Chicken Farmers of Canada

Chicken Farmers of Canada **Annual Report 2005**

Simply Canadian

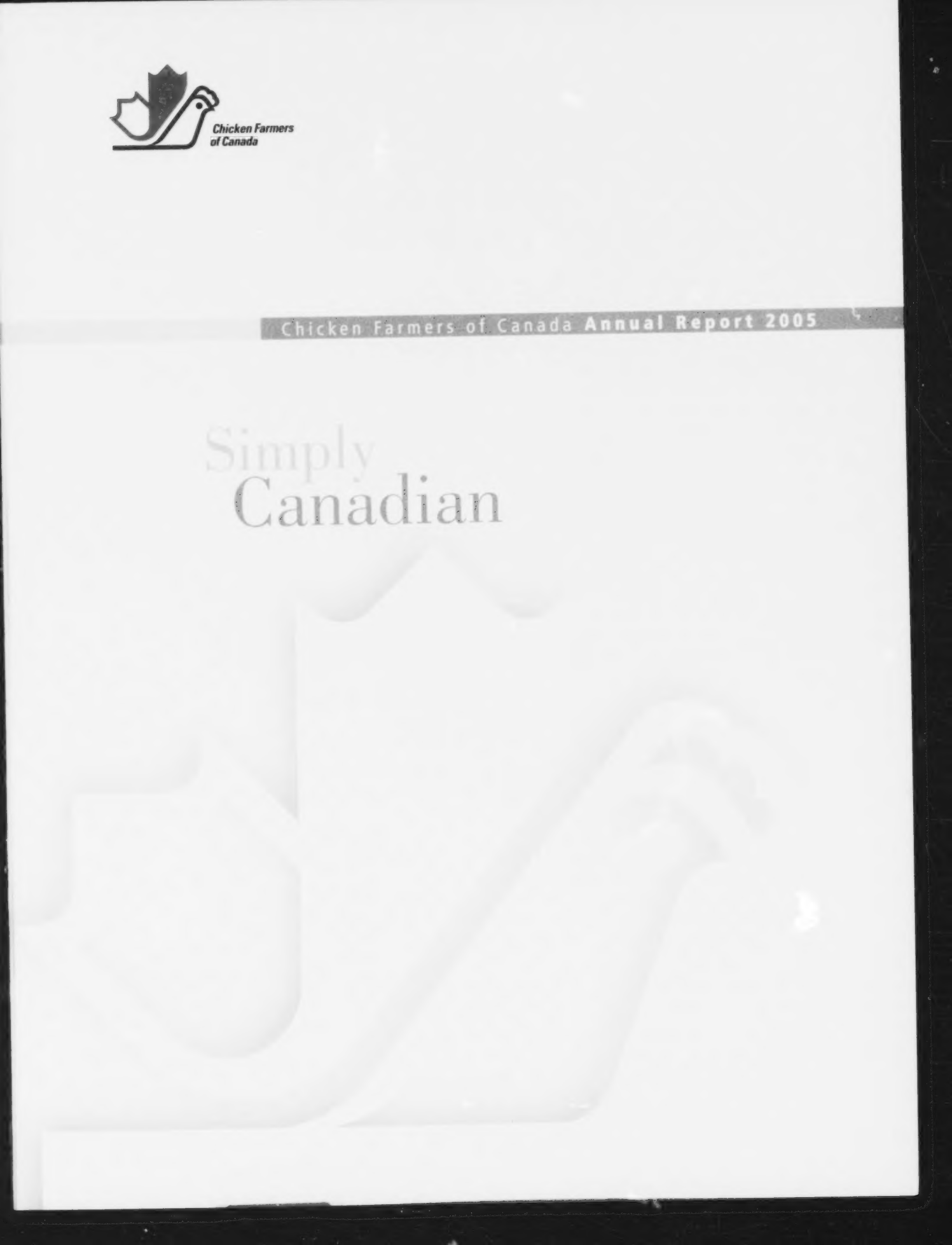

For presentation to the Minister of Agriculture and Agri-Food, the Honourable Chuck Strahl, and the National Farm Products Council

Chicken Farmers of Canada
1007-350 Sparks St.
Ottawa, ON K1R 7S8
Tel: (613) 241-2800
Fax: (613) 241-5999
E-mail: cfc@chicken.ca
Website: http://www.chicken.ca

Designed by Bull's Eye Design
Printed by Gilmore Printing Services

www.chicken.ca

Table of Contents

Page	
1	About Us, Mission Statement, Organizational Structure
2	The Challenges of Being Simply Canadian
3	CFC Directors and CFC Committees
4	Canada at its Best
5	CFC Staff and HR & Administration
6	Planning for 2006
8	Market Information: By the Numbers
12	Our Stock in Trade
15	Online Business Initiative Update
16	On-Farm Food Safety
18	Avian Influenza
20	Animal Care: Keeping it Simple
21	Innovation through Research
22	The 2005 Political Spectrum
24	Putting Things Simply: Communications Highlights
26	Monitoring & Enforcement
27	Auditors' Report and Financial Statements

106-04090/

Who We Are and What We Do

Our Mission: To build an evidence-based, consumer-driven Canadian chicken industry that provides opportunities for profitable growth

Chicken Farmers of Canada (CFC) is a national organization, funded completely through farmer levies paid according to the amount of chicken marketed. We were established in 1978 under the Farm Products Agencies Act. CFC operates within a regulatory environment pursuant to the Federal-Provincial Agreement for Chicken signed by federal and provincial governments and the provincial marketing boards in July 2001.

CFC has two primary mandates:

CFC's main responsibility is to ensure that our 2,800 farmers produce the right amount of fresh, safe, high quality chicken to meet consumer needs. To do so, farmers, processors, further processors and members of the restaurant trade from across the country meet every eight weeks to determine expected market requirements and set production levels accordingly.

This evolving risk management system that we operate under is commonly known as "supply management." CFC monitors compliance with provincial quota allocations, and the inter-provincial or market development trade of chicken.

Our other key responsibility is to represent the interests of chicken farmers and the Canadian chicken industry. We ensure that key decision makers in government fully understand the views of Canada's chicken farmers and that these are taken into account when important agriculture and trade policy decisions are made.

We also ensure that the voice of Canadian chicken farmers is heard on the international scene.

Our directions and policies are determined by a 14-member board of directors. The board is comprised of farmers appointed by provincial chicken marketing boards. Non-farmer directors – one from the restaurant industry, another from the further processing industry and two representing the processing industry – are appointed by their respective national associations.

CFC Organizational Structure

The Challenges of Being Simply Canadian

As I reflect on the past year, the number of issues and challenges that face our chicken industry continues to grow.

As I reflect on the past year, the number of issues and challenges that face our chicken industry continues to grow.

One issue that we have faced for many years is that of international trade, and why we must continue to fight for Canada's ability to have an effective supply management system under the World Trade Organization (WTO) rules.

Our supply management systems in Canada have proven, for over 30 years, that they are effective in providing high quality products at a reasonable price. Our system is a *privilege* to have and is based on disciplines, regulations and an agreement of partners in the industry including provincial and federal governments.

Supply management has provided stability and security for the entire chicken industry from the farmer up through the value chain to, and including, the consumer.

What are we doing now?

We continue to work alongside our fellow Canadian farmers, industry representatives and governments, both provincial and federal. We maintain a strong relationship with Canada's negotiating team at the WTO.

I would like to thank each and every one of you for your effort in your own province with local, provincial and federal government representatives on the importance of supply management during this round of negotiations.

This was evidenced by the presence of nine provincial agriculture ministers in Hong Kong at the WTO Conference in mid-December. There were also a number of federal MPs, Senators and other provincial ministers with the Canadian delegation.

I would like to personally thank the provincial and federal governments for their continuing support of our industry and supply management.

We are now into the *final stages* of the negotiations and we all must continue to work diligently as a team, with the right messaging to our elected representatives that will allow Canada to pursue our interests at the WTO so we can all benefit from an effective supply management system well into the future.

Recognizing our partners and stakeholders

I would like to thank former Agriculture and Agri-Food Minister **Andy Mitchell** and former International Trade Minister **Jim Peterson** for their open-door policies and their teamwork approach to the WTO. I would be remiss if I did not also add a special thank you to Canada's chief negotiator for agriculture, **Steve Verheul**.

On behalf of CFC's Board of Directors, I would like to express gratitude to **Ms. Cynthia Currie**, Chairperson of the National Farm Products Council and the other Council members for their guidance, cooperation and support over the past year.

At this time, I would like to express my sincere thanks to the CFC Board of Directors, and in particular to the members of the Executive Committee, for their ongoing efforts on behalf of and passion for the Canadian chicken industry, and in support of the Chairman.

Special recognition must go to the General Manager, **Mike Dungate**, and CFC's dynamic staff for their undivided devotion to and enthusiasm for the Canadian chicken industry.

2006 will present a number of challenges that will require us to work closely together at new levels of collaboration and cooperation to reach common goals for our industry.

I am extremely confident as Chairman that we at CFC have the resources that will allow us to continue our leadership role and face those challenges head-on. With a solid commitment from the CFC Board, Executive and staff, we will continue to look after the best interests of the Canadian chicken industry.

David Fuller
Chairman

CFC Board of Directors

David Fuller
Chairman
Nova Scotia

Martin Dufresne
1st Vice-Chairman
Quebec

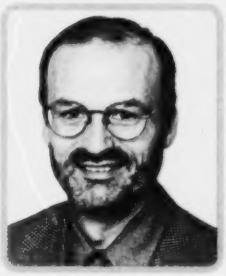

Urs Kressibucher
2nd Vice-Chairman
Ontario

Eugene Zagrodney
Executive Member
Saskatchewan

Keith Fuller
British Columbia

Jacob Middelkamp
Alberta

Danny Wiebe
Manitoba

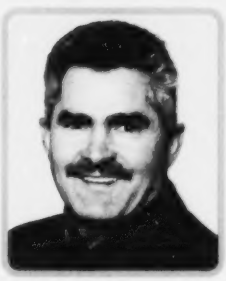

Yvon Cyr
New Brunswick

David MacKenzie
Prince Edward Island

Martin Howlett
Newfoundland & Labrador

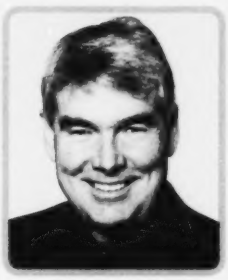

Matthew Harvie
Nova Scotia

Luc Gagnon
Canadian Poultry and Egg Processors Council

Tony Tavares
Canadian Poultry and Egg Processors Council

Ross MacLeod
Further Poultry Processors Association of Canada

Jacques Dumoulin
Canadian Restaurant and Foodservices Association

CFC Committees

Executive Committee

Chair: **David Fuller** (Nova Scotia)
1st Vice-Chair: **Martin Dufresne** (Quebec)
2nd Vice-Chair: **Urs Kressibucher** (Ontario)
Member-at-large: **Eugene Zagrodney** (Saskatchewan)

Finance Committee

Chair: **David MacKenzie** (Prince Edward Island)
Martin Howlett (Newfoundland & Labrador)
Jacob Middelkamp (Alberta)

Animal Care Committee

Chair: **Danny Wiebe** (Manitoba)
Yves Campeau (Quebec alternate)
Jean Paul Ouellet (New Brunswick alternate)

Food Safety Committee

Chair: **Jacob Middelkamp** (Alberta)
Yves Campeau (Quebec alternate)
Luc Gagnon (CPEPC)
Matthew Harvie (Nova Scotia)
Tom Posthuma (Ontario alternate)

Market Development Committee

Chair: **Urs Kressibucher** (Ontario)
Yvon Cyr (New Brunswick)
Martin Dufresne (Quebec)
Jacques Dumoulin (CRFA)
Keith Fuller (British Columbia)
Ross MacLeod (FPPAC)
Tony Tavares (CPEPC)

Canadian Poultry Research Council representative

Ian Blenkharn (Nova Scotia alternate)

Canadian Federation of Agriculture representatives

David Fuller (Nova Scotia)
Eugene Zagrodney (Saskatchewan)

Canada at its Best

Supply management is an important Canadian institution that reflects the history, culture and values of Canadians.

Supply management is an important Canadian institution that reflects the history, culture and values of Canadians. Bred from the rich heritage of farming roots in every region of the country, it is built on the foundation of cooperative federalism. It resonates with both rural and urban Canadians and their values of cooperation, fairness and equality of opportunity.

Like all unique Canadian institutions, it bridges our vast geography and cultural circumstances. It is based on the simple principle of producing what the market demands. It places value on the simple, straightforward, hardworking ethic of Canadian farmers by giving them a measure of negotiating power in the marketplace.

For those who stand in judgment of supply management from a distance, it might seem to be a static institution. For those who take a closer look, they see an institution that is constantly evolving to address ongoing tensions within the system and external pressures.

CFC has continued to take a leadership role in adapting to changing market dynamics and consumer preferences. The provincial and national allocation systems have gone through significant changes to address evolving industry structures and market demands. The system doesn't just deliver the right amount of supply at a fair price to farmers. CFC and the provincial chicken boards have also collaborated to use their regulatory authorities to address consumer preferences for food security, food safety and health.

To maintain its relevance and sustainability, the system has to evolve. CFC is at the forefront of driving positive change on Canadian farms by developing and delivering on-farm food safety, animal care and biosecurity programs. This takes leadership – something that is ever-present in Canada's poultry industry. The people in our industry are straightforward, honest and hard working. We take responsibility for our own issues, our own farms and our own businesses. We do not rely on others to solve our problems. Avian influenza is a great example. We have not thrown this issue at the feet of government to solve. We have taken responsibility ourselves and sought to work with governments as partners as we address both the public good and the industry's benefit of our collective actions.

At its core, the chicken industry is a people business. Those who benefit from the system have sacrificed to nurture it, not just for their own welfare but, more broadly, for the well-being of Canadians. They understand that supply management is not an inalienable right; it is a privilege that must be earned every day.

I count myself extremely lucky to work with so many dedicated people on CFC staff and the Board of Directors, as well as all our stakeholders at provincial boards, within the industry and in government. I thank you all.

There are those outside our industry and outside this country who have sought to put an end to this great Canadian experiment, arguing that it has lost its place. I would only ask them to take a closer look at how this system has evolved over the past 27 years to provide ongoing benefits to farmers, industry and consumers; how it has been on the leading edge of Canadian and global agri-food policy, and how specific elements and lessons learned can be applied to benefit others.

Similar critics once questioned Canada's top place in the hockey world. In 2006 we will prove them wrong once again at the Olympics and at the WTO on both counts.

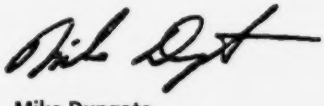

Mike Dungate
General Manager

CFC Staff

(left to right)
Standing back row: **Jan Rus, Marty Brett, Michael Laliberté, Steve Leech, Mihai Lupescu, James Kelley**
Standing front row: **Stéphanie Turple, Lisa Bishop-Spencer, Lise Newton-Lalonde, Jennifer Gardner, Kim Garamvolgyi, Paula Doucette, Juliet Marvin**
Seated: **Anh-thi Maixuan, Jennifer McCue, Mike Dungate, Tracy Oliver, Yvon Séguin, Yves Ruel**
Front: **Johanne Neeteson, Marie Murphy**
Absent at time of photo: **Janet Noseworthy** (maternity leave), **Charles Akande** (WTO Geneva trade mission)

HR & Administration

2005 had several highlights on the human resource front, as there was an influx of new staff to the organization. There were also two internal promotions due to restructuring, and several long-standing employees celebrated extended years of service.

In late spring, CFC hired an Administration Coordinator (**Tracy Oliver**) for office services, and a Market Information Officer (**James Kelley**) to assist with market analysis.

A succession plan for the Finance Department was produced due to the impending retirement of our Manager of Finance, **Yvon Seguin**. As of January 1st, 2006 the Monitoring and Enforcement Officer, **Michael Laliberté,** will take over managerial responsibilities and Yvon will undertake special assignments until his official retirement in September of 2006. As a result of this restructuring, a new Monitoring and Enforcement Officer, **Anh-thi Maixuan**, was hired at the beginning of October.

Jennifer McCue, our new Meeting & Translation Coordinator, was hired in October, as **Stéphanie Turple** took on a new role with the Communications unit. **Lise Newton-Lalonde** joined CFC as the Government Relations Officer late in the year as a maternity leave replacement for **Janet Noseworthy**.

In late December, **Charles Akande** relocated to Geneva, Switzerland to take on responsibilities as the SM-5 representative at the WTO, as well as Editor of *Geneva Watch* – positions previously held by **Caroline Emond**. Charles' tenure will be a minimum of 18 months.

Paula Doucette, our Manager of Administration & Human Resources, celebrated 15 years with CFC in June, as did **Michael Laliberté** in December.

The organization continues to be located in Ottawa and is staffed by 22 employees. We conduct our business in both official languages.

Planning for 2006

Chicken Farmers of Canada regularly undertakes the task of setting important and ambitious goals for itself by defining its mission, articulating its vision, and plotting a course for success in strong partnerships, new possibilities and higher standards.

In its long-term Strategic Plan, CFC aims to become a leader in system performance, food safety and quality, consumer preference, market expansion and organizational capacity.

Year-to-Year Planning

Each year, CFC's Board of Directors and the Executive Management Team take the opportunity to celebrate the successes of the previous year and determine the priorities for the next. The 2005 Strategic Planning Meeting was held in Wakefield, Quebec at the beginning of October and highlighted the following list of critical priorities where CFC will focus its energies.

Strategic Plan 2004-2008

Strategic Vision Statements

- Optimize the performance of the industry in terms of growth, profitability, stability and predictability.
- Be recognized as a world leader in food safety systems and controls.
- Consistently meet or exceed consumer expectations for value, including quality, health attributes, animal care and the environment.
- Profitably be #1 in per capita meat consumption in Canada.
- Enhance the capacity of the CFC Board and staff, so that CFC is recognized for the quality of its fact-based decisions, which take into consideration the views of all stakeholders.

Critical Priorities for 2006

Allocation Setting and Market Information

Create an improved national allocation setting process, with regular production reporting, and a central database of pertinent market indicators.

WTO Agriculture Negotiations

Develop WTO modalities with provisions supportive of the Canadian chicken industry and of the three pillars of supply management. Enhance domestic and international alliances.

CFC's On-Farm Food Safety Assurance Program (OFFSAP)

Develop solutions for on-farm implementation, audit all farms, and finalize Canadian Food Inspection Agency reviews of OFFSAP Management System. Begin feasibility review of free-range program.

Animal Disease Strategy

Enhance CFC Emergency Management Protocols and templates to prevent and/or mitigate animal disease outbreaks.

Other Priorities

Animal Care Program
Continue work on an animal care program for the chicken industry, based on sound science and practical goals.

Antimicrobial Resistance and Antibiotic Issues
Arrive at a long-term decision on the financial support of gFARAD (global food animal residue avoidance database). Develop an immediate plan to answer questions surrounding antimicrobial resistance in poultry products.

Education/Marketing Plan Phase 2
Enhance long-term plan to provide marketing initiatives consistent with the needs of chicken stakeholders, and support ongoing enhanced education initiatives.

Global Knowledge of the Industry
Obtain a detailed profile of chicken marketing from farm to retail, including a description of specialty production trends and their challenges within our system.

Government Relations
Develop initiatives to sensitize department officials to the issues faced by the chicken (poultry) industry, such as trade, food safety, animal care and research.

Market Development Policy Review
Update impact assessment, and ensure provincial market development programs are in compliance with the CFC Market Development Policy.

Monitoring and Enforcement
Conduct a comprehensive review to strengthen CFC's regulations and policies to ensure they are consistent, and adequately meet our monitoring and enforcement responsibilities.

Online Business Initiative
Further the development of an information management system that centralizes information regarding all aspects of the chicken industry.

Processing and Poultry Rejection Project
Create a positive resolution for chicken farmers to the poultry rejection project.

Product Quality
Examine specifications for water and protein content in chicken products through standards or labeling practices.

Promotion Education Campaign Year Five
Implement public initiatives and enhanced education materials for disseminating information and dispelling public misperceptions.

Recipe Bank
Develop recipes with photography and nutrient information – for CFC usage and ownership, to meet demand on CFC website, within CFC media relations and in promotional items.

Research in the Chicken Industry
Enhance scientific research programs and implement funding mechanisms for initiatives. Seek long-term matching funds. Develop an operational granting procedure resulting in a regular call for, and review of, proposals based on identified key priority areas.

TRQ Administration and 13% Rule Review
Develop TRQ administration that supports CFC's national allocation system, follows International Trade Canada (ITCan) rules and is in compliance with WTO guidelines.

Usage & Attitude Focus Groups/Surveys
Determine areas for expanded study, including consumer attitudes regarding avian influenza. Conduct focus groups to determine necessary refinements to the Usage & Attitude Survey.

Planning for

regularly undertakes the task of setting important and ambitious goals for itself by defining its mission, articulating its vision, and plotting a course for success in strong partnerships, new possibilities and higher standards.

In its long-term Strategic Plan, CFC aims to become a leader in system performance, food safety and quality, consumer preference, market expansion and organizational capacity.

Year-to-Year Planning

Each year, CFC's Board of Directors and the Executive Management Team take the opportunity to celebrate the successes of the previous year and determine the priorities for the next. The 2005 Strategic Planning Meeting was held in Wakefield, Quebec at the beginning of October and highlighted the following list of critical priorities where CFC will focus its energies.

- Optimize the performance of the industry in terms of growth, profitability, stability and predictability.
- Be recognized as a world leader in food safety systems and controls.
- Consistently meet or exceed consumer expectations for value, including quality, health attributes, animal care and the environment.
- Profitably be #1 in per capita meat consumption in Canada.
- Enhance the capacity of the CFC Board and staff, so that CFC is recognized for the quality of its fact-based decisions, which take into consideration the views of all stakeholders.

Create an improved national allocation setting process, with regular production reporting, and a central database of pertinent market indicators.

Develop WTO modalities with provisions supportive of the Canadian chicken industry and of the three pillars of supply management. Enhance domestic and international alliances.

Develop solutions for on-farm implementation, audit all farms, and finalize Canadian Food Inspection Agency reviews of OFFSAP Management System. Begin feasibility review of free-range program.

Enhance CFC Emergency Management Protocols and templates to prevent and/or mitigate animal disease outbreaks.

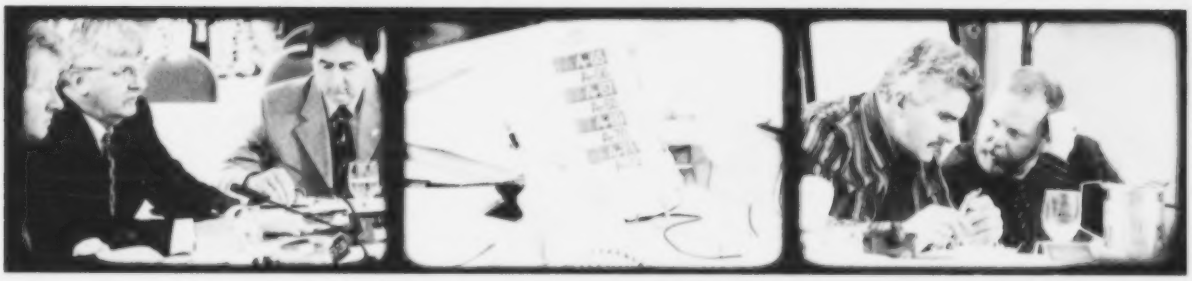

Other Priorities

Continue work on an animal care program for the chicken industry, based on sound science and practical goals.

Arrive at a long-term decision on the financial support of gFARAD (global food animal residue avoidance database). Develop an immediate plan to answer questions surrounding antimicrobial resistance in poultry products.

Enhance long-term plan to provide marketing initiatives consistent with the needs of chicken stakeholders, and support ongoing enhanced education initiatives.

Obtain a detailed profile of chicken marketing from farm to retail, including a description of specialty production trends and their challenges within our system.

Develop initiatives to sensitize department officials to the issues faced by the chicken (poultry) industry, such as trade, food safety, animal care and research.

Update impact assessment, and ensure provincial market development programs are in compliance with the CFC Market Development Policy.

Conduct a comprehensive review to strengthen CFC's regulations and policies to ensure they are consistent, and adequately meet our monitoring and enforcement responsibilities.

Further the development of an information management system that centralizes information regarding all aspects of the chicken industry.

Create a positive resolution for chicken farmers to the poultry rejection project.

Examine specifications for water and protein content in chicken products through standards or labeling practices.

Implement public initiatives and enhanced education materials for disseminating information and dispelling public misperceptions.

Develop recipes with photography and nutrient information – for CFC usage and ownership, to meet demand on CFC website, within CFC media relations and in promotional items.

Enhance scientific research programs and implement funding mechanisms for initiatives. Seek long-term matching funds. Develop an operational granting procedure resulting in a regular call for, and review of, proposals based on identified key priority areas.

Develop TRQ administration that supports CFC's national allocation system, follows International Trade Canada (ITCan) rules and is in compliance with WTO guidelines.

Determine areas for expanded study, including consumer attitudes regarding avian influenza. Conduct focus groups to determine necessary refinements to the Usage & Attitude Survey.

Market Information: By the Numbers

The Canadian chicken market experienced a downward trend throughout most of 2005 as the Canadian chicken industry could not isolate itself from the world poultry marketplace.

The Canadian chicken market experienced a downward trend throughout most of 2005 as the Canadian chicken industry could not isolate itself from the world poultry marketplace. The ongoing spread of the Asian form of highly pathogenic H5N1 avian influenza caused significant trade disruptions resulting in an -8% drop in world poultry trade. It also caused irregularities in production, prices and consumption.

Canadian producer and wholesale prices decreased sharply in 2005, whereas retail chicken prices increased marginally and there was no measurable impact on per capita consumption.

Coming off the avian influenza outbreak in B.C. in 2004, the allocation for the first period of 2005, A-63, was set at an optimistic 3.3% increase over the similar period in 2004. However, subsequent allocations were set much lower in an effort to balance supply and demand. With imports well behind pro rata, the allocations for the last two periods of the year, A-67 and A-68, were below last year's production by -0.7% and -7.2% respectively. Excellent growing conditions during A-68 caused significant overproduction that largely offset the intended production decrease. When coupled with high levels of imports in the last quarter, storage stocks rose to close the year at an all-time high.

On the policy front, CFC Directors agreed in March to renew efforts to secure the final four signatures to the proposed Operating Agreement amendments. Both B.C. signatories signed in December, while the Newfoundland signatories remain outstanding. In July, CFC, in cooperation with the Canadian Poultry and Egg Processors Council (CPEPC), started publishing a national wholesale price series. In December, CFC initiated plans to establish an Allocation Technical Working Group to develop the means to better analyze the marketplace.

Production

Canadian chicken production increased by 3.7% – 34.8 million kg (Mkg) – to 981.0 Mkg in 2005, which is the highest annual increase since 2001. This increase can almost solely be attributed to the increase in production in British Columbia, which experienced a 28.3% (34.0 Mkg) increase over last year.

The largest increases were in May, June, and July, during which time production was between 12% and 15% higher than 2004 for a total increase of 29.0 Mkg. The increase in production during these months, and in particular in B.C., is a result of last year's avian influenza related production decrease in B.C. that occurred in the same period.

2005		
Quota Periods	**From**	**To**
A-63	January 9	March 5
A-64	March 6	April 30
A-65	May 1	June 25
A-66	June 26	August 20
A-67	August 21	October 15
A-68	October 16	December 10

P.E.I., Ontario, Manitoba, and Newfoundland also reported production increases (compared to 2004) of 2.2%, 1.7%, 1.2%, and 1.1%, respectively. All other provinces recorded production decreases, ranging from -0.1% in New Brunswick to -2.2% in Saskatchewan.

Per capita chicken consumption in 2005 is estimated to be around 31.0 kg, an increase of about 0.6 kg over 2004. Preliminary numbers indicate that beef and pork consumption could be 2% and 5% lower, respectively, than last year. Per capita beef and pork consumption in 2005 are therefore estimated at 30.1 kg and 25.4 kg. Turkey consumption experienced a small increase in 2005 while veal and lamb remained stable. Official per capita consumption figures will be released by Statistics Canada in July.

Annual Production (Mkg, eviscerated weight)

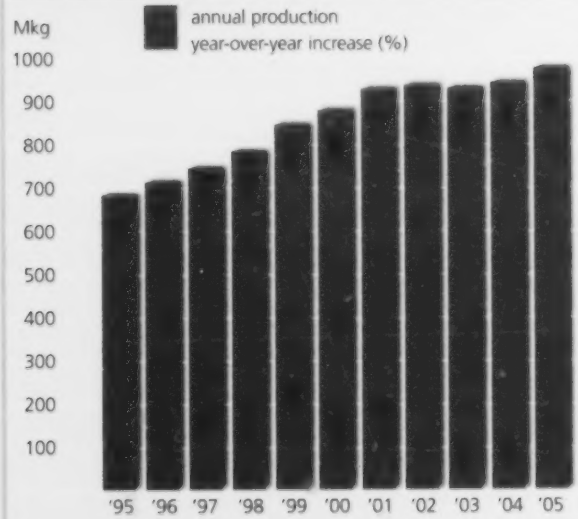

Per Capita Consumption (kg)

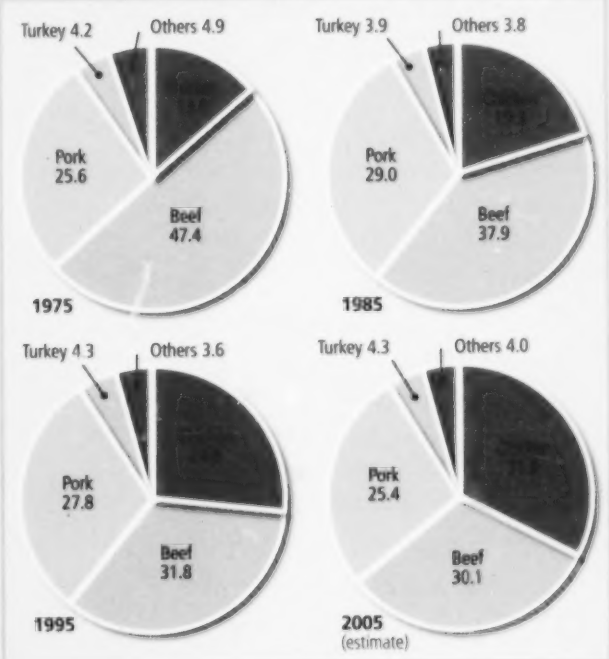

2005 Provincial Production of Chicken ('000 kg eviscerated)

Province	2005	2004	% change over 2004
British Columbia	154,498	120,466	28.3%
Alberta	86,815	86,946	-0.2%
Saskatchewan	32,446	33,156	-2.1%
Manitoba	40,461	39,980	1.2%
West	**314,221**	**280,549**	**12.0%**
Ontario	325,144	319,760	1.7%
Quebec	264,750	269,120	-1.6%
Central	**589,894**	**588,880**	**0.2%**
New Brunswick	26,754	26,786	-0.1%
Nova Scotia	33,310	33,393	-0.2%
Prince Edward Island	3,657	3,578	2.2%
Newfoundland	13,195	13,051	1.1%
Atlantic	**76,915**	**76,807**	**0.1%**
CANADA	**981,031**	**946,236**	**3.7%**

Producer Prices

The average Canadian producer price in 2005 was $1.195 per kg, 2.8 cents lower than in 2004 and 1 cent lower than in 2003. The average live price in the first period of 2005, A-63 was $1.280. The live price dropped to $1.260 for the next two periods (A-64 and A-65), and then took a plunge to $1.133 in A-66 and A-67. The producer price then dropped, again, to $1.121 in A-68, and then ended the year on a very slight increase in A-69 to $1.122, for a total decrease of 15.8 cents during the course of the year. The average Canadian producer price in 2005 was only 9.9 cents (9.1%) higher than the price was ten years ago.

Wholesale Prices

The new weekly wholesale price series consists of one market composite and four market complexes (breast, wing, whole bird and leg). The series is based on actual invoice data from eight Canadian processors (initially six), and covers a significant percentage of the total Canadian wholesale volume.

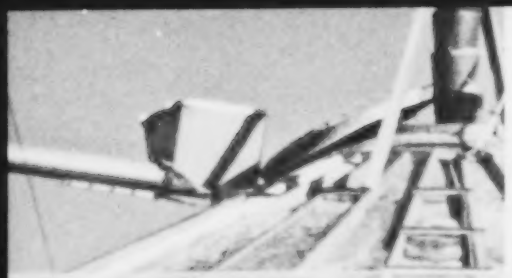

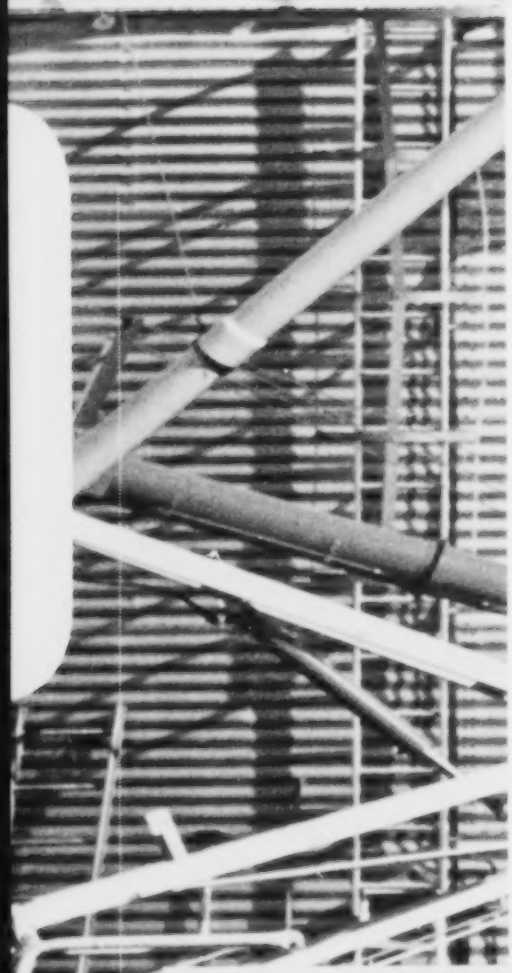

Market Information By the Numbers

experienced a downward trend throughout most of 2005 as the Canadian chicken industry could not isolate itself from the world poultry marketplace. The ongoing spread of the Asian form of highly pathogenic H5N1 avian influenza caused significant trade disruptions resulting in an -8% drop in world poultry trade. It also caused irregularities in production, prices and consumption.

Canadian producer and wholesale prices decreased sharply in 2005, whereas retail chicken prices increased marginally and there was no measurable impact on per capita consumption.

Coming off the avian influenza outbreak in B.C. in 2004, the allocation for the first period of 2005, A-63, was set at an optimistic 3.3% increase over the similar period in 2004. However, subsequent allocations were set much lower in an effort to balance supply and demand. With imports well behind pro rata, the allocations for the last two periods of the year, A-67 and A-68, were below last year's production by -0.7% and -7.2% respectively. Excellent growing conditions during A-68 caused significant overproduction that largely offset the intended production decrease. When coupled with high levels of imports in the last quarter, storage stocks rose to close the year at an all-time high.

On the policy front, CFC Directors agreed in March to renew efforts to secure the final four signatures to the proposed Operating Agreement amendments. Both B.C. signatories signed in December, while the Newfoundland signatories remain outstanding. In July, CFC, in cooperation with the Canadian Poultry and Egg Processors Council (CPEPC), started publishing a national wholesale price series. In December, CFC initiated plans to establish an Allocation Technical Working Group to develop the means to better analyze the marketplace.

Production

Canadian chicken production increased by 3.7% – 34.8 million kg (Mkg) – to 981.0 Mkg in 2005, which is the highest annual increase since 2001. This increase can almost solely be attributed to the increase in production in British Columbia, which experienced a 28.3% (34.0 Mkg) increase over last year.

The largest increases were in May, June, and July, during which time production was between 12% and 15% higher than 2004 for a total increase of 29.0 Mkg. The increase in production during these months, and in particular in B.C., is a result of last year's avian influenza related production decrease in B.C. that occurred in the same period.

2005

Quota Periods	From	To
A-63	January 9	March 5
A-64	March 6	April 30
A-65	May 1	June 25
A-66	June 26	August 20
A-67	August 21	October 15
A-68	October 16	December 10

P.E.I., Ontario, Manitoba, and Newfoundland also reported production increases (compared to 2004) of 2.2%, 1.7%, 1.2%, and 1.1%, respectively. All other provinces recorded production decreases, ranging from -0.1% in New Brunswick to -2.2% in Saskatchewan.

Per capita chicken consumption in 2005 is estimated to be around 31.0 kg, an increase of about 0.6 kg over 2004. Preliminary numbers indicate that beef and pork consumption could be 2% and 5% lower, respectively, than last year. Per capita beef and pork consumption in 2005 are therefore estimated at 30.1 kg and 25.4 kg. Turkey consumption experienced a small increase in 2005 while veal and lamb remained stable. Official per capita consumption figures will be released by Statistics Canada in July.

Annual Production (Mkg, eviscerated weight)

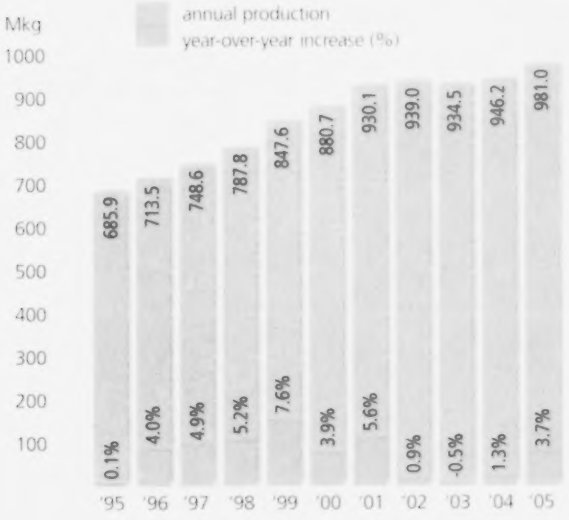

Per Capita Consumption (kg)

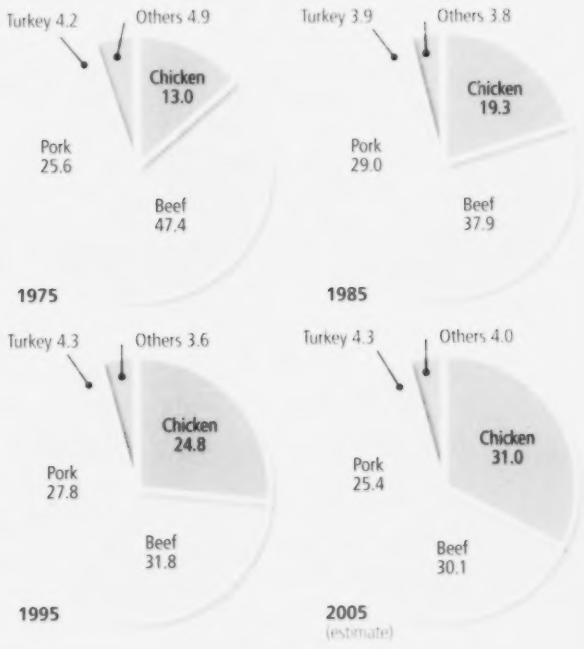

2005 Provincial Production of Chicken
('000 kg eviscerated)

Province	**2005**	*2004*	*% change over 2004*
British Columbia	154,498	120,466	28.3%
Alberta	86,815	86,946	-0.2%
Saskatchewan	32,446	33,156	-2.1%
Manitoba	40,461	39,980	1.2%
West	**314,221**	**280,549**	**12.0%**
Ontario	325,144	319,760	1.7%
Quebec	264,750	269,120	-1.6%
Central	**589,894**	**588,880**	**0.2%**
New Brunswick	26,754	26,786	-0.1%
Nova Scotia	33,310	33,393	-0.2%
Prince Edward Island	3,657	3,578	2.2%
Newfoundland	13,195	13,051	1.1%
Atlantic	**76,915**	**76,807**	**0.1%**
CANADA	**981,031**	**946,236**	**3.7%**

Producer Prices

The average Canadian producer price in 2005 was $1.195 per kg, 2.8 cents lower than in 2004 and 1 cent lower than in 2003. The average live price in the first period of 2005, A-63 was $1.280. The live price dropped to $1.260 for the next two periods (A-64 and A-65), and then took a plunge to $1.133 in A-66 and A-67. The producer price then dropped, again, to $1.121 in A-68, and then ended the year on a very slight increase in A-69 to $1.122, for a total decrease of 15.8 cents during the course of the year. The average Canadian producer price in 2005 was only 9.9 cents (9.1%) higher than the price was ten years ago.

Wholesale Prices

The new weekly wholesale price series consists of one market composite and four market complexes (breast, wing, whole bird and leg). The series is based on actual invoice data from eight Canadian processors (initially six), and covers a significant percentage of the total Canadian wholesale volume.

Canadian Weighted Average Producer Price ($/kg)

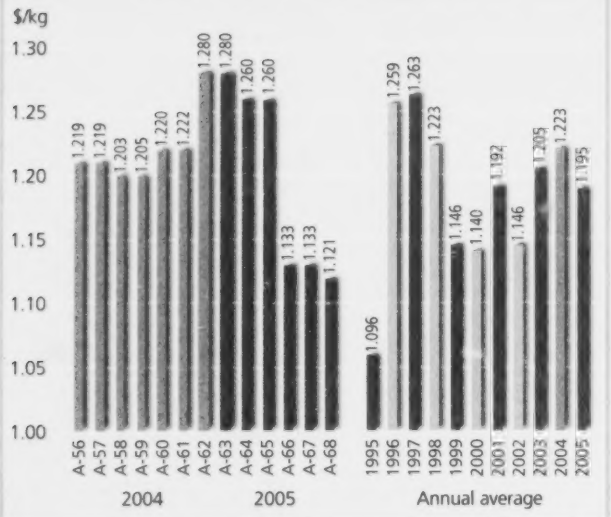

The average market composite for 2005 was $2.73, down 40 cents (-12.7%) compared to 2004. Breast meat and wings were significantly weaker in 2005 compared to the previous year.

The breast complex averaged $4.37; $1.31 (-23%) lower than in 2004 and 44 cents (-9%) lower than in 2003. The average wing complex in 2005 was $3.52, 93 cents (-21%) lower than in 2004 but 18 cents (5%) higher than in 2003, while the average whole bird complex was $2.73, 19 cents (-6%) lower than in 2004 but 6 cents (2%) higher than in 2003.

Dark meat prices remained strong for most of the year. The EMI leg complex averaged $1.93 in 2005, 14 cents (8%) higher than in 2004 and up 21 cents (12%) compared to 2003.

Retail Prices

The only national indicator for national chicken retail prices, the Consumer Price Index (CPI) as reported by Statistics Canada for fresh and frozen chicken, saw a marginal increase in 2005. The CPI for chicken in 2005 was 133.3 compared to 133.1 in 2004 for an increase of 0.2 (0.1%). The previous two annual increases were much greater at 9.5 (7.7%) and 6.9 (5.9%), respectively.

In comparison, the consumer price index for all items combined, better known as the "cost of living" index, in 2005 was 2.2% higher than last year and the one for all food items was 2.5% higher. Chicken prices at the retail level fluctuated throughout the year but in general rose during the first nine months of the year and then decreased sharply in the winter months to end at their lowest level since April.

The CPI for chicken reached its peak in October at 136.5. From then on, retail prices decreased somewhat and the CPI ended the year at 132.0, slightly lower than the beginning of the year. Similarly to previous years, the CPI for chicken started the year above the previous year's mark, but unlike other years, it failed to show a significant increase in the summer months, and remained stable throughout the year.

(Note: Statistics Canada monitors retail prices for fresh whole chicken, boneless skinless breast and legs and calculates a monthly price index based on the prices for these products).

Retail prices for all competitive meats decreased even more than chicken throughout the year. Overall, meat prices at the end of the year were down -0.7% from the start of the year. Chicken showed the smallest decrease at -0.5%, followed by beef prices which were -0.8% lower than the start of the year.

The most significant decrease was in pork, whose prices decreased by -2.9% over the course of 2005, followed by fish & seafood, which experienced prices -1.4% lower than the beginning of the year. Compared to 2004, both beef and pork showed increases in 2005 that were higher than the increase in average chicken prices: the CPI for beef and pork in 2005 were 141.0 and 126.4, up 1.8% and 0.6% from the previous year. The 2005 CPI for fish & seafood was -0.3% lower than in 2004.

Imports

According to reports from International Trade Canada (ITCan), a total of 116.5 Mkg of chicken was imported into Canada during 2005. ITCan is responsible for issuing import permits for chicken and products made primarily of chicken. Under Canada's NAFTA obligations, the tariff-rate quota (TRQ, also known as global imports) is automatically set at 7.5% of chicken production in the previous year.

The TRQ for 2005 was calculated as 72,538,098 kg – 2,840,598 kg more than in 2004. According to preliminary year-end statistics, a total of 72,551,635 kg of chicken and chicken products was imported under the TRQ, a fill rate of 100.02%. The TRQ for 2006 is expected to be around 73.3 Mkg.

In 2005, chicken parts (bone-in and boneless) accounted for 83.6% of all TRQ imports which is slightly less than the 83.9% of 2004. Further processed chicken, live chicken imports, and whole eviscerated chicken imports accounted for 16.0%, 0.16%, and 0.23% of all TRQ imports, respectively.

The U.S. was the most important supplier of chicken products imported under the TRQ with a total of 46.2 Mkg (63.7%) at a total value of $106.162 million. Imports from Brazil were 24.4 Mkg (33.7%) at a value of $36.672 million. The other country of origin in

2005 was Thailand at 1.9 Mkg ($4.985 million). The total value of all products imported under the TRQ was $147.8 million, $31 million less than 2004.

ITCan also issued additional import permits under the "import to re-export" and "import to compete" programs. The "import to re-export" program allows imports of chicken and chicken products into Canada to be further processed but all imports under this program must be exported within six months. In 2005, a total of 41.4 Mkg was imported under this program, 9.4 Mkg (29.5%) more than in 2004.

The "import to compete" program allows chicken imports for Canadian manufacturers to import processed chicken products that are not on Canada's import control list (non-ICL). This list includes specialized products such as chicken dinners. A total of 2.3 Mkg was imported under this program in 2005, 0.9 Mkg more than in the previous year.

In 2005, CFC received two requests, a total of 177,840 kg, for supplementary imports for market shortages. One supplementary import permit was issued by ITCan for 38,912 kg of bone-in parts. CFC received an additional six sourcing requests from non-ICL manufacturers for dark meat that could not be supplied by CFC's Market Development Policy.

Exports

According to a combination of AAFC export data and an estimate of Canadian exports to the U.S. based on USDA import data, approximately 94.1 Mkg of Canadian chicken was exported in 2005, up 13% compared to 2004.

Canadian Chicken Imports and Exports (Mkg, AAFC)

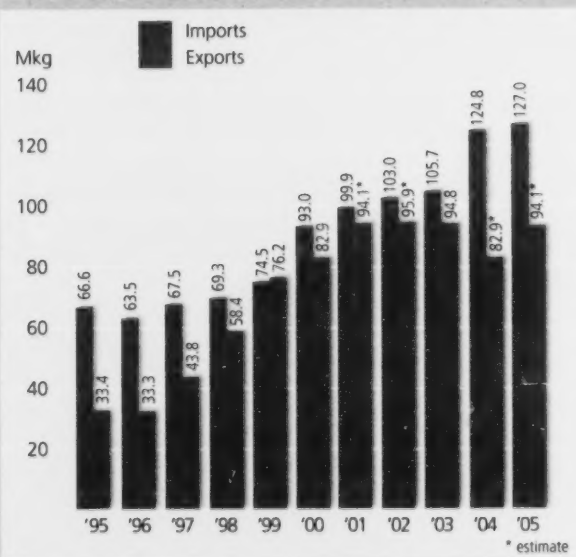

The most important destination for Canadian chicken in 2005 was the U.S. with 31.2 Mkg, 3.0 Mkg (11%) more than in 2004. The second largest export market in 2005 was South Africa, where 12.6 Mkg was shipped, more than double the 2004 amount. Other important export markets in 2005 were the Philippines (10.2 Mkg) and Russia (7.2 Mkg).

Note: Export statistics do not have a consistent reporting mechanism from country to country and thus can vary widely depending on the sources.

Storage Stocks

Frozen chicken inventories during all but two months of 2005 were higher than in any of the previous five years. The only exceptions being in May and June, at which point inventories were only lower than the corresponding 2002 levels. At the end of 2005, frozen inventories had increased by 5.3 Mkg.

Inventories actually decreased by 4.1 Mkg from January (with levels of 33.1 Mkg) to September, at which point they stood at 28.9 Mkg, only to increase 9.4 Mkg by the end of the year to finish 2005 at 38.4 Mkg. This significant increase was caused by various factors, most importantly a late rush of TRQ imports, a situation of oversupply in the North American chicken market, overproduction of allocations due to excellent growing conditions and export disruptions because of avian influenza-related decreases in chicken consumption in various parts of the world.

Over the course of the year, further processed chicken inventory levels increased by 0.9 Mkg in the boneless breast category and 3.2 Mkg in the "other" category for a total increase of 4.1 Mkg. Inventories in the cut-up section only increased 0.5 Mkg despite an increase of 1.4 Mkg in the leg and leg quarter inventories. The breast and other categories increased by 0.2 and 0.6 Mkg, respectively. The wings section of cut-up chicken showed the only decrease in inventory levels as it was 1.4 Mkg lower on December 31, 2005 than on January 1, 2005.

Frozen Chicken Inventories (Mkg)

Our Stock in Trade

TRQ: Working toward the reduction of supplementary imports

, the Minister of International Trade decided in 2005 to limit the volume of imports allowed above the Canadian 7.5% market access level. The 2005 allocation methodology limited the special supplementary imports to 1.2 million kg.

The Minister's decision stipulated that import allocations exceeding the annual Tariff Rate Quota (TRQ) volume be supplied from special supplementary imports (61%), and from a claw-back from the traditional, processor, distributor and foodservice pools (39%). The sharing of the excess requirements was the same as in 2004, but it translated into lower volumes as the excess requirements were more limited in 2005. However, the year 2005 saw a significant increase in the imports-to-compete category where a total of 2.3 million kg was imported. Those imports are for the manufacturers of non-import control products, and they enter Canada above the TRQ.

In addition, it was decided to implement a "meat-on-meat" pool limiting the allocation for these products (e.g. tournedos) to 5.7 million kg. This was recommended by the Tariff Rate Quota Advisory Committee (TQAC) in order to limit the pressure on the TRQ from products that do not contain a significant portion of non-meat ingredients. Although these products are covered under the 13% rule, it was never the intent and they face no foreign competition. The TRQ allocation for these products will always be limited to their 2003 allocation of 5.7 million kg, which they share pro rata. In 2005, their requirements totalled 6.8 million kg, therefore resulting in an allocation of 84% of their total requests.

In the meantime, CFC is still pursuing a review of the 13% rule, a rule that defines the products not subject to Canada's import controls. The multitude of chicken products covered under this generous rule pose a threat to the industry by eroding the market for fresh chicken items. A modification to the 13% rule would greatly simplify the tariff rate quota allocation and eliminate the recourse to special supplementary import allocations.

WTO: Is Hong Kong the Conclusion?

In order to progress towards the conclusion of the Doha Development Round, the WTO negotiations had to build on the August 2004 Framework Agreement to develop a set of modalities for adoption at the 6th WTO Ministerial Conference in Hong Kong. The modalities are a greater level of specification from

Our Stock in Trade

As in 2004, the Minister of International Trade decided in 2005 to limit the volume of imports allowed above the Canadian 7.5% market access level.

TRQ: Working toward the reduction of supplementary imports

As in 2004, the Minister of International Trade decided in 2005 to limit the volume of imports allowed above the Canadian 7.5% market access level. The 2005 allocation methodology limited the special supplementary imports to 1.2 million kg.

The Minister's decision stipulated that import allocations exceeding the annual Tariff Rate Quota (TRQ) volume be supplied from special supplementary imports (61%), and from a claw-back from the traditional, processor, distributor and foodservice pools (39%). The sharing of the excess requirements was the same as in 2004, but it translated into lower volumes as the excess requirements were more limited in 2005. However, the year 2005 saw a significant increase in the imports-to-compete category where a total of 2.3 million kg was imported. Those imports are for the manufacturers of non-import control products, and they enter Canada above the TRQ.

In addition, it was decided to implement a "meat-on-meat" pool limiting the allocation for these products (e.g. tournedos) to 5.7 million kg. This was recommended by the Tariff Rate Quota Advisory Committee (TQAC) in order to limit the pressure on the TRQ from products that do not contain a significant portion of non-meat ingredients. Although these products are covered under the 13% rule, it was never the intent and they face no foreign competition. The TRQ allocation for these products will always be limited to their 2003 allocation of 5.7 million kg, which they share pro rata. In 2005, their requirements totalled 6.8 million kg, therefore resulting in an allocation of 84% of their total requests.

In the meantime, CFC is still pursuing a review of the 13% rule, a rule that defines the products not subject to Canada's import controls. The multitude of chicken products covered under this generous rule pose a threat to the industry by eroding the market for fresh chicken items. A modification to the 13% rule would greatly simplify the tariff rate quota allocation and eliminate the recourse to special supplementary import allocations.

WTO: Is Hong Kong the Conclusion?

In order to progress towards the conclusion of the Doha Development Round, the WTO negotiations had to build on the August 2004 Framework Agreement to develop a set of modalities for adoption at the 6th WTO Ministerial Conference in Hong Kong. The modalities are a greater level of specification from

the framework. They stipulate precisely the percentages of cuts or increases that WTO members must perform over a defined number of years.

The year 2005 showed the increasing level of difficulty to advance negotiations that are becoming very complex and detailed. Once countries are confronted with specific proposals that would really impact them, advances become much more difficult.

The first example of this arduous progress in the negotiations came from the requirement to convert all non *ad valorem* tariffs into *ad valorem* equivalents (AVE). It took more than four months for agriculture negotiators to agree on a formula to convert these tariffs. Although it might appear simple to convert a tariff expressed in a dollar per unit into a tariff expressed as a percentage over the import price, the implications for the next steps in the negotiations forced countries to be extremely cautious in the AVE formula determination. For example, sugar remains unresolved. Once all tariffs, except sugar, were converted, the negotiations on the development of a general tariff reduction formula were not any easier. The negotiators had to define the transition points for the tiers, and the respective percentage of tariff cuts for each of those tiers. Those are arbitrary decisions that have significant implications on the next steps of the negotiations.

This slow progress toward the agreement on complete modalities at the 6th WTO Ministerial Conference in Hong Kong forced negotiators to adjust to reality. The July 2005 meeting of the WTO General Council, first expected to produce a draft text of complete modalities in preparation for Hong Kong, became an event where a first approximation of the modalities was to be developed. Finally, it was an event where the agriculture negotiations Chair could only present a status report of the negotiations. The WTO was seriously behind schedule to conclude an agreement on full modalities, and new WTO Director General **Pascal Lamy** started to talk about two thirds of the modalities to be discussed in Hong Kong.

Then, the fall saw an increasing level of activity at the ministerial level to force progress in the negotiations. It was becoming more political than technical. Mini-ministerial meetings were held in China (in July), Paris, Zurich and Geneva. Negotiations picked up steam in September after the summer break, and from October onward were running full-time.

In early November, it became obvious that complete modalities would not be ready for approval in Hong Kong, and the expectations for the ministerial meeting had to be lowered. The overall ambition for the Doha Development Round was not reduced, but the expectations for the Hong Kong meeting had to be re-calibrated, as stated by WTO Director General Lamy.

The 6th WTO Ministerial Conference in Hong Kong resulted in an agreement, but as expected, progress was slow and difficult. The ministers agreed that modalities should be completed by April 30, 2006 and countries' schedules of commitments by July 31, 2006, with the completion of the final agreement by December 31, 2006. In agriculture, it was also agreed that export subsidies must be eliminated by the end of 2013. For domestic support and market access, the Hong Kong declaration specifies more clearly that there will be three bands for the trade-distorting support reductions, and four bands for the general market access tariff reduction formula.

The agreement defines the structure, but all the work remains to be done on the exact numbers that will specify the real achievement of the Doha Development Round. The Hong Kong declaration was mainly an opportunity to recognize some of the requests of the African cotton producing countries and the Least Developing Countries (LDC) by eliminating export subsidies on cotton and providing duty-free, quota-free access for the vast majority of products originating from LDCs.

In the case of sensitive products, we applaud Canada's success in negotiating the removal of a sentence from the text that would have jeopardized the future of the Canadian dairy, poultry and egg industries. CFC has accepted the federal government strategy to negotiate for aggressive tariff reductions in the regular tariff formula to benefit Canadian export interests, on the understanding that there would not be a link to the sensitive products category, under which Canadian chicken products have to be treated.

The language of the adopted text was a significant improvement from an earlier draft that demanded that the greater the deviation from the general tariff reduction formula, the greater the increase in market access. CFC will continue to work closely with the Canadian government to ensure that adequate treatment of sensitive products is developed in future negotiations leading to the agreement on modalities.

In 2005, CFC was represented during several key negotiating sessions in Geneva and in Hong Kong at the WTO Ministerial Conference. We also participated in meetings of the Cairns Group Farm Leaders, the International Federation of Agricultural Producers, the North American-European Union Farm Leaders, and the WTO Symposium for Non-Governmental Organisations.

CFC used every opportunity to explain our views to other Canadian commodity organizations or Non-Governmental Organizations interested in WTO trade issues. CFC's pragmatic approach to trade calls for improved trade rules, and options for developing countries to foster sustainable agriculture development.

Finally, many communications and government relations initiatives were undertaken by CFC to complement our trade activities. In collaboration with our Canadian dairy, poultry and egg colleagues, we met with the editorial boards of major newspapers in Canada to explain the potential implications of the WTO negotiations, and the key importance of the three pillars of supply management (production discipline, producer pricing and import controls). Any weakening of one of these pillars, such as a reduction of our over-quota tariffs, would create a serious threat to our industry.

The editorial meetings were complemented by an advertising advocacy campaign in October and November where we presented a series of three ads explaining the merits of maintaining an effective supply management system in Canada in more than 100 newspapers across the country. All those efforts pursue the overall goal of communicating the positive contribution of the Canadian chicken industry to the Canadian economy, and the importance of maintaining the three essential pillars of supply management.

Online Business Initiative Update

Chicken Farmers of Canada provides great leadership in the provision of information to farmers, industry partners and consumers.

Chicken Farmers of Canada provides great leadership in the provision of information to farmers, industry partners and consumers. While technology constantly evolves, one constant is the need to build a culture of fact-based information and decision making that focuses on performance measurements.

Phase I of CFC's Online Business Initiative was kicked off in 2004. The main objectives of Phase I were to establish the infrastructure and the basic content for the project. In essence, the two main components of the project are a new public website that provides a wide range of information about CFC and chicken to the general public, and a private portal that gives CFC staff, directors, alternates, provincial boards and other industry stakeholders access to information, documents and data.

CFC's redesigned public website, **www.chicken.ca**, was launched in late 2004. The technology behind the new website makes it easier for staff to manage and make instant changes to content, which results in a dynamic web presence that changes frequently and encourages repeat visitors. It also enables staff to adjust the site content when there is an immediate need to provide relevant information to the public, which proved very useful when media and public attention on avian influenza reached unprecedented levels.

CFC's private portal site will have a significant impact on how our business is conducted. Its main goal is to improve and streamline data management at CFC. A significant amount of time was spent in 2005 on the design, development, fine-tuning and testing of the new system that will become operational in 2006.

In this context, data means data exchange within CFC and between CFC and external parties such as provincial boards and directors. An example of this data exchange within CFC will be a central contact database that facilitates the maintenance of all of CFC's contacts, making mailings, both via regular mail and e-mail, and event management more efficient. Other examples include modules to simplify Interprovincial Movement (IPM) and Market Development Policy (MDP) data management.

The data that flows between CFC and its stakeholders will move from a paper-based system to an electronic system with the implementation of modules for expense claims, archived board and committee minutes and market information, among others. The architecture of the system is such that those with a web browser and a connection to the Internet will be able to access the information to which they are entitled. Strict measures have been put in place to ensure the safety and security of the system.

Users of the new system will require some training in the beginning, but the fact that the system is web browser driven, and is designed to be user-friendly, will make the transition easy.

With Phase I of the project close to being completed, preliminary planning for Phase II, the advanced feature phase, has begun. As a matter of fact, some features that had been planned for Phase II have been incorporated into Phase I to increase the functionality of the modules. It is expected that a significant amount of time will go into the planning of Phase II in 2006. Areas that will be focused on are food safety, promotion & education, as well as enhanced market information.

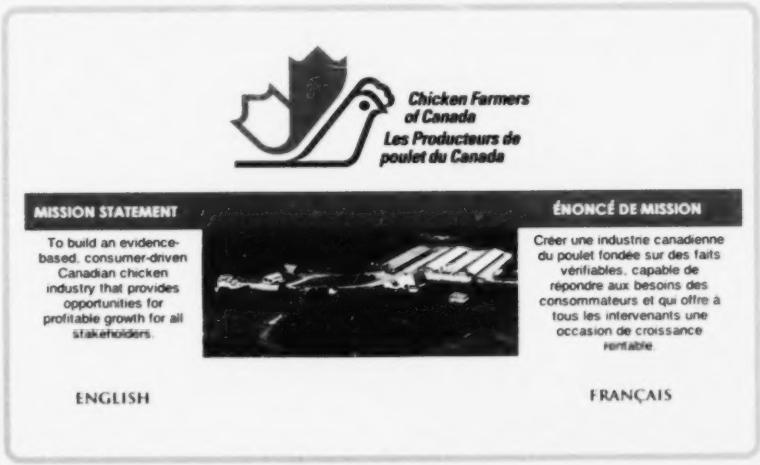

On-Farm Food Safety: *Safe, Safer, Safest* is Simple

CFC's on-farm food safety assurance program (OFFSAP) – or *Safe, Safer, Safest* – has been designed to be implemented simply and effectively on all Canadian chicken farms. *Safe, Safer, Safest* provides record-keeping tools, and uses a standardized framework for chicken farmers to follow that is based on good production and sound animal husbandry practices.

CFC took the initiative to develop an on-farm food safety program in 1996, which represented a marked departure from other regulatory jurisdictions that saw food safety requirements being imposed by government. The innovative program was developed by farmers in close consultation with government and industry stakeholders. The Food Safety Committee has the responsibility of overseeing the review process and of ensuring delivery of the program.

As CFC developed its program, the benefits of Canadian practices, and the differences in comparison to other countries came to light. Today, the program is an excellent tool, highlighting the good production practices used on Canadian farms.

OFFSAP – Enhancements and Improvements

Now that the program has begun certification across Canada, the Food Safety Committee initiated a review of the *Safe, Safer, Safest* program in late 2004 and early 2005. The benefits of the on-farm food safety program have resulted in significant uptake of implementation across the country.

Although voluntary in nature at the outset, several provinces have taken steps to make the *Safe, Safer, Safest* program mandatory. Alberta was the first province to make the program mandatory followed by British Columbia, Manitoba, Ontario and Saskatchewan. As a result, nearly 70% of chicken farmers have been audited and certified. Certification will continue in 2006 as the remaining provinces continue to implement the program.

The Food Safety Committee's review was conducted, in part, as a result of the avian influenza outbreak in the Fraser Valley, to take into account recommendations from farmers and auditors, to examine new scientific evidence, and to clarify certain sections.

As a result of this review, the Board of Directors approved a revised set of strict biosecurity requirements in January 2005, and a series of more general amendments to the manual in March 2005. The amended manuals were circulated to farmers in late 2005 and will become part of the audit process in 2006. It is important to note the scope of changes made to biosecurity, as well as the effort being made to incorporate these changes into the next round of audits.

Some changes to *Safe, Safer, Safest* include:

- renewed emphasis on controlling access to the farm
- identifying and controlling possible disease vectors
- strict boot biosecurity protocol that all visitors and workers must follow
- update to the procedure for notifying the CFIA and provincial board if a reportable disease is found

Most of these items were already a part of the program, but some may have been given higher priority, or different protocols. Many of these changes were made in consultation with Agriculture and Agri-Food Canada and the Canadian Food Inspection Agency (CFIA). The program is a living document – changing as we learn.

The amendments to the manual requirements indicated the need for training sessions (in the form of an update) for the on-farm auditors that were held in November and December. These updates were conducted to ensure that the program is applied consistently, and ensures that all farmers across Canada are being audited to the same standard. Accordingly, the auditor's checklist has been revised and will be distributed early in 2006.

The national on-farm food safety recognition program was developed with the CFIA, the provinces, and the territories through the On-Farm Food Safety sub-committee of the Federal-Provincial-Territorial Agri-Food Inspection Committee. The CFIA recognition process uses one standard to give government recognition to on-farm food safety programs for all national commodities – a system that is simple and unique to Canada.

OFFSAP Management Manual Development

While CFC received technical recognition of the on-farm manual from the CFIA in 2002, full recognition requires CFC to develop, implement and verify the management system associated with the on-farm food safety program.

The management manual is a tool that impacts the national and provincial offices and will help prove to the CFIA that CFC's food safety system is proceeding as planned.

In 2005, CFC finalized the draft of the management manual in cooperation with the provincial board offices. This will lead to a technical review of the management manual with the CFIA in early 2006.

This review will be a gap analysis in order to determine if CFC's management manual meets the requirements as stipulated by the government.

Once this gap-analysis is successfully completed, CFC will move to fully implement the management protocols, and proceed to obtain full recognition from CFIA for OFFSAP. Obtaining full recognition will involve undergoing a third party audit by a CFIA accredited organization to ensure that CFC is meeting the requirements as directed by the management manual. This will be an audit of the whole program and differs from the certification farm audits.

Safe, Safer, Safest is tightly linked with current food safety standards throughout Canada. The collective goal for farmers is to have a clear, transparent program to prove that these rigorous standards are not only being met, they are being exceeded.

The food safety program had always been promoted as an encompassing program designed to:

- streamline approaches and requirements from industry, government and other stakeholders
- meet consumer demands for demonstrable food safety practices
- be ahead of the curve in relation to other commodities developing programs
- serve as a risk management tool to reduce liability
- sustain market demand
- help demonstrate to consumers the care with which Canadian farmers grow chicken

The significant implementation of *Safe, Safer, Safest* represents extensive work by farmers and provincial marketing boards to make this program a success. It now provides an opportunity to promote the program to all stakeholders and consumers.

Safe, Safer, Safest is Simple

's on-farm food safety assurance program (OFFSAP) – or *Safe, Safer, Safest* – has been designed to be implemented simply and effectively on all Canadian chicken farms. *Safe, Safer, Safest* provides record-keeping tools, and uses a standardized framework for chicken farmers to follow that is based on good production and sound animal husbandry practices.

CFC took the initiative to develop an on-farm food safety program in 1996, which represented a marked departure from other regulatory jurisdictions that saw food safety requirements being imposed by government. The innovative program was developed by farmers in close consultation with government and industry stakeholders. The Food Safety Committee has the responsibility of overseeing the review process and of ensuring delivery of the program.

As CFC developed its program, the benefits of Canadian practices, and the differences in comparison to other countries came to light. Today, the program is an excellent tool, highlighting the good production practices used on Canadian farms.

OFFSAP – Enhancements and Improvements

Now that the program has begun certification across Canada, the Food Safety Committee initiated a review of the *Safe, Safer, Safest* program in late 2004 and early 2005. The benefits of the on-farm food safety program have resulted in significant uptake of implementation across the country.

Although voluntary in nature at the outset, several provinces have taken steps to make the *Safe, Safer, Safest* program mandatory. Alberta was the first province to make the program mandatory followed by British Columbia, Manitoba, Ontario and Saskatchewan. As a result, nearly 70% of chicken farmers have been audited and certified. Certification will continue in 2006 as the remaining provinces continue to implement the program.

The Food Safety Committee's review was conducted, in part, as a result of the avian influenza outbreak in the Fraser Valley, to take into account recommendations from farmers and auditors, to examine new scientific evidence, and to clarify certain sections.

As a result of this review, the Board of Directors approved a revised set of strict biosecurity requirements in January 2005, and a series of more general amendments to the manual in March 2005. The amended manuals were circulated to farmers in late 2005 and will become part of the audit process in 2006. It is important to note the scope of changes made to biosecurity, as well as the effort being made to incorporate these changes into the next round of audits.

Some changes to *Safe, Safer, Safest* include:

- renewed emphasis on controlling access to the farm
- identifying and controlling possible disease vectors
- strict boot biosecurity protocol that all visitors and workers must follow
- update to the procedure for notifying the CFIA and provincial board if a reportable disease is found

Most of these items were already a part of the program, but some may have been given higher priority, or different protocols. Many of these changes were made in consultation with Agriculture and Agri-Food Canada and the Canadian Food Inspection Agency (CFIA). The program is a living document – changing as we learn.

The amendments to the manual requirements indicated the need for training sessions (in the form of an update) for the on-farm auditors that were held in November and December. These updates were conducted to ensure that the program is applied consistently, and ensures that all farmers across Canada are being audited to the same standard. Accordingly, the auditor's checklist has been revised and will be distributed early in 2006.

The national on-farm food safety recognition program was developed with the CFIA, the provinces, and the territories through the On-Farm Food Safety sub-committee of the Federal-Provincial-Territorial Agri-Food Inspection Committee. The CFIA recognition process uses one standard to give government recognition to on-farm food safety programs for all national commodities – a system that is simple and unique to Canada.

While CFC received technical recognition of the on-farm manual from the CFIA in 2002, full recognition requires CFC to develop, implement and verify the management system associated with the on-farm food safety program.

The management manual is a tool that impacts the national and provincial offices and will help prove to the CFIA that CFC's food safety system is proceeding as planned.

In 2005, CFC finalized the draft of the management manual in cooperation with the provincial board offices. This will lead to a technical review of the management manual with the CFIA in early 2006.

This review will be a gap analysis in order to determine if CFC's management manual meets the requirements as stipulated by the government.

Once this gap-analysis is successfully completed, CFC will move to fully implement the management protocols, and proceed to obtain full recognition from CFIA for OFFSAP. Obtaining full recognition will involve undergoing a third party audit by a CFIA accredited organization to ensure that CFC is meeting the requirements as directed by the management manual. This will be an audit of the whole program and differs from the certification farm audits.

Safe, Safer, Safest is tightly linked with current food safety standards throughout Canada. The collective goal for farmers is to have a clear, transparent program to prove that these rigorous standards are not only being met, they are being exceeded.

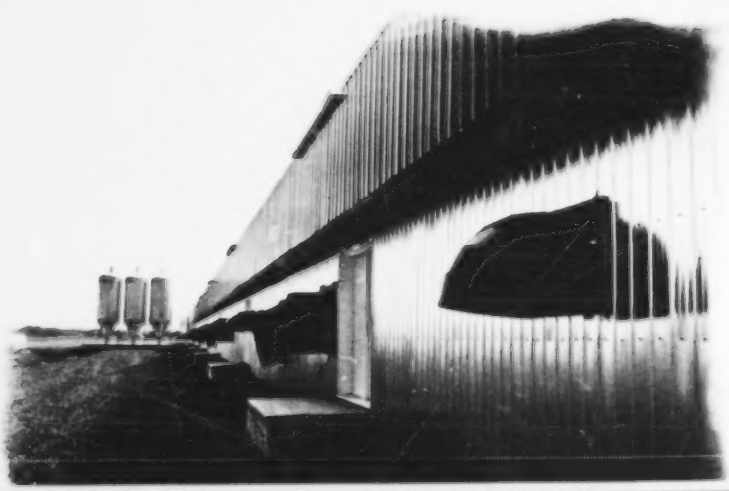

Animal Health & Disease Management

of avian influenza (AI) in British Columbia taught the Canadian poultry industry many important lessons. As a result, a significant amount of work has been carried out on strengthening the animal disease strategy. Throughout 2005, this work proved to be a testament to the stakeholder relationships that have been fostered or enhanced as a result of the crisis.

The strategy further developed protocols for disease prevention and mitigation. As animal disease is not solely a chicken issue, much of the work was done collectively by the four national feather organizations and the Canadian Poultry and Egg Processors Council (CPEPC).

Early in 2005, these five organizations jointly hired an Avian Influenza Project Coordinator to manage the animal disease portfolio, and to move it forward over the course of the year. This was to address the need for the coordination of activities associated with AI preparedness and to ensure consistent communication between all parties. Overall, there were many successes in this portfolio.

The animal disease strategy has evolved into a three-step approach:

1. **The first step is prevention, focusing on how to prevent the disease from entering commercial flocks in the first place. This involves key areas such as biosecurity and an avian influenza surveillance program.**
2. **The second step is dealing with a reported case of avian influenza in the first 24-72 hours. This involves reducing the period of time to confirm avian influenza through lab diagnostics, quickly stamping out any confirmed cases and quarantining specific areas to ensure that the virus does not spread.**
3. **The third step is an overall approach to AI, including mortality disposal and provincial operational plans.**

Prevention

While there are many vectors by which a virus can gain access to a barn and come into contact with a flock, a large percentage of these can be reduced by having a strict biosecurity program in place at the farm.

Biosecurity programs serve as an effective risk mitigation tool. CFC's on-farm food safety assurance program contains a strict biosecurity component which includes several tools for farmers. As a result of lessons learned during the 2004 AI outbreak in B.C., some amendments have been made to the program and will be part of the audit process in 2006.

The poultry industry also worked with the Canadian Food Inspection Agency (CFIA) on the establishment of an avian influenza surveillance program.

This is timely because all countries will be required to have surveillance programs for H5 and H7 avian influenzas as a result of new rules adopted by the International Organization for Animal Health (OIE). The OIE has redefined the

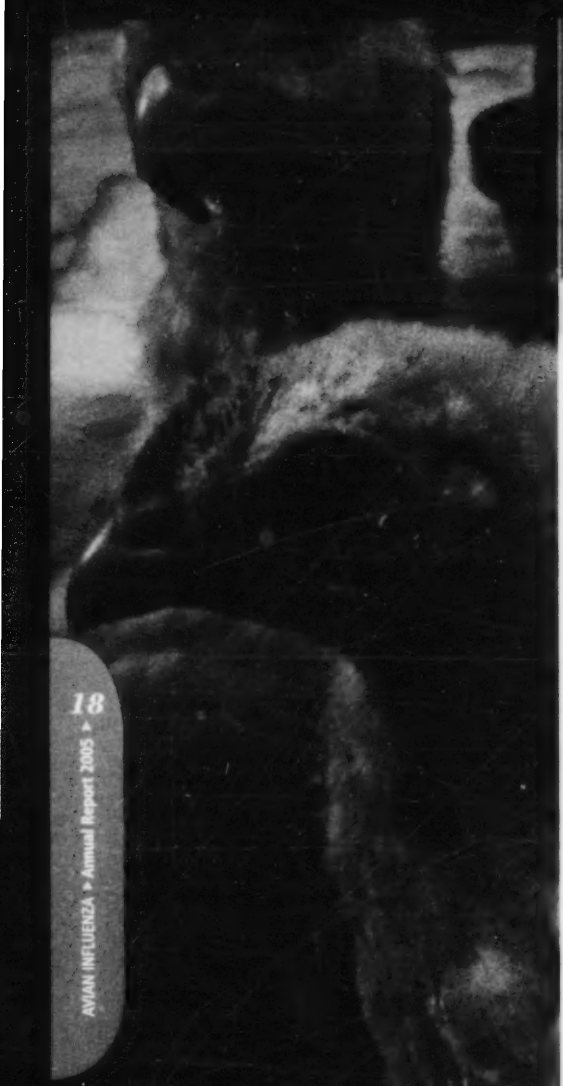

Avian Influenza, Animal Health & Disease Management

The 2004 outbreak of avian influenza (AI) in British Columbia taught the Canadian poultry industry many important lessons. As a result, a significant amount of work has been carried out on strengthening the animal disease strategy. Throughout 2005, this work proved to be a testament to the stakeholder relationships that have been fostered or enhanced as a result of the crisis.

The strategy further developed protocols for disease prevention and mitigation. As animal disease is not solely a chicken issue, much of the work was done collectively by the four national feather organizations and the Canadian Poultry and Egg Processors Council (CPEPC).

Early in 2005, these five organizations jointly hired an Avian Influenza Project Coordinator to manage the animal disease portfolio, and to move it forward over the course of the year. This was to address the need for the coordination of activities associated with AI preparedness and to ensure consistent communication between all parties. Overall, there were many successes in this portfolio.

The animal disease strategy has evolved into a three-step approach:

1. **The first step is prevention, focusing on how to prevent the disease from entering commercial flocks in the first place. This involves key areas such as biosecurity and an avian influenza surveillance program.**
2. **The second step is dealing with a reported case of avian influenza in the first 24-72 hours. This involves reducing the period of time to confirm avian influenza through lab diagnostics, quickly stamping out any confirmed cases and quarantining specific areas to ensure that the virus does not spread.**
3. **The third step is an overall approach to AI, including mortality disposal and provincial operational plans.**

Prevention

While there are many vectors by which a virus can gain access to a barn and come into contact with a flock, a large percentage of these can be reduced by having a strict biosecurity program in place at the farm.

Biosecurity programs serve as an effective risk mitigation tool. CFC's on-farm food safety assurance program contains a strict biosecurity component which includes several tools for farmers. As a result of lessons learned during the 2004 AI outbreak in B.C., some amendments have been made to the program and will be part of the audit process in 2006.

The poultry industry also worked with the Canadian Food Inspection Agency (CFIA) on the establishment of an avian influenza surveillance program.

This is timely because all countries will be required to have surveillance programs for H5 and H7 avian influenzas as a result of new rules adopted by the International Organization for Animal Health (OIE). The OIE has redefined the

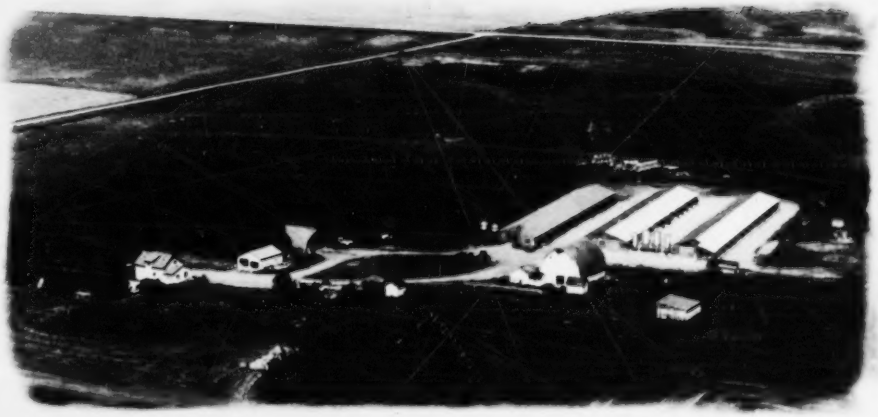

reportable forms of avian influenza to include low pathogenic forms of both H5 and H7. The highly pathogenic forms have always been reportable.

As part of these initiatives, the CFIA is surveying the prevalence of low pathogenic avian influenza in Canada.

The objectives of the survey are to determine the prevalence of low pathogenic (H5 and H7) avian influenza in Canada and to help establish protocols for an on-going avian influenza surveillance program. The results of the preliminary survey will be used to analyze the risk to the poultry industry, and to determine future disease strategy policies.

Reacting Quickly

The 2004 outbreak pointed to the need for an effective pre-emptive cull protocol. This is crucial to reducing the first response time to the finding of a contagious animal disease in a commercial poultry flock.

Within this new protocol, CFIA can use test results from accredited laboratories in the federal-provincial laboratory network. Prior to this, only test results from the federal laboratory could be used to make depopulation orders, which could cause a significant delay in reaching a decision regarding next steps. Currently, accredited laboratories exist in B.C., Alberta, Manitoba, Ontario and Quebec.

The CFIA gains the flexibility to order a flock depopulated based on preliminary test results indicating an Influenza A virus (results available within one day), in conjunction with positive clinical signs of avian influenza in the flock. Before the new protocol was developed, the depopulation order would not be made until both a positive test for Influenza A and the virus had been isolated (usually requiring several days of additional testing). Speed is crucial in determining the severity or type of disease in a flock.

The benefit of the new protocol was demonstrated in mid-November 2005, following a finding of low pathogenic H5N2 on two B.C. duck farms. As a result, all birds on the index premises were depopulated. Poultry farms in the surrounding areas were quarantined but none were impacted by the virus.

This pre-emptive cull protocol will be reviewed in early 2006.

The Canadian poultry industry has also been working with the CFIA on a review of the compensation maximums under the Health of Animals Act. More specifically, to develop a standard calculation in order to determine the fair market replacement value of birds ordered culled. Compliance and reporting will be much more effective and accurate if the farmers are fairly compensated for depopulated flocks. It is in everyone's best interest to have a transparent system of reporting that is recognized by the international community.

Operational Protocols

The key to a successful disease management strategy is to have operational plans in each province. To this end, provincial boards have been working to develop or improve current emergency response protocols. One of the key issues is disposal. The standard means of preparing the depopulated birds for disposal will be in-barn composting but there will be a need for local/regional/provincial plans to disperse the finished product.

These regional plans will include strategies developed at the national level such as the pre-emptive cull protocol and communication plans.

These procedures are much more detailed in terms of operational protocols during an outbreak, and the benefit of these plans is demonstrated by the variety of groups working in each province to develop them. These include the provincial departments of agriculture, environment, health, and industry representatives that include farmers, processors, suppliers and catchers. Also involved are provincial, municipal and regional governments.

A series of mock table-top exercises have begun to test the components of the plans. Drills are an effective means of determining strengths and weaknesses before trouble strikes.

The animal disease strategy will remain a high priority throughout 2006, as CFC and the provincial boards continue to focus on the three key areas of importance to ensure that the industry as a whole is doing its job to prevent or mitigate the impact of the next outbreak.

Animal Care: Keeping it Simple

CFC has a long history of working with its stakeholders to ensure that stringent regulations and recommendations on the care and handling of chickens are met and followed.

CFC has a long history of working with its stakeholders to ensure that stringent regulations and recommendations on the care and handling of chickens are met and followed. After all, it is in the best interest of all that our birds are raised in the most careful and conscientious manner.

CFC's Animal Care Program

In 2003, CFC began developing a comprehensive program designed to demonstrate the appropriate care given to chickens raised on Canadian farms. The Animal Care Program is based on the Code of Practice supported by our industry stakeholders. CFC has worked diligently with our partners in order to create the best possible program for Canada.

In 2004, provincial boards, the Canadian Poultry and Egg Processors Council, the Further Poultry Processors Association of Canada and the Canadian Restaurant and Foodservices Association were consulted on the first draft of the program.

Based on the feedback received from these organizations, the program was revised and was later piloted in the provinces. Farmers participating in the pilot projects provided direct feedback on the practicality and ease of implementation of the program. It is important that all participants understand the importance of the program and contribute to making it more effective.

Over the past two years, more than 40 Canadian stakeholders representing industry, academia, and the federal and provincial governments were consulted on the program.

Continued consultations with the provincial boards, and developing cohesiveness with CFC's on-farm food safety program, *Safe, Safer, Safest*, are planned in the next phases of the program. Incorporating the Animal Care Program into the audit process for *Safe, Safer, Safest* will significantly reduce overall administration and make the program easier for farmers to implement and follow.

The Animal Care Committee has targeted 2006 for the completion of the Animal Care Program, and will continue to work closely with key stakeholders, including the Canadian Federation of Humane Societies, poultry welfare specialists and the Canadian Veterinary Medical Association.

CFC looks forward to continuing its work with industry partners to ensure that a high level of animal care is maintained on Canadian chicken farms, and that this high level of animal care is demonstrated to consumers. A successful, auditable Animal Care Program will help rank Canadian chicken farmers among the world leaders in terms of animal care.

The Code of Practice

For over two decades, CFC has played an active role in the support and development of the *Recommended code of practice for the care and handling of farm animals: Chickens, Turkeys and Breeders from Hatchery to Processing Plant*.

The Code represents the significance that all poultry stakeholders place on achieving appropriate animal care standards. They provide guidelines which promote sound animal care practices. A key emphasis of the latest review process was placed on updating the industry, and on updating the Code to meet contemporary management practices.

The Canadian Agri-Food Research Council (CARC) provided leadership by carrying out a coordination role during the review process of the Codes of Practice. Printed copies are available and may be obtained directly from CARC or viewed electronically on the CARC website (**www.carc-crac.ca**).

The review process involved participation from several different levels of government, the Canadian Veterinary Medical Association, the Canadian Federation of Humane Societies, the Canadian Council on Animal Care, and academics specializing in animal behaviour, to ensure that the appropriate standards for the care and handling of chickens were outlined in the Code.

Innovation through Research

Research is a priority for maintaining the health, growth and future success of the chicken industry in Canada. In 2001, CFC created a Research Fund with an initial investment of two million dollars.

Each year, a contribution is made towards the final goal of $10 million. The amount varies from year to year.

In 2005, $185,000 was transferred to the fund bringing the total to approximately $4.26 million. The fund confirms our long-term commitment to research in the Canadian chicken industry. Research allows our sector to grow, domestically and internationally, as we respond to evolving consumer needs and preferences.

The Canadian Poultry Research Council

The Canadian Poultry Research Council (CPRC) was established in 2001 by the five national poultry organizations in Canada. The mandate of CPRC is to implement programs for poultry research and development that address industry needs. **Ian Blenkharn** from Nova Scotia was CFC's representative on the CPRC Board of Directors in 2005.

The CPRC and Agriculture and Agri-Food Canada (AAFC) hosted a workshop in May entitled "Canadian Poultry Research – Strengths and Weaknesses". Over 80 representatives from academia, industry and government participated in the workshop. Its objective was to update Canada's poultry research priorities, and to provide recommendations to advance the future of research in Canada.

Six research priority areas were identified at the workshop:

- Food Safety
- Animal Welfare
- Poultry Health and Disease
- Antibiotic Replacement
- Environmental Concerns
- Product Development/ Value-Added Products

AviMicroNet

In 2004, the CPRC Board of Directors approved four research projects for funding under CPRC's Avian Microbiology Research Network (AviMicroNet) for a total of $352,900 over two years; CFC contributed $200,000. Matching funding from other sources, CPRC funds were leveraged almost 4:1 in some cases.

Food Safety and Quality Research

In October, CPRC sent out a request for applications to researchers working in the areas of food safety and quality (specifically, the impact of poultry health and disease), as well as the welfare of growing turkeys (with a focus on flushing syndrome). The deadline for applications was December 16, 2005.

CPRC's Scientific Advisory Committee will have met in January 2006 to review proposals that were received. The CPRC Board of Directors plans to make its funding recommendations in early February.

Environmental Research

In 2005, the CPRC approved $199,000 for six research projects on the environment. CFC has contributed $75,000 toward these projects.

The environment projects approved for funding are:

1. *Development of a Dynamic Model of Ca(lcium) and P(hosphorus) flows in Layers.* Lead Researcher: J. France, University of Guelph
2. *Activity-specific workplace exposures of poultry barn workers.* Lead Researcher: S. Senthilselvan, University of Alberta
3. *Distribution uniformity and emission reduction potential of a precision applicator for surface and sub-surface land application of poultry manure.* Lead Researcher: C. Lague, University of Saskatchewan
4. *Reducing pollution from veterinary pharmaceuticals in agriculture runoff from poultry manure.* Lead Researcher: S. Prasher, McGill University
5. *Ammonia emissions from poultry litter, poultry manure and poultry buildings under warm and cold weather conditions.* Lead Researcher: J. Feddes, University of Alberta
6. *Mitigation of odour and dust from the aerial environment in poultry housing facilities using botanical systems.* Lead Researcher: M. Dixon, University of Guelph

All six projects have been submitted to the Natural Sciences and Engineering Research Council/Agriculture and Agri-Food Canada (NSERC/AAFC) research grant program for consideration (2:1 matching funding).

Keeping it Simple

has a long history of working with its stakeholders to ensure that stringent regulations and recommendations on the care and handling of chickens are met and followed. After all, it is in the best interest of all that our birds are raised in the most careful and conscientious manner.

CFC's Animal Care Program

In 2003, CFC began developing a comprehensive program designed to demonstrate the appropriate care given to chickens raised on Canadian farms. The Animal Care Program is based on the Code of Practice supported by our industry stakeholders. CFC has worked diligently with our partners in order to create the best possible program for Canada.

In 2004, provincial boards, the Canadian Poultry and Egg Processors Council, the Further Poultry Processors Association of Canada and the Canadian Restaurant and Foodservices Association were consulted on the first draft of the program.

Based on the feedback received from these organizations, the program was revised and was later piloted in the provinces. Farmers participating in the pilot projects provided direct feedback on the practicality and ease of implementation of the program. It is important that all participants understand the importance of the program and contribute to making it more effective.

Over the past two years, more than 40 Canadian stakeholders representing industry, academia, and the federal and provincial governments were consulted on the program.

Continued consultations with the provincial boards, and developing cohesiveness with CFC's on-farm food safety program, *Safe, Safer, Safest*, are planned in the next phases of the program. Incorporating the Animal Care Program into the audit process for *Safe, Safer, Safest* will significantly reduce overall administration and make the program easier for farmers to implement and follow.

The Animal Care Committee has targeted 2006 for the completion of the Animal Care Program, and will continue to work closely with key stakeholders, including the Canadian Federation of Humane Societies, poultry welfare specialists and the Canadian Veterinary Medical Association.

CFC looks forward to continuing its work with industry partners to ensure that a high level of animal care is maintained on Canadian chicken farms, and that this high level of animal care is demonstrated to consumers. A successful, auditable Animal Care Program will help rank Canadian chicken farmers among the world leaders in terms of animal care.

The Code of Practice

For over two decades, CFC has played an active role in the support and development of the *Recommended code*

of practice for the care and handling of farm animals: Chickens, Turkeys and Breeders from Hatchery to Processing Plant.

The Code represents the significance that all poultry stakeholders place on achieving appropriate animal care standards. They provide guidelines which promote sound animal care practices. A key emphasis of the latest review process was placed on updating the industry, and on updating the Code to meet contemporary management practices.

The Canadian Agri-Food Research Council (CARC) provided leadership by carrying out a coordination role during the review process of the Codes of Practice. Printed copies are available and may be obtained directly from CARC or viewed electronically on the CARC website (**www.carc-crac.ca**).

The review process involved participation from several different levels of government, the Canadian Veterinary Medical Association, the Canadian Federation of Humane Societies, the Canadian Council on Animal Care, and academics specializing in animal behaviour, to ensure that the appropriate standards for the care and handling of chickens were outlined in the Code.

Innovation through Research

is a priority for maintaining the health, growth and future success of the chicken industry in Canada. In 2001, CFC created a Research Fund with an initial investment of two million dollars.

Each year, a contribution is made towards the final goal of $10 million. The amount varies from year to year.

In 2005, $185,000 was transferred to the fund bringing the total to approximately $4.26 million. The fund confirms our long-term commitment to research in the Canadian chicken industry. Research allows our sector to grow, domestically and internationally, as we respond to evolving consumer needs and preferences.

The Canadian Poultry Research Council

The Canadian Poultry Research Council (CPRC) was established in 2001 by the five national poultry organizations in Canada. The mandate of CPRC is to implement programs for poultry research and development that address industry needs. **Ian Blenkharn** from Nova Scotia was CFC's representative on the CPRC Board of Directors in 2005.

The CPRC and Agriculture and Agri-Food Canada (AAFC) hosted a workshop in May entitled "Canadian Poultry Research – Strengths and Weaknesses". Over 80 representatives from academia, industry and government participated in the workshop. Its objective was to update Canada's poultry research priorities, and to provide recommendations to advance the future of research in Canada.

Six research priority areas were identified at the workshop:

- Food Safety
- Animal Welfare
- Poultry Health and Disease
- Antibiotic Replacement
- Environmental Concerns
- Product Development/ Value-Added Products

Avian Microbiology

In 2004, the CPRC Board of Directors approved four research projects for funding under CPRC's Avian Microbiology Research Network (AviMicroNet) for a total of $352,900 over two years; CFC contributed $200,000. Matching funding from other sources, CPRC funds were leveraged almost 4:1 in some cases.

Environmental Research

Food Safety and Quality Research

In October, CPRC sent out a request for applications to researchers working in the areas of food safety and quality (specifically, the impact of poultry health and disease), as well as the welfare of growing turkeys (with a focus on flushing syndrome). The deadline for applications was December 16, 2005.

CPRC's Scientific Advisory Committee will have met in January 2006 to review proposals that were received. The CPRC Board of Directors plans to make its funding recommendations in early February.

The 2005 Political Spectrum: The Minority Government Report

Over the course of the past year, Chicken Farmers of Canada, along with our partners in the five national supply management industries (the SM-5), have closely monitored and analyzed the current World Trade Organization's (WTO) negotiations on the road to Hong Kong.

Over the course of the past year, Chicken Farmers of Canada, along with our partners in the five national supply management industries (the SM-5), have closely monitored and analyzed the current World Trade Organization's (WTO) negotiations on the road to Hong Kong.

As part of our proactive approach to influencing these discussions, and thereby attempting to secure the future of supply management in Canada, CFC developed a structured plan that included many supportive activities. All of the initiatives were designed to complement one another and ensure that we do our outmost to reach our overall goal of maintaining the three pillars of supply management.

Constituency Captains' Training Program

In early 2005, CFC, along with our poultry industry partners, worked with a Government Relations firm to develop and deliver training to selected farmers across the country. The training was held during the last two weeks of August in Moncton, St. Hyacinthe, Calgary, Abbotsford, London and Kingston. Based on the feedback, these sessions were a complete success.

In the first two weeks of September, this group of farmers met with the MPs in their ridings to discuss WTO trade negotiations, as well as other issues of concern. The farmers also encouraged their MPs to participate in the Feather Caucus meetings in Ottawa. The follow-up from those sessions has been strong, with close to 40 meetings taking place and most MPs agreeing to get involved and take specific action in support of supply management.

Key Political Meetings – WTO

On October 2, CFC and its SM-5 partners met with the **Honourable Jim Peterson**, Minister of International Trade. At this meeting, the SM-5 outlined concerns regarding the status of the WTO negotiations. The SM-5 partners also met with the **Honourable Andy Mitchell**, Minister of Agriculture and Agri-Food and Canada's chief agriculture negotiator, **Steve Verheul**. At these meetings, the SM-5 outlined the concerns we had with the proposals on the table in Geneva, in particular those dealing with market access.

In addition to these meetings, CFC and its SM-5 partners also met with other key ministerial staff, Parliamentary Secretaries, Agriculture and Trade Critics from the opposition parties, and MPs who have an interest in supply management. The purpose of these meetings was to explain, "what's at stake" in the WTO agriculture negotiations.

The Feather Caucus

The Feather Caucus was re-launched with the help and support of the **Honourable Don Boudria**, and once again proved to be a good forum to gather Members of Parliament of ridings where the poultry and egg industries are significant contributors to the local economy.

The House of Commons dealt several times with supply management and the WTO negotiations. On June 7, there was a special debate on supply management and on November 22, the House unanimously adopted a motion that gave specific directions to the agriculture negotiators. The approval of this motion was a strong show of support from all parties.

The motion reads, "That, in the opinion of the House, the government should give its negotiators a mandate during the negotiations at the World Trade Organization so that, at the end of the current round of negotiations, Canada obtains results that ensure that the supply management sectors are subject to no reduction in over-quota tariffs and no increase in tariff quotas, and also ensures an agreement that strengthens the market access position of Canada's agricultural exporters so that all sectors can continue to provide producers with a fair and equitable income."

Advocacy Campaign

The SM-5 launched a national advertising campaign on October 31, 2005. A series of three ads were placed in major daily and weekly newspapers across the country. The SM-5 also established a website

(**www.farmsandfood.ca**) where consumers and producers could read about the SM-5, show support for supply management, get tips and tools for the 2006 election, and view updates on the status of the WTO negotiations.

Documents were prepared to galvanize support from farmers across the country. Key messages and leave-behinds were distributed to help farmers simplify the message when promoting the industry at the grassroots level.

The purpose of the advocacy campaign was to promote the role of, and ensure the future of supply management in Canada. The ads were very successful and sent a clear message to MPs, candidates, and consumers that Canada must stand firm during the WTO negotiations.

CFC Parliamentary Event and Supply Management

On November 22, 2005, Chicken Farmers of Canada hosted a Parliamentary reception for Senators, MPs and senior political and departmental staff.

The event provided CFC's board members and staff the opportunity to meet Ministers, Senators, Parliamentary Secretaries, government and opposition MPs, as well as senior political and departmental staff in an informal setting to discuss the issues of the day.

Among the attendees were over 105 MPs and Senators and approximately 50 senior political and departmental staff who met with representatives from CFC and other industry partners. This event provided CFC an opportunity to increase our visibility at the political level, thus helping to raise awareness among decision-makers of the current state of negotiations at the WTO, as well as what was at stake in Hong Kong.

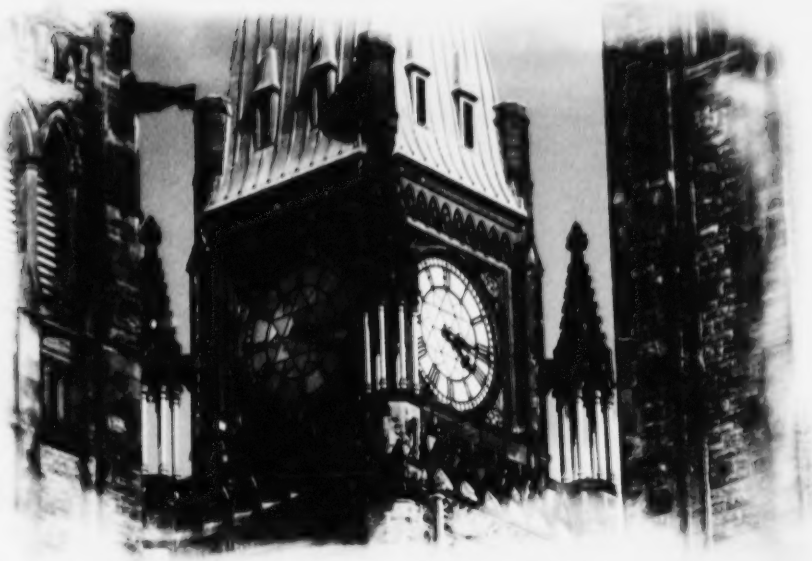

Legislation Monitoring

Over the course of the past year, CFC has monitored the following Bills in the House of Commons and the Senate due to their potential impact on the chicken industry:

- *C-50 (Cruelty to Animals) – Debates at Referral Stage – First Reading – November 21, 2005, but Parliament was dissolved and an election was called.*
- *C-28 (Food and Drugs) – Received Royal Assent in the Senate on November 24, 2005 but not in force as of yet.*
- *C-264 (Lynn Myers – Private Member's Bill on Supply Management) – Received First Reading in the House but stalled because an election was called.*

On November 28th, the federal Liberal government was challenged on a non-confidence motion put forth by the Conservative Party of Canada and supported by the Bloc Québécois and the NDP. On November 29th, the Prime Minister visited the Governor General and asked that Parliament be dissolved and a general election be called immediately with election day set for January 23, 2006.

CFC, and its supply management partners, will continue to provide the necessary tools and messaging for farmers to advocate on their own behalf. The messages need to be sent clearly, simply, and consistently. Supply management is not on the negotiating table.

Canada

Communications Highlights

of the primary mandates of Chicken Farmers of Canada is to represent the interests of chicken farmers, both domestically and on the international stage. This requires that the views of Canada's chicken farmers be clear and readily available. Working closely with public and farmer audiences to deliver crisp, simple messages, CFC has been diligent in responding to hundreds of consumer, media and other calls and interview requests on avian influenza, in particular.

This dossier was reopened in 2005, and while a large number of the media were familiar with the issues due to the coverage of the 2004 outbreak in British Columbia, there were still some fundamental challenges and misperceptions that needed addressing. Despite the responsive nature – rather than proactive – of these opportunities, favorable results and further positive dialogue can be considered successes.

Late in the year, several issues came to a head at the same time that, in actuality, had little or no correlation, other than the fact that avian influenza was involved in some way.

First there was the overall "pandemic fear" that has been a global issue since 2003, which drew more attention this year as highly pathogenic H5N1 had been found in a number of countries in Asia and across Europe.

Secondly, there was a wild bird survey to gather baseline information of avian influenza prevalence in the wild population (specifically H5 and H7 types). Finding avian influenza in the wild bird population was expected.

Thirdly, there was the detection of low pathogenic H5N2 in two B.C. commercial duck flocks during a routine test. In both the survey and the commercial duck flocks, no clinical signs of illness were observed and there was no indication of mortalities.

The general confusion about avian influenza and a concern that this would alter consumption led to CFC conducting a survey on avian influenza toward the end of the year. Like the previous surveys conducted during the 2004 outbreak, this one assessed consumer behaviour and attitudes, determined who is most trusted to speak on the subject, and tested the general knowledge of consumers and several key messages.

This survey found significantly higher avian influenza awareness and the association of it with chicken. It also indicated a favourable public environment in terms of consumption, confidence in the health & safety of chicken, and of CFC's communications efforts.

Putting Things Simply: Communications Highlights

One of the primary mandates of Chicken Farmers of Canada is to represent the interests of chicken farmers, both domestically and on the international stage.

One of the primary mandates of Chicken Farmers of Canada is to represent the interests of chicken farmers, both domestically and on the international stage. This requires that the views of Canada's chicken farmers be clear and readily available. Working closely with public and farmer audiences to deliver crisp, simple messages, CFC has been diligent in responding to hundreds of consumer, media and other calls and interview requests on avian influenza, in particular.

This dossier was reopened in 2005, and while a large number of the media were familiar with the issues due to the coverage of the 2004 outbreak in British Columbia, there were still some fundamental challenges and misperceptions that needed addressing. Despite the responsive nature – rather than proactive – of these opportunities, favorable results and further positive dialogue can be considered successes.

Late in the year, several issues came to a head at the same time that, in actuality, had little or no correlation, other than the fact that avian influenza was involved in some way.

1. **First there was the overall "pandemic fear" that has been a global issue since 2003, which drew more attention this year as highly pathogenic H5N1 had been found in a number of countries in Asia and across Europe.**
2. **Secondly, there was a wild bird survey to gather baseline information of avian influenza prevalence in the wild population (specifically H5 and H7 types). Finding avian influenza in the wild bird population was expected.**
3. **Thirdly, there was the detection of low pathogenic H5N2 in two B.C. commercial duck flocks during a routine test. In both the survey and the commercial duck flocks, no clinical signs of illness were observed and there was no indication of mortalities.**

The general confusion about avian influenza and a concern that this would alter consumption led to CFC conducting a survey on avian influenza toward the end of the year. Like the previous surveys conducted during the 2004 outbreak, this one assessed consumer behaviour and attitudes, determined who is most trusted to speak on the subject, and tested the general knowledge of consumers and several key messages.

This survey found significantly higher avian influenza awareness and the association of it with chicken. It also indicated a favourable public environment in terms of consumption, confidence in the health & safety of chicken, and of CFC's communications efforts.

For example, 93% of the survey respondents were very (53%) or somewhat confident (40%) in the health and safety of eating Canadian chicken.

Some other key results included:

- **93% of Canadians are aware of avian influenza and strongly associate it with chicken**
- **41% of Canadians think they can catch avian influenza from eating cooked chicken**
- **62% of Canadians say they need more information about avian influenza**
- **77% of Canadians believe that it is very to somewhat likely that the avian influenza virus will mutate and spread among humans**

It is clear that the role of CFC to inform and to continue dispelling myths needs to continue and will be a factor in maintaining the popularity of chicken.

July 1st was no Friday the 13th!

For the 13th consecutive year as National Sponsors of Canada Day festivities in Ottawa, Chicken Farmers of Canada once again served nearly 10,000 chicken sandwiches and salads at *The Great Canadian Chicken Barbecue*. As in previous years, the Boys and Girls Clubs of Canada received 50 cents from the sale of each chicken item, making the event a success on many levels.

The sandwich served in 2005 was "The Taste of Summer Chicken Sandwich", which won **Tina Lissemore**, of Port Williams, Nova Scotia, and her family, a trip to Ottawa for Canada Day in a nation-wide contest held in *Canadian Living* and *Coup de Pouce* magazines.

This recipe and many more are now available on the Chicken Farmers of Canada website.

Education and Marketing

The Promotion/Education Campaign was extended for an additional year in 2005 while a sub-committee of the Market Development Committee – made up of marketing and promotion experts from throughout the industry – developed a proposal for a long-term Education/ Marketing Plan for the whole chicken industry. This initiative adheres to CFC's five-year strategic plan developed by CFC and its stakeholders back in 2003.

The goal of the Education/Marketing Plan, and the overall strategic plan, is to further enhance the relationship between consumers and chicken. The Education/ Marketing Plan contains initiatives that are consistent with the needs of chicken stakeholders and builds on current promotion/education initiatives.

Upon approval, the plan will be further developed for implementation in 2007.

Promotion and Education

The fourth year of the Promotion/ Education Campaign saw the further development of many of the initiatives from previous years. Workshops for the Education Ambassador Program were held in most provinces, completing the first round of media and/or presentation skills training for farmers and provincial board staff.

It was felt to be a critical priority for 2005 based on lessons learned during the 2004 AI outbreak in B.C. Providing farmers and staff with the tools to respond to media inquiries, act as community spokespeople, and be proactive on key issues has enabled more of CFC's messages to be heard. It also provides an unparalleled local perspective and a personal touch on issues.

CFC also developed two resources for dietitians and other health professionals that were distributed during the Dietitians of Canada annual conference in Toronto and the Canadian Diabetes Association professional conference which took place in Edmonton in the fall.

One resource demonstrated how to include chicken as part of a healthier diet, for weight management, diabetes and heart disease. The other resource is a food journal where patients can record what they eat, and share this information with their dietitian or health professional. Requests for these two items have been steady.

CFC also continued building its relationship with agriculture educators and policy makers by sponsoring the National Agriculture Awareness Conference held in November in Edmonton. The goal of this conference is to bring together people who have a common interest in agriculture awareness programs including educators, provincial and federal government agencies, Agriculture in the Classroom administrators and industry representatives.

Communicating the key messages of CFC and its members to a variety of audiences continues to be critical to achieving the goals set out in CFC's five-year strategic plan. The message is simple: Canada's chicken farmers are proud to grow safe, healthy and nutritious chicken that consumers love.

Enforcement

, staff audited the provincial commodity boards and processing facilities for compliance with CFC policies for periods A-58 to A-65. The report for periods A-58 to A-61 was presented and approved by CFC Directors in 2005, and the report for periods A-62 to A-65 will be presented in early 2006.

During the audit of periods A-58 and A-59, three provincial commodity boards were assessed overmarketing levies totalling $39,041. The report was presented and approved by directors in March 2005 and the levies were collected in April 2005.

During the audit of periods A-62 and A-63, one provincial commodity board was assessed overmarketing levies totalling $57,140. The report was presented and approved by directors in November 2005 and the levies were collected in December 2005.

In December 2005, directors agreed to refund $30,379 of the overmarketing levies assessed in 2004 against one board. The board was unable to collect levies assessed against one of its farmers, and had used its best efforts to collect the levies owed, as outlined in the Federal Provincial Agreement.

Back in 2003, CFC directors approved that a levy assessed against a provincial commodity board be paid with an initial payment and the balance over thirty months with principal and interest. In 2005, the balance of the levies owed from the 2003 assessment was received, totalling $75,727.

During the audit periods A-56 to A-65, nine primary processors failed to meet their market development commitments and were assessed market development levies totalling $1,270,247. Six of the processors paid their levies totalling $1,029,809. One primary processor did not pay its assessment of $59,549 and has filed an application for judicial review in the Federal Court. The case is still pending.

Market development levies of $180,889 for periods A-64 and A-65 were assessed against two primary processors. The processors have requested a review of the board's decision. They are still pending.

CFC also collected $53,000 of market development levies assessed against one processor in 2004.

In 2004, a primary processor made a levy payment of $414,946 in protest, filed a complaint with the NFPC, and asked that the complaint be held in abeyance. In 2005, the processor withdrew its complaint and informed CFC that the payment "in protest" was also withdrawn.

CFC monitors the number of live chickens that move in interprovincial and export trade, and reports the figures weekly to each provincial commodity board.

In 2005, CFC received six requests for inter-period quota transfers totalling 606,036 kg live weight compared to three requests in 2004 totalling 154,500 kg live weight.

The inter-period quota transfer policy offers flexibility to meet market needs. Requests are in response to short-term, market- driven requirements between two specific quota periods. Inter-period quota transfers cannot be used to adjust slaughter schedules or affect quota utilization in a given period.

British Columbia	1,035,000	—	—	—
Alberta	238,000	—	10,116,000	—
Saskatchewan	—	2,093,000	—	10,420,000
Manitoba	820,000	—	304,000	—
Ontario	24,895,000	26,164,000	21,232,000	18,650,000
Quebec	26,164,000	24,371,000	18,650,000	21,232,000
New Brunswick	—	—	—	—
Nova Scotia	4,728,000	370,000	4,884,000	—
Prince Edward Island	—	4,882,000	—	4,884,000
Newfoundland & Labrador	—	—	—	—
Total	**57,880,000**	**57,880,000**	**55,186,000**	**55,186,000**

Monitoring & Enforcement

In 2005, staff audited the provincial commodity boards and processing facilities for compliance with CFC policies for periods A-58 to A-65.

Auditing the system

In 2005, staff audited the provincial commodity boards and processing facilities for compliance with CFC policies for periods A-58 to A-65. The report for periods A-58 to A-61 was presented and approved by CFC Directors in 2005, and the report for periods A-62 to A-65 will be presented in early 2006.

Overmarketing Assessment

During the audit of periods A-58 and A-59, three provincial commodity boards were assessed overmarketing levies totalling $39,041. The report was presented and approved by directors in March 2005 and the levies were collected in April 2005.

During the audit of periods A-62 and A-63, one provincial commodity board was assessed overmarketing levies totalling $57,140. The report was presented and approved by directors in November 2005 and the levies were collected in December 2005.

In December 2005, directors agreed to refund $30,379 of the overmarketing levies assessed in 2004 against one board. The board was unable to collect levies assessed against one of its farmers, and had used its best efforts to collect the levies owed, as outlined in the Federal Provincial Agreement.

Back in 2003, CFC directors approved that a levy assessed against a provincial commodity board be paid with an initial payment and the balance over thirty months with principal and interest. In 2005, the balance of the levies owed from the 2003 assessment was received, totalling $75,727.

Market Development

During the audit periods A-56 to A-65, nine primary processors failed to meet their market development commitments and were assessed market development levies totalling $1,270,247. Six of the processors paid their levies totalling $1,029,809. One primary processor did not pay its assessment of $59,549 and has filed an application for judicial review in the Federal Court. The case is still pending.

Market development levies of $180,889 for periods A-64 and A-65 were assessed against two primary processors. The processors have requested a review of the board's decision. They are still pending.

CFC also collected $53,000 of market development levies assessed against one processor in 2004.

In 2004, a primary processor made a levy payment of $414,946 in protest, filed a complaint with the NFPC, and asked that the complaint be held in abeyance. In 2005, the processor withdrew its complaint and informed CFC that the payment "in protest" was also withdrawn.

Interprovincial Movement

CFC monitors the number of live chickens that move in interprovincial and export trade, and reports the figures weekly to each provincial commodity board.

Inter-Period Quota Transfers

In 2005, CFC received six requests for inter-period quota transfers totalling 606,036 kg live weight compared to three requests in 2004 totalling 154,500 kg live weight.

The inter-period quota transfer policy offers flexibility to meet market needs. Requests are in response to short-term, market- driven requirements between two specific quota periods. Inter-period quota transfers cannot be used to adjust slaughter schedules or affect quota utilization in a given period.

Interprovincial Movement of Live Chickens (in kg live weight)

Province	(2005) To	From	(2004) To	From
British Columbia	1,035,000	—	—	—
Alberta	238,000	—	10,116,000	—
Saskatchewan	—	2,093,000	—	10,420,000
Manitoba	820,000	—	304,000	—
Ontario	24,895,000	26,164,000	21,232,000	18,650,000
Quebec	26,164,000	24,371,000	18,650,000	21,232,000
New Brunswick	—	—	—	—
Nova Scotia	4,728,000	370,000	4,884,000	—
Prince Edward Island	—	4,882,000	—	4,884,000
Newfoundland & Labrador	—	—	—	—
Total	**57,880,000**	**57,880,000**	**55,186,000**	**55,186,000**

The movement of live chickens between Ontario and Quebec has increased significantly in 2005 since more producers marketed their production to out-of-province processing facilities. In November and December 2005, live chickens were shipped from Saskatchewan's new processing facility to out-of-province facilities during its start-up. In 2004, live chickens from Saskatchewan were shipped to out-of-province processing facilities due to a 3 month strike at the province's only processing facility.

KPMG LLP
Chartered Accountants
Suite 2000
160 Elgin Street
Ottawa, ON K2P 2P8
Canada

Telephone (613) 212-KPMG (5764)
Fax (613) 212-2896
Internet www.kpmg.ca

AUDITORS' REPORT

To the Minister, Agriculture and Agri-Food Canada
The National Farm Products Council
The Members, Chicken Farmers of Canada

We have audited the statement of financial position of Chicken Farmers of Canada ("CFC") as at December 31, 2005 and the statements of operations and changes in fund balances for the year then ended. These financial statements are the responsibility of CFC's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of CFC as at December 31, 2005 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

The comparative figures for December 31, 2004 were reported on by another firm of chartered accountants.

KPMG LLP

Chartered Accountants

Ottawa, Canada

February 10, 2006

Statement of Financial Position

December 31, 2005, with comparative figures for 2004

	2005	2004
Assets		
Current assets:		
Cash	**$ 860,119**	$ 98,728
Cash, restricted (note 6)	**875,956**	—
Short-term investments (note 3)	**3,528,500**	2,615,348
Accounts receivable (note 4)	**950,609**	1,408,849
Prepaid expenses	**31,720**	50,707
	6,246,904	4,173,632
Investments (note 3)	**8,802,149**	8,729,360
Capital assets (note 5)	**205,081**	222,622
	$ 15,254,134	$ 13,125,614
Liabilities and Fund Balances		
Current liabilities:		
Accounts payable and accrued liabilities	**$ 675,409**	$ 607,910
Deferred revenue (note 6)	**875,956**	—
	1,551,365	607,910
Fund balances:		
Invested in capital assets	**205,081**	222,622
Internally restricted - Promotion Fund	**2,640,066**	1,568,173
Internally restricted - Research Fund	**4,257,475**	4,028,509
Unrestricted	**6,600,147**	6,698,400
	13,702,769	12,517,704
Commitments (note 7)		
	$ 15,254,134	$ 13,125,614

See accompanying notes to financial statements.

On behalf of the Board:

David MacKenzie, *Finance Committee, Director*

Jacob Middlekamp, *Finance Committee, Director*

Martin Howlett, *Finance Committee, Director*

Statement of Operations

Year ended December 31, 2005, with comparative figures for 2004

	General Fund	Promotion Fund	Research Fund	**2005**	2004
Revenue:					
Levy and fee revenue	$ 5,858,912	$ —	$ —	**$ 5,858,912**	$ 5,646,574
Interest and other revenue	287,235	76,994	143,966	**508,195**	369,651
Overmarketing and market development levies	—	1,224,338	—	**1,224,338**	703,452
	6,146,147	1,301,332	143,966	**7,591,445**	6,719,677
Expenses:					
Amortization of capital assets	68,849	—	—	**68,849**	54,101
Canadian Poultry Research Council	—	—	100,000	**100,000**	100,000
Committees	140,387	—	—	**140,387**	158,268
Communication	435,220	—	—	**435,220**	451,086
Directors and alternates	1,199,914	—	—	**1,199,914**	1,003,464
Membership fees	127,535	—	—	**127,535**	118,522
Office	440,710	—	—	**440,710**	505,994
Professional fees	329,273	—	—	**329,273**	338,971
Promotion activities	—	20,512	—	**20,512**	12,142
Salaries, benefits and travel	1,982,164	—	—	**1,982,164**	1,814,033
Special studies	187,878	208,927	—	**396,805**	286,759
Trade	495,838	—	—	**495,838**	290,527
Translation	99,328	—	—	**99,328**	92,159
On-line business initiative	108,475	—	—	**108,475**	507,811
Avian influenza remediation	26,692	—	—	**26,692**	215,666
Bad debt – promissory note	434,678	—	—	**434,678**	600,000
	6,076,941	229,439	100,000	**6,406,380**	6,549,503
Excess of revenue over expenses	$ 69,206	$ 1,071,893	$ 43,966	**$ 1,185,065**	$ 170,174

See accompanying notes to financial statements.

Statement of Changes in Fund Balances

Year ended December 31, 2005, with comparative figures for 2004

	General Fund	Promotion Fund	Research Fund	**2005**	2004
Balance, beginning of year	$ 6,921,022	$ 1,568,173	$ 4,028,509	**$ 12,517,704**	$ 12,347,530
Excess of revenue over expenses	69,206	1,071,893	43,966	**1,185,065**	170,174
Interfund transfers (note 8)	(185,000)	—	185,000	**—**	—
Balance, end of year	$ 6,805,228	$ 2,640,066	$ 4,257,475	**$ 13,702,769**	$ 12,517,704
Consists of:					
Invested in capital assets	$ 205,081				
Unrestricted	6,600,147				
	$ 6,805,228				

See accompanying notes to financial statements.

Notes to the Financial Statements

Year ended December 31, 2005

1. ACTIVITIES OF THE ORGANIZATION

(a) Objective of the Organization:

Chicken Farmers of Canada (CFC), incorporated pursuant to the *Farm Products Agencies Act*, was established to ensure the orderly marketing of chicken in Canada. CFC is exempt from income taxes under section 149(1)(e) of the *Income Tax Act*.

(b) Levy and fee revenue:

CFC charges levies to farmers based on chicken marketings in inter-provincial and export trade and receives fees in relation to intra-provincial trade.

2. ACCOUNTING POLICIES

These financial statements have been prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles for not-for-profit organizations and reflect application of the following significant accounting policies.

(a) Fund accounting:

Resources are classified for accounting and reporting purposes into funds that are in accordance with specific activities, or objectives. Accordingly, separate accounts are maintained for the General Fund as well as for the Promotion and Research Funds, which are internally restricted.

The General Fund accounts for operating and administrative activities as well as all transactions related to capital assets.

The Promotion Fund reports the overmarketing and market development levies collected and expenses that relate to the promotion and marketing of chicken, as indicated in the Market Development Policy and the Monitoring and Enforcement Policy.

The Research Fund reports interest earned on resources held for research purposes and expenses for research projects related to the chicken industry in Canada.

(b) Revenue recognition:

CFC recognizes revenue using the deferral method of accounting.

Levies are recognized as revenue when received or receivable if amounts can be reasonably estimated and collection is reasonably assured.

(c) Investments:

Short-term investments are carried at the lower of cost and market value.

Long-term investments are recorded at cost net of amortization of discounts or premiums and are written down when there has been a loss of value that is other than temporary.

(d) Capital assets:

Capital assets are recorded at cost. Amortization of capital assets is calculated using the straight-line method over their anticipated useful lives. Terms are as follows:

Asset	Useful life
Office equipment	10 years
Computer equipment	3 years
Leasehold improvements	Term of the lease

(e) Use of estimates:

The preparation of financial statements in conformity with Canadian generally accepted accounting principles requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosures of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenues and expenses during the period. Actual results could differ from those estimates. These estimates are reviewed annually and as adjustments become necessary, they are recognized in the financial statements in the period they become known.

3. INVESTMENTS

	2005		2004	
	Cost	**Market Value**	*Cost*	*Market Value*
Short-term investments	**$ 3,528,500**	**$ 3,545,115**	$ 2,615,348	$ 2,623,981
Government of Canada savings bonds	**6,612,312**	**6,566,455**	8,041,719	8,197,813
Farm Credit Canada notes	**999,366**	**982,972**	687,641	701,447
Canada Housing Trust bonds	**1,190,471**	**1,182,896**	—	—
	8,802,149	**8,732,323**	8,729,360	8,899,260
	$12,330,649	**$12,277,438**	$11,344,708	$11,523,241

Short-term investments are comprised of Government of Canada bonds in the amount of $3,528,500 (2004 – treasury bills $952,378 and bonds $1,662,970) which mature over the next year. Interest rates for these securities are 5.75% (2004 – 1.75% to 6.0%).

Statement of Changes in Fund Balances

Year ended December 31, 2005, with comparative figures for 2004

	General Fund	Promotion Fund	Research Fund	**2005**	2004
Balance, beginning of year	$ 6,921,022	$ 1,568,173	$ 4,028,509	**$ 12,517,704**	$ 12,347,530
Excess of revenue over expenses	69,206	1,071,893	43,966	**1,185,065**	170,174
Interfund transfers (note 8)	(185,000)	—	185,000	**—**	—
Balance, end of year	$ 6,805,228	$ 2,640,066	$ 4,257,475	**$ 13,702,769**	$ 12,517,704
Consists of:					
Invested in capital assets	$ 205,081				
Unrestricted	6,600,147				
	$ 6,805,228				

See accompanying notes to financial statements.

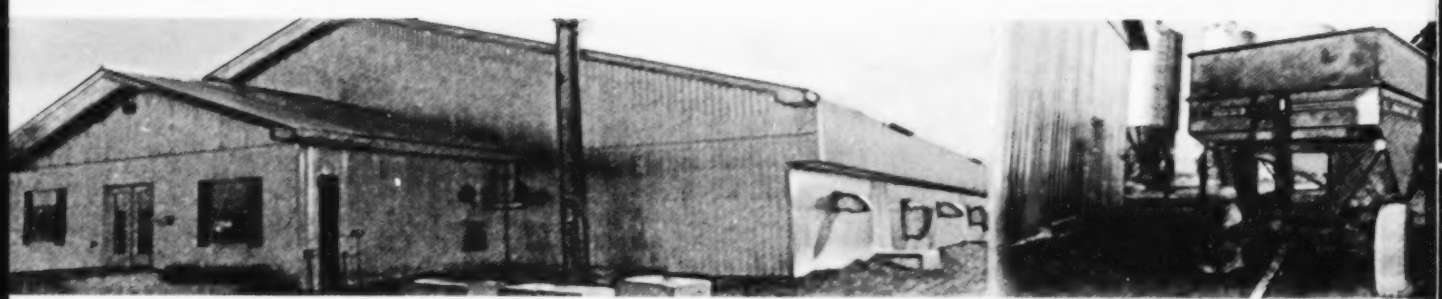

Notes to the Financial Statements

Year ended December 31, 2005

1.

(a) Objective of the Organization:

Chicken Farmers of Canada (CFC), incorporated pursuant to the *Farm Products Agencies Act*, was established to ensure the orderly marketing of chicken in Canada. CFC is exempt from income taxes under section 149(1)(e) of the *Income Tax Act*.

(b) Levy and fee revenue:

CFC charges levies to farmers based on chicken marketings in inter-provincial and export trade and receives fees in relation to intra-provincial trade.

2.

These financial statements have been prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles for not-for-profit organizations and reflect application of the following significant accounting policies.

(a) Fund accounting:

Resources are classified for accounting and reporting purposes into funds that are in accordance with specific activities, or objectives. Accordingly, separate accounts are maintained for the General Fund as well as for the Promotion and Research Funds, which are internally restricted.

The General Fund accounts for operating and administrative activities as well as all transactions related to capital assets.

The Promotion Fund reports the overmarketing and market development levies collected and expenses that relate to the promotion and marketing of chicken, as indicated in the Market Development Policy and the Monitoring and Enforcement Policy.

The Research Fund reports interest earned on resources held for research purposes and expenses for research projects related to the chicken industry in Canada.

(b) Revenue recognition:

CFC recognizes revenue using the deferral method of accounting.

Levies are recognized as revenue when received or receivable if amounts can be reasonably estimated and collection is reasonably assured.

(c) Investments:

Short-term investments are carried at the lower of cost and market value.

Long-term investments are recorded at cost net of amortization of discounts or premiums and are written down when there has been a loss of value that is other than temporary.

(d) Capital assets:

Capital assets are recorded at cost. Amortization of capital assets is calculated using the straight-line method over their anticipated useful lives. Terms are as follows:

Asset	Useful life
Office equipment	10 years
Computer equipment	3 years
Leasehold improvements	Term of the lease

(e) Use of estimates:

The preparation of financial statements in conformity with Canadian generally accepted accounting principles requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosures of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenues and expenses during the period. Actual results could differ from those estimates. These estimates are reviewed annually and as adjustments become necessary, they are recognized in the financial statements in the period they become known.

3.

	2005		2004	
	Cost	**Market Value**	*Cost*	*Market Value*
Short-term investments	**$ 3,528,500**	**$ 3,545,115**	$ 2,615,348	$ 2,623,981
Government of Canada savings bonds	**6,612,312**	**6,566,455**	8,041,719	8,197,813
Farm Credit Canada notes	**999,366**	**982,972**	687,641	701,447
Canada Housing Trust bonds	**1,190,471**	**1,182,896**	—	—
	8,802,149	**8,732,323**	8,729,360	8,899,260
	$12,330,649	**$12,277,438**	$11,344,708	$11,523,241

Short-term investments are comprised of Government of Canada bonds in the amount of $3,528,500 (2004 – treasury bills $952,378 and bonds $1,662,970) which mature over the next year. Interest rates for these securities are 5.75% (2004 – 1.75% to 6.0%).

3. INVESTMENTS (continued)

Bonds and notes are debt obligations paying interest rates appropriate to market at their date of purchase. The bonds and notes mature at face value on a staggered basis over the next five years (2004 – five years). Interest rates for these securities range from 3.5% to 5.75% (2004 – 3.7% to 6.0%).

(a) Investment risk:

The maximum investment risk to CFC is represented by the cost of the investments. Investments in financial instruments also include the risks arising from the failure of a party to a financial instrument to discharge an obligation when it is due.

(b) Concentration of risk:

Concentration of risk exists when a significant proportion of the portfolio is invested in securities with similar characteristics or subject to similar economic, political or other conditions. Management believes that the concentrations described above do not represent excessive risk.

4. ACCOUNTS RECEIVABLE

Accounts receivable consist of levies and fees receivable from the provincial organizations and accrued interest on investments.

5. CAPITAL ASSETS

	2005			*2004*
	Cost	**Accumulated amortization**	**Net book value**	*Net book value*
Office equipment	**$275,202**	**$191,703**	**$ 83,499**	$ 97,913
Computer equipment	**185,868**	**124,346**	**61,522**	51,303
Leasehold improvements	**97,316**	**37,256**	**60,060**	73,406
	$558,386	**$353,305**	**$205,081**	$222,622

Cost and accumulated amortization at December 31, 2004 amounted to $543,692 and $321,070 respectively.

6. RESTRICTED CASH AND DEFERRED REVENUE

In 2005, CFC received $875,956 as full and final payment of a vitamins class action settlement. CFC is committed in future years to use the monies received to decrease the cost of on-farm audits of CFC's food safety assurance program, to enhance or increase on-farm biosecurity, and to allocate funds to research and development for protocols and methods to alleviate and contain any foreign animal disease outbreak in Canada.

7. COMMITMENTS

CFC is committed under the terms of lease contracts with various expiry dates for the rental of premises and office equipment. Minimum lease payments are:

2006	$ 131,892
2007	131,892
2008	119,071
2009	114,576
2010	57,288
	$ 554,719

8. INTERFUND TRANSFERS

During the year, the Board of Directors approved the transfer of $185,000 (2004 – $250,000) from the General Fund to the Research Fund with the objective of building the Research Fund to $10,000,000.

9. EMPLOYEE PENSION PLAN

CFC has a defined contribution pension plan providing benefits to employees. The contribution is a net percentage of the employees' annual income. The total contributions made by CFC under this plan in 2005 were $54,278 (2004 – $51,140).

10. FAIR VALUE OF FINANCIAL INSTRUMENTS

The carrying value of cash, cash restricted, short-term investments, accounts receivable and accounts payable and accrued liabilities approximates their fair value because of the relatively short period to maturity of the instruments.

Market value of long-term investments consisting of bonds and notes is based on published market quotations and is disclosed in note 3.

11. STATEMENT OF CASH FLOWS

A statement of cash flows has not been presented as it would not provide additional meaningful information.

3.

Bonds and notes are debt obligations paying interest rates appropriate to market at their date of purchase. The bonds and notes mature at face value on a staggered basis over the next five years (2004 – five years). Interest rates for these securities range from 3.5% to 5.75% (2004 – 3.7% to 6.0%).

(a) Investment risk:

The maximum investment risk to CFC is represented by the cost of the investments. Investments in financial instruments also include the risks arising from the failure of a party to a financial instrument to discharge an obligation when it is due.

(b) Concentration of risk:

Concentration of risk exists when a significant proportion of the portfolio is invested in securities with similar characteristics or subject to similar economic, political or other conditions. Management believes that the concentrations described above do not represent excessive risk.

4.

Accounts receivable consist of levies and fees receivable from the provincial organizations and accrued interest on investments.

5.

	2005			2004
	Cost	**Accumulated amortization**	**Net book value**	*Net book value*
Office equipment	**$275,202**	**$191,703**	**$ 83,499**	$ 97,913
Computer equipment	**185,868**	**124,346**	**61,522**	51,303
Leasehold improvements	**97,316**	**37,256**	**60,060**	73,406
	$558,386	**$353,305**	**$205,081**	$222,622

Cost and accumulated amortization at December 31, 2004 amounted to $543,692 and $321,070 respectively.

6.

In 2005, CFC received $875,956 as full and final payment of a vitamins class action settlement. CFC is committed in future years to use the monies received to decrease the cost of on-farm audits of CFC's food safety assurance program, to enhance or increase on-farm biosecurity, and to allocate funds to research and development for protocols and methods to alleviate and contain any foreign animal disease outbreak in Canada.

7.

CFC is committed under the terms of lease contracts with various expiry dates for the rental of premises and office equipment. Minimum lease payments are:

2006	$ 131,892
2007	131,892
2008	119,071
2009	114,576
2010	57,288
	$ 554,719

8.

During the year, the Board of Directors approved the transfer of $185,000 (2004 – $250,000) from the General Fund to the Research Fund with the objective of building the Research Fund to $10,000,000.

9.

CFC has a defined contribution pension plan providing benefits to employees. The contribution is a net percentage of the employees' annual income. The total contributions made by CFC under this plan in 2005 were $54,278 (2004 – $51,140).

10.

The carrying value of cash, cash restricted, short-term investments, accounts receivable and accounts payable and accrued liabilities approximates their fair value because of the relatively short period to maturity of the instruments.

Market value of long-term investments consisting of bonds and notes is based on published market quotations and is disclosed in note 3.

11.

A statement of cash flows has not been presented as it would not provide additional meaningful information.

Les Producteurs de poulet du Canada

Canadien, tout simplement

À présenter au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, l'honorable Chuck Strahl, et au Conseil national des produits agricoles.

Table des matières

Page

1 Qui nous sommes, énoncé de mandat, structure organisationnelle
2 La difficulté d'être simplement Canadien
3 Administrateurs et comités des PPC
4 Le Canada à son meilleur
5 Personnel des PPC et Ressources humaines et administration
6 La planification de 2006
8 Données sur le marché canadien du poulet
12 Le commerce : notre pain quotidien
15 Le point sur l'Initiative d'affaires en ligne
16 Salubrité des aliments à la ferme
18 La grippe aviaire
20 Soins aux animaux : s'en tenir à des principes simples
21 L'innovation grâce à la recherche
22 Le spectre politique de 2005
24 En deux mots : points saillants des communications
26 Application et suivi
27 Rapport des vérificateurs et états financiers

Les Producteurs de poulet du Canada
350, rue Sparks, bureau 1007
Ottawa (Ontario) K1R 7S8
Tél. : (613) 241-2800
Téléc. : (613) 241-5999
Courriel : ppc@poulet.ca
Site Web : http://www.poulet.ca

Conception : Bull's Eye Design
Impression : Gilmore Printing Services

www.poulet.ca

Qui nous sommes et ce que nous faisons

Notre mission : Créer une industrie canadienne du poulet fondée sur des faits vérifiables, capable de répondre aux besoins des consommateurs et qui offre à tous les intervenants une occasion de croissance rentable.

Les Producteurs de poulet du Canada (PPC) sont une organisation nationale entièrement financée par les prélèvements perçus auprès des producteurs selon le volume de poulet qu'ils commercialisent. L'organisation a été créée en 1978, en vertu de la Loi sur les offices des produits agricoles. Les activités des PPC se déroulent dans l'environnement réglementaire prévu par l'Accord fédéral-provincial sur le poulet que les gouvernements fédéral et provinciaux et les offices provinciaux de commercialisation du poulet ont signé en juillet 2001.

Le mandat des PPC comporte deux grands volets.

La principale responsabilité des PPC est de veiller à ce que la production de poulet frais, sain et de grande qualité de nos 2 800 producteurs suffise à combler la demande des consommateurs. C'est pourquoi les producteurs, les transformateurs, les surtransformateurs et les représentants du secteur de la restauration se réunissent aux huit semaines pour déterminer les besoins du marché et établir en conséquence les niveaux de production.

Ce système dynamique de gestion des risques qui encadre nos activités est communément appelé la « gestion de l'offre ». Les PPC surveillent le respect des contingents provinciaux ainsi que l'expansion du marché et le commerce interprovincial du poulet.

Notre deuxième grande responsabilité consiste à représenter les intérêts des producteurs canadiens de poulet et de l'industrie canadienne du poulet. Nous veillons à ce que les principaux décideurs du gouvernement comprennent bien la perspective des producteurs canadiens de poulet et à ce qu'ils en tiennent compte au moment de prendre des décisions importantes en matière de politiques agricoles et commerciales.

Les PPC sont en outre les porte-parole des producteurs canadiens de poulet sur la scène internationale.

Nos orientations et nos politiques sont établies par un conseil d'administration de 14 membres. Ce conseil est formé de producteurs nommés par les offices provinciaux de commercialisation du poulet, et par un membre du secteur de la restauration, un autre du secteur de la surtransformation et deux du secteur de la transformation, qui sont nommés par leur association nationale respective.

Structure organisationnelle des PPC

La difficulté d'être simplement Canadien

Je réfléchi à l'année écoulée et je constate que le nombre de problèmes et de défis auxquels notre industrie du poulet fait face continue de croître.

Je réfléchi à l'année écoulée et je constate que le nombre de problèmes et de défis auxquels notre industrie du poulet fait face continue de croître.

Le commerce international est l'une des questions auxquelles nous sommes confrontés depuis de nombreuses années, et la raison pour laquelle nous devons continuer de lutter pour maintenir la capacité du Canada d'avoir un système de gestion de l'offre efficace, conformément aux règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Au Canada, nos systèmes de gestion de l'offre prouvent depuis plus de 30 ans qu'ils réussissent à fournir des produits de haute qualité à des prix raisonnables. Nous sommes *privilégiés* d'avoir ce système, fondé sur des disciplines, des règlements et l'accord des partenaires de l'industrie, y compris les gouvernements fédéral et provinciaux.

La gestion de l'offre a apporté stabilité et sécurité à toute l'industrie du poulet, depuis le producteur et tout le long de la chaîne de valeur, jusqu'au consommateur, et y compris celui-ci.

Que faisons-nous maintenant ?

Nous continuons de travailler côte à côte avec nos collègues producteurs canadiens, les représentants de l'industrie et les gouvernements, provinciaux et fédéral. Nous maintenons de très bonnes relations avec l'équipe de négociation du Canada à l'OMC.

J'aimerais remercier tous et chacun d'entre vous de ce que vous avez fait dans votre propre province auprès des représentants des gouvernements fédéral et provincial, et des administrations locales, à propos de l'importance de la gestion de l'offre pendant ce cycle de négociations.

La présence de neuf ministres provinciaux de l'agriculture à la conférence de l'OMC qui a eu lieu à la mi-décembre à Hong Kong est la preuve de vos efforts. Un certain nombre de députés fédéraux, de sénateurs et d'autres ministres provinciaux faisaient aussi partie de la délégation canadienne.

Je voudrais remercier personnellement les gouvernements fédéral et provinciaux d'avoir constamment appuyé notre industrie et la gestion de l'offre.

Les négociations en sont maintenant au stade final et nous devons continuer de travailler en équipe avec diligence, et de transmettre à nos représentants élus les bons messages, qui permettront au Canada de représenter nos intérêts à l'OMC afin que nous puissions tous dans l'avenir bénéficier d'un système de gestion de l'offre efficace.

Reconnaître le rôle de nos partenaires et de nos intervenants

J'aimerais remercier M. **Andy Mitchell**, l'ancien ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, et M. **Jim Peterson**, l'ancien ministre du Commerce international, de leur politique de la porte ouverte et de l'optique dans laquelle ils ont considéré l'OMC, c'est-à-dire comme un travail d'équipe. Je serais négligent si je ne remerciais pas tout particulièrement le négociateur en chef du Canada en agriculture, M. **Steve Verheul**.

Au nom du Conseil d'administration des PPC, je désire exprimer ma gratitude à l'endroit de M^me^ **Cynthia Currie**, présidente du Conseil national des produits agricoles, et des autres membres du Conseil pour leurs indications, leur coopération et leur appui au cours de l'année écoulée.

Je voudrais par ailleurs remercier sincèrement le Conseil d'administration des PPC, et surtout les membres du Comité exécutif, de leur passion pour l'industrie canadienne du poulet, et de leurs efforts constants en son nom et à l'appui du président.

Le dévouement et l'enthousiasme sans réserve pour l'industrie canadienne du poulet du directeur général, M. **Mike Dungate**, et du dynamique personnel des PPC doivent en particulier être soulignés.

De nombreux défis se présenteront en 2006, qui exigeront que nous travaillions étroitement ensemble et que nous collaborions et coopérions encore davantage pour atteindre des objectifs communs pour notre industrie.

En tant que président des PPC, je suis tout à fait certain que nous avons les ressources qui nous permettront de poursuivre notre rôle directeur et de nous attaquer de front aux difficultés. Grâce au ferme engagement du Conseil d'administration des PPC, du Comité exécutif et du personnel, nous continuerons de veiller sur les intérêts de l'industrie canadienne du poulet.

David Fuller
Président

Conseil d'administration des PPC

David Fuller
Président
Nouvelle-Écosse

Martin Dufresne
1er vice-président
Québec

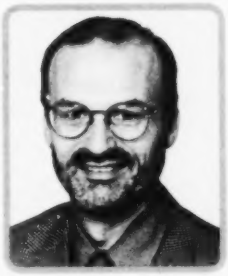

Urs Kressibucher
2e vice-président
Ontario

Eugene Zagrodney
Membre exécutif
Saskatchewan

Keith Fuller
Colombie-Britannique

Jacob Middelkamp
Alberta

Danny Wiebe
Manitoba

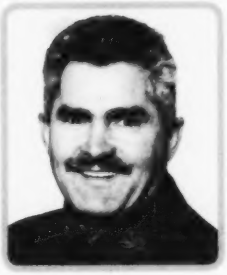

Yvon Cyr
Nouveau-Brunswick

David MacKenzie
Île-du-Prince-Édouard

Martin Howlett
Terre-Neuve-et-Labrador

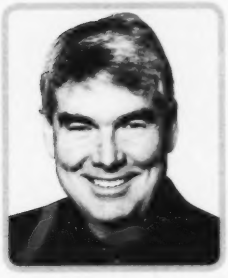

Matthew Harvie
Nouvelle-Écosse

Luc Gagnon
Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles

Tony Tavares
Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles

Ross MacLeod
Association canadienne des surtransformateurs de volailles

Jacques Dumoulin
Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires

Comités des PPC :

Comité exécutif

Président : **David Fuller** (Nouvelle-Écosse)
1er vice-président : **Martin Dufresne** (Québec)
2e vice-président : **Urs Kressibucher** (Ontario)
Membre exécutif : **Eugene Zagrodney** (Saskatchewan)

Comité des finances

Président : **David MacKenzie** (Île-du-Prince-Édouard)
Martin Howlett (Terre-Neuve-et-Labrador)
Jacob Middelkamp (Alberta)

Comité des soins aux animaux

Président : **Danny Wiebe** (Manitoba)
Yves Campeau (remplaçant du Québec)
Jean Paul Ouellet (remplaçant du Nouveau-Brunswick)

Comité sur la salubrité des aliments

Président : **Jacob Middelkamp** (Alberta)
Yves Campeau (remplaçant du Québec)
Luc Gagnon (CCTOV)
Matthew Harvie (Nouvelle-Écosse)
Tom Posthuma (remplaçant de l'Ontario)

Comité d'expansion du marché

Président : **Urs Kressibucher** (Ontario)
Yvon Cyr (Nouveau-Brunswick)
Martin Dufresne (Québec)
Jacques Dumoulin (ACRSA)
Keith Fuller (Colombie-Britannique)
Ross MacLeod (ACSV)
Tony Tavares (CCTOV)

Représentant au Conseil de recherches avicoles du Canada

Ian Blenkharn (remplaçant de la Nouvelle-Écosse)

Représentants à la Fédération canadienne de l'agriculture

David Fuller (Nouvelle-Écosse)
Eugene Zagrodney (Saskatchewan)

Le Canada à son meilleur

Le système de gestion de l'offre est une institution canadienne importante qui correspond à l'histoire, la culture et les valeurs des Canadiens et Canadiennes.

Le système de gestion de l'offre est une institution canadienne importante qui correspond à l'histoire, la culture et les valeurs des Canadiens et Canadiennes. Ce riche patrimoine, jailli de racines agricoles sillonnant toutes les régions du pays, est fondé sur le fédéralisme coopératif. Il touche la corde sensible des populations rurales et urbaines, soucieuses des valeurs telles la collaboration, l'impartialité et l'égalité des chances.

Comme toutes les institutions canadiennes singulières, il jette un pont sur notre vaste pays et nos circonstances culturelles. Basé sur le principe simple de produire en réponse à la demande du marché, il valorise la morale du travail honnête et ardu des agriculteurs canadiens en leur donnant une mesure de pouvoir de négociation dans le marché.

À ceux qui jugent la gestion de l'offre de loin, le système peut paraître immuable. Pourtant, ceux qui l'examinent de plus près se rendent compte que cette institution est en évolution constante pour parer aux pressions intérieures et extérieures.

Les PPC ont toujours pris un rôle de direction pour s'adapter aux variations du marché et aux préférences des consommateurs. Les systèmes d'allocation national et provinciaux ont subi de nombreuses modifications importantes face aux structures changeantes du secteur et aux demandes du marché. Non seulement le système de gestion de l'offre livre-t-il les quantités nécessaires à un prix équitable pour les producteurs, mais aussi les PPC et les offices provinciaux de commercialisation du poulet ont collaboré avec les organismes de réglementation pour satisfaire aux exigences des consommateurs en matière de sécurité alimentaire, de salubrité des aliments et de santé.

S'il veut rester pertinent et durable, le système doit évoluer. Les PPC dirigent la vague de changements positifs dans les exploitations canadiennes en élaborant et mettant en œuvre des programmes de salubrité des aliments à la ferme, de soins aux animaux et de biosécurité. Ce faisant, l'industrie canadienne du poulet démontre le leadership nécessaire dont elle a toujours été capable. Les gens qui travaillent dans le secteur sont directs, honnêtes et laborieux. Nous assumons la responsabilité des dossiers qui nous concernent, de nos fermes et de nos entreprises, sans s'appuyer sur d'autres pour résoudre nos problèmes. La grippe aviaire en est un bon exemple. Nous n'avons pas compté sur le gouvernement pour venir à notre rescousse. Nous avons pris nos propres mesures tout en cherchant à collaborer avec le gouvernement comme partenaire dans l'intérêt du bien collectif et de l'industrie.

Essentiellement, l'industrie du poulet est au service des individus. Ceux qui profitent du système ont fait des sacrifices afin de le soutenir, non seulement pour eux-mêmes mais aussi au bénéfice de tous les Canadiens et Canadiennes. Ils comprennent que la gestion de l'offre n'est pas un droit inaliénable, mais bien un privilège qu'ils doivent continuer à mériter.

Je m'estime très chanceux de travailler auprès de nombreuses personnes dévouées : le personnel des PPC et les membres du Conseil d'administration, ainsi que tous les intervenants des offices provinciaux, de l'industrie et du gouvernement. Un grand merci à tous.

Il y a des personnes à l'extérieur de notre industrie et à l'étranger qui ont tenté de mettre fin à cette grande expérience canadienne, en insistant qu'elle est démodée. Je leur demande seulement d'examiner de plus près comment ce système a évolué au cours des 27 dernières années pour avantager les producteurs, l'industrie et les consommateurs; comment il se tient à-la-fine-pointe des politiques agroalimentaires mondiales autant que canadiennes; et comment d'autres peuvent tirer des leçons de certains éléments précis et les appliquer à leur propre situation.

Parallèlement certains critiques ont mis en question la prédominance du Canada dans le monde du hockey. En bien, en 2006, nous allons leur montrer qu'ils se trompent dans les deux cas : aux Olympiques et à l'OMC.

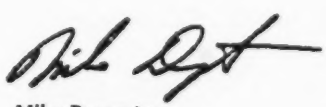

Mike Dungate
Directeur général

Personnel des PPC

(De gauche à droite)
Dernier rang debout : **Jan Rus, Marty Brett, Michael Laliberté, Steve Leech, Mihai Lupescu, James Kelley**
Premier rang debout : **Stéphanie Turple, Lisa Bishop-Spencer, Lise Newton-Lalonde, Jennifer Gardner, Kim Garamvolgyi, Paula Doucette, Juliet Marvin**
Assis : **Anh-thi Maixuan, Jennifer McCue, Mike Dungate, Tracy Oliver, Yvon Séguin, Yves Ruel**
Devant : **Johanne Neeteson, Marie Murphy**
Absents : **Janet Noseworthy** (congé de maternité) et **Charles Akande** (à Genève)

Ressources humaines et administration

De nombreux changements ont marqué l'an 2005 du côté des ressources humaines. Plusieurs nouveaux-arrivés se sont joints au personnel des PPC; deux membres du personnel ont été promus à l'interne suite à la réorganisation de l'organisme; et certains membres du personnel ont célébré leurs nombreuses années de service.

Tard au printemps, les PPC ont engagé une coordonnatrice administrative (**Tracy Oliver**) pour les services de bureau, et un agent d'information sur les marchés (**James Kelley**) pour aider aux analyses du marché.

Un plan de relève a été élaboré pour la Section des finances en vue de la retraite du directeur des Finances, **Yvon Seguin**. Dès le 1er janvier 2006, l'agent d'application et de suivi, **Michael Laliberté**, assumera les responsabilités de gestion tandis qu'Yvon sera désigné à des affectations spéciales jusqu'à sa retraite officielle en septembre 2006. Par conséquent, on a embauché au début d'octobre une nouvelle agente d'application et de suivi, **Anh-thi Maixuan**.

Jennifer McCue s'est jointe au personnel en octobre comme nouvelle coordonnatrice des réunions et des traductions puisque **Stéphanie Turple** est passée à de nouvelles fonctions auprès de la Section des communications. **Lise Newton-Lalonde** a été embauchée comme agente des relations gouvernementales tard dans l'année pour remplacer **Janet Noseworthy** qui prend un congé de maternité.

À la fin de décembre, **Charles Akande** est déménagé à Genève (Suisse) dans son nouveau rôle de représentant du GO-5 à l'OMC et éditeur de *Genève en bref* pour un minimum de 18 mois. Ces fonctions avaient été remplies par **Caroline Emond**.

Paula Doucette, directrice de l'administration et des ressources humaines, a marqué 15 ans de service auprès des PPC en juin, ainsi que **Michael Laliberté**, en décembre.

Les locaux des PPC sont encore situés à Ottawa avec un personnel de 22 employés, et nous continuons de fonctionner dans les deux langues officielles.

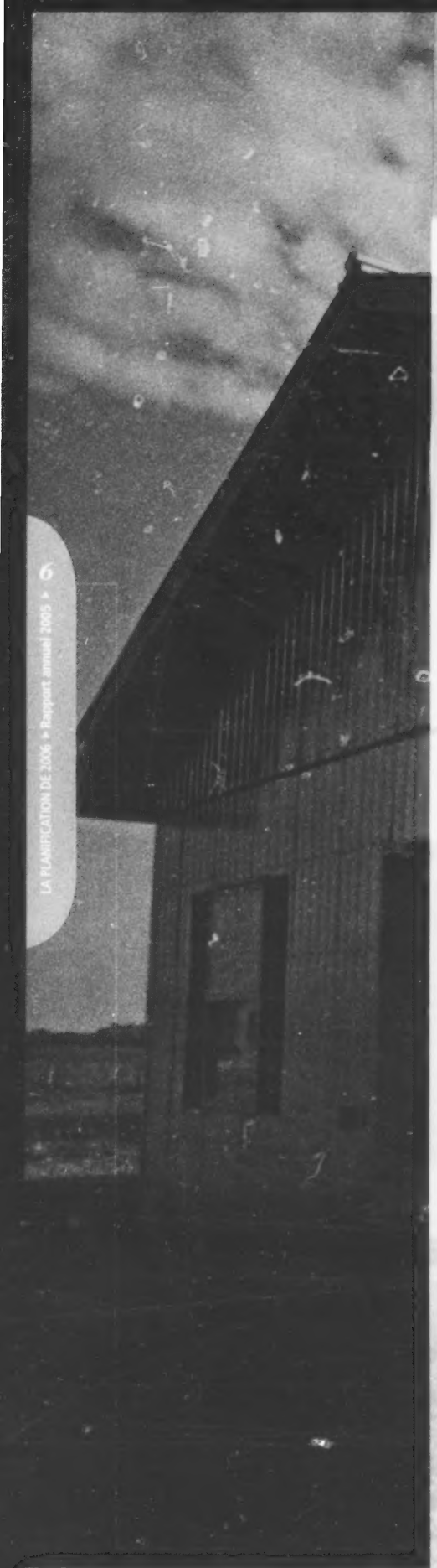

La planification de 2006

Les Producteurs de poulet du Canada

se donnent régulièrement des buts importants et ambitieux à atteindre en définissant leur mission, précisant leur vision, et formulant un plan pour réussir à l'aide de partenariats solides, de nouvelles possibilités et des normes plus élevées.

Dans leur plan stratégique à long terme, les PPC visent l'excellence en matière de rendement des systèmes, de salubrité et de qualité des aliments, de préférence des consommateurs, d'expansion du marché et de capacité organisationelle.

Planification d'une année à l'autre

Chaque année, le Conseil d'administration des PPC et l'équipe de gestion exécutive profitent de l'occasion pour célébrer les succès de l'exercice précédent et déterminer les priorités de celui à venir. La réunion de planification stratégique de 2005 a eu lieu à Wakefield (Québec) au début d'octobre. On y a dressé la liste suivante des grandes priorités sur lesquelles les PPC se concentreront.

Plan stratégique 2004-2008

Énoncés de vision stratégiques

- **Optimiser le rendement de l'industrie en fait de croissance, rentabilité, stabilité et prévisibilité.**
- **Être reconnu comme chef de file pour leurs systèmes et contrôles de salubrité des aliments.**
- **Répondre de façon constante aux attentes des consommateurs, voire les dépasser en fait de valeur, y compris la qualité, la santé, les soins aux animaux et l'environnement.**
- **Être au premier rang de la consommation par personne au Canada.**
- **Rehausser la capacité des membres du Conseil et du personnel, afin que les PPC soient reconnus pour leurs décisions basées sur les faits et tenant compte des intervenants.**

Grandes priorités de 2006

Établissement de l'allocation et information sur les marchés

Améliorer le processus national d'établissement de l'allocation, avec des rapports réguliers sur la production et une base de données centrale d'indicateurs de marché pertinents.

Les négociations agricoles de l'OMC

Élaborer des modalités de l'OMC avec des dispositions qui appuient l'industrie canadienne du poulet et les trois piliers de la gestion de l'offre. Améliorer les alliances intérieures et internationales.

Le Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme (PASAF) des PPC

Mettre au point des solutions pour l'application à la ferme, effectuer la vérification de toutes les fermes et terminer les évaluations du système de gestion du PASAF par l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Entamer l'étude de faisabilité du programme d'élevage en terrain de parcours libre.

Stratégie en matière de maladie animale

Améliorer les protocoles de gestion des urgences des PPC ainsi que les modèles de prévention ou d'atténuation des éclosions de maladies animales.

Autres priorités

Administration des contingents tarifaires et révision de la règle du 13 %
Établir une administration des contingents tarifaires qui appuie le système national d'allocation des PPC, qui respecte les règles de Commerce international Canada (CICan) et qui se conforme aux directives de l'OMC.

Application et suivi
Effectuer une révision complète des règlements et politiques des PPC afin qu'elles soient uniformes et répondent à nos obligations d'application et de suivi.

Banque de recettes
Créer des recettes avec de la photographie et de l'information sur les éléments nutritifs — pour l'usage et la propriété des PPC dans les relations avec les médias et sur des articles promotionnels, et afin de répondre à la demande exprimée dans le site Web.

Campagne de promotion et d'éducation — Cinquième année
Mettre en œuvre les initiatives pour le public et améliorer le matériel d'enseignement qui diffusera les renseignements et réfutera les perceptions erronées.

Connaissances de l'industrie à l'échelle mondiale
Obtenir un profil détaillé du marketing du poulet, de la ferme à l'épicerie, y compris une description des tendances relatives aux produits spéciaux et les défis qu'ils soulèvent au sein de notre système.

Groupes de consultation et enquêtes sur les usages et les attitudes
Déterminer les aspects à approfondir, y compris les attitudes des consommateurs envers la grippe aviaire. Diriger des groupes de consultation pour préciser les modifications à apporter à l'enquête sur les usages et les attitudes.

Initiative d'affaires en ligne
Faire progresser l'élaboration d'un système de gestion de l'information qui centralise les données sur tous les aspects de l'industrie du poulet.

Plan d'éducation/de marketing — Étape 2
Améliorer le plan à long terme pour des initiatives de marketing qui correspondent aux besoins des intervenants du secteur du poulet et qui soutiennent les initiatives d'éducation en cours.

Programme de soins aux animaux
Continuer le travail sur le programme de soins aux animaux pour l'industrie du poulet, axé sur de solides objectifs scientifiques et pratiques.

Qualité des produits
Examiner les spécifications de teneur en eau et en protéine dans les produits à base de poulet au moyen de normes ou de pratiques d'étiquetage.

Questions de la résistance aux antimicrobiens et aux antibiotiques
Prendre une décision à long terme quant à l'appui financier de gFARAD (base de données globale sur la prévention des résidus dans les animaux destinés à l'alimentation). Élaborer immédiatement un plan pour répondre aux questions sur la résistance aux antimicrobiens dans les produits de volaille.

Recherche pour l'industrie du poulet
Valoriser les programmes de recherche scientifique et instaurer les mécanismes de financement des initiatives. Rechercher du financement à long terme. Élaborer la procédure d'octroi des subventions opérationnelles en ayant recours régulièrement aux appels de propositions qui seront étudiées à la lumière des priorités principales.

Relations gouvernementales
Développer des initiatives pour sensibiliser les fonctionnaires aux enjeux qui touchent l'industrie (avicole) du poulet, tels que le commerce, la salubrité des aliments, les soins aux animaux et la recherche.

Révision de la politique d'expansion du marché
Mettre à jour l'analyse de l'impact, et veiller à ce que les programmes provinciaux d'expansion du marché cadrent avec la politique d'expansion du marché des PPC.

Transformation et projet de rejet des carcasses de volailles
Trouver une solution positive pour les producteurs de poulet par rapport au projet de rejet des carcasses de volailles.

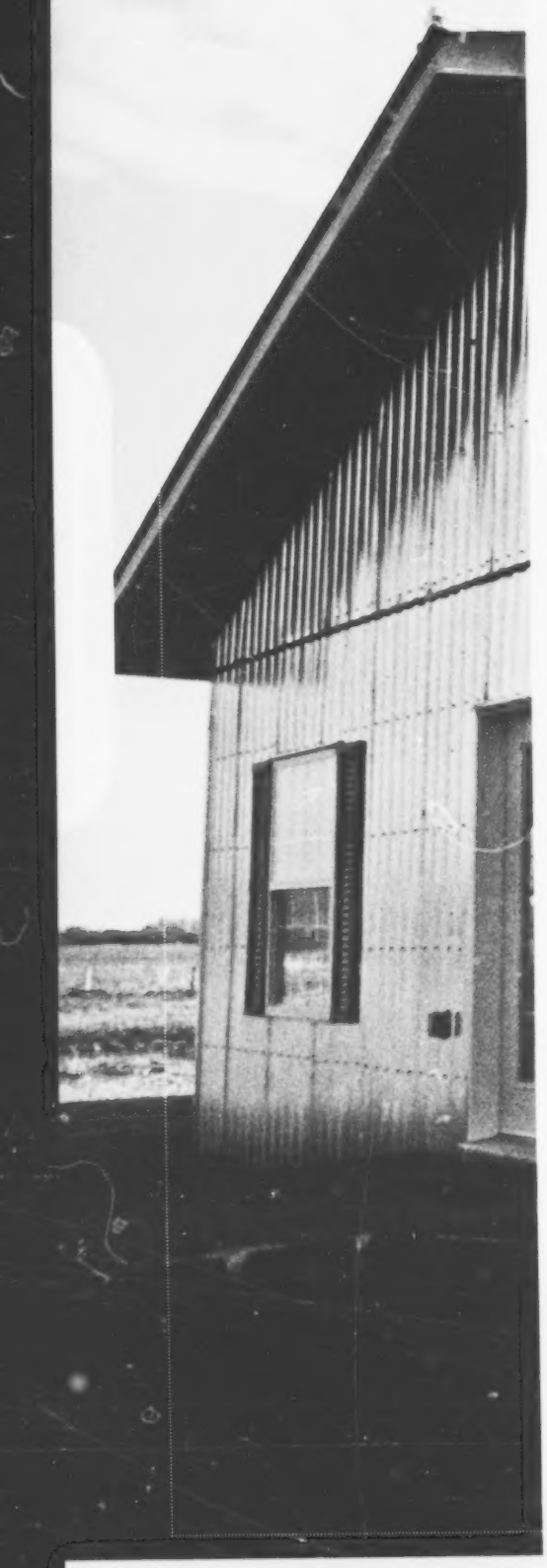

se donnent régulièrement des buts importants et ambitieux à atteindre en définissant leur mission, précisant leur vision, et formulant un plan pour réussir à l'aide de partenariats solides, de nouvelles possibilités et des normes plus élevées.

Dans leur plan stratégique à long terme, les PPC visent l'excellence en matière de rendement des systèmes, de salubrité et de qualité des aliments, de préférence des consommateurs, d'expansion du marché et de capacité organisationnelle.

Chaque année, le Conseil d'administration des PPC et l'équipe de gestion exécutive profitent de l'occasion pour célébrer les succès de l'exercice précédent et déterminer les priorités de celui à venir. La réunion de planification stratégique de 2005 a eu lieu à Wakefield (Québec) au début d'octobre. On y a dressé la liste suivante des grandes priorités sur lesquelles les PPC se concentreront.

- **Optimiser le rendement de l'industrie en fait de croissance, rentabilité, stabilité et prévisibilité.**
- **Être reconnu comme chef de file pour leurs systèmes et contrôles de salubrité des aliments.**
- **Répondre de façon constante aux attentes des consommateurs, voire les dépasser en fait de valeur, y compris la qualité, la santé, les soins aux animaux et l'environnement.**
- **Être au premier rang de la consommation par personne au Canada.**
- **Rehausser la capacité des membres du Conseil et du personnel, afin que les PPC soient reconnus pour leurs décisions basées sur les faits et tenant compte des intervenants.**

Améliorer le processus national d'établissement de l'allocation, avec des rapports réguliers sur la production et une base de données centrale d'indicateurs de marché pertinents.

Élaborer des modalités de l'OMC avec des dispositions qui appuient l'industrie canadienne du poulet et les trois piliers de la gestion de l'offre. Améliorer les alliances intérieures et internationales.

Mettre au point des solutions pour l'application à la ferme, effectuer la vérification de toutes les fermes et terminer les évaluations du système de gestion du PASAF par l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Entamer l'étude de faisabilité du programme d'élevage en terrain de parcours libre.

Améliorer les protocoles de gestion des urgences des PPC ainsi que les modèles de prévention ou d'atténuation des éclosions de maladies animales.

Autres priorités

Établir une administration des contingents tarifaires qui appuie le système national d'allocation des PPC, qui respecte les règles de Commerce international Canada (CICan) et qui se conforme aux directives de l'OMC.

Effectuer une révision complète des règlements et politiques des PPC afin qu'elles soient uniformes et répondent à nos obligations d'application et de suivi.

Créer des recettes avec de la photographie et de l'information sur les éléments nutritifs — pour l'usage et la propriété des PPC dans les relations avec les médias et sur des articles promotionnels, et afin de répondre à la demande exprimée dans le site Web.

Mettre en œuvre les initiatives pour le public et améliorer le matériel d'enseignement qui diffusera les renseignements et réfutera les perceptions erronées.

Obtenir un profil détaillé du marketing du poulet, de la ferme à l'épicerie, y compris une description des tendances relatives aux produits spéciaux et les défis qu'ils soulèvent au sein de notre système.

Déterminer les aspects à approfondir, y compris les attitudes des consommateurs envers la grippe aviaire. Diriger des groupes de consultation pour préciser les modifications à apporter à l'enquête sur les usages et les attitudes.

Faire progresser l'élaboration d'un système de gestion de l'information qui centralise les données sur tous les aspects de l'industrie du poulet.

Améliorer le plan à long terme pour des initiatives de marketing qui correspondent aux besoins des intervenants du secteur du poulet et qui soutiennent les initiatives d'éducation en cours.

Continuer le travail sur le programme de soins aux animaux pour l'industrie du poulet, axé sur de solides objectifs scientifiques et pratiques.

Examiner les spécifications de teneur en eau et en protéine dans les produits à base de poulet au moyen de normes ou de pratiques d'étiquetage.

Prendre une décision à long terme quant à l'appui financier de gFARAD (base de données globale sur la prévention des résidus dans les animaux destinés à l'alimentation). Élaborer immédiatement un plan pour répondre aux questions sur la résistance aux antimicrobiens dans les produits de volaille.

Valoriser les programmes de recherche scientifique et instaurer les mécanismes de financement des initiatives. Rechercher du financement à long terme. Élaborer la procédure d'octroi des subventions opérationnelles en ayant recours régulièrement aux appels de propositions qui seront étudiées à la lumière des priorités principales.

Développer des initiatives pour sensibiliser les fonctionnaires aux enjeux qui touchent l'industrie (avicole) du poulet, tels que le commerce, la salubrité des aliments, les soins aux animaux et la recherche.

Mettre à jour l'analyse de l'impact, et veiller à ce que les programmes provinciaux d'expansion du marché cadrent avec la politique d'expansion du marché des PPC.

Trouver une solution positive pour les producteurs de poulet par rapport au projet de rejet des carcasses de volailles.

Données sur le marché canadien du poulet

Durant la plus grande partie de l'année 2005, le marché canadien du poulet a connu une tendance à la baisse, ne pouvant s'isoler des conditions du marché avicole mondial.

Durant la plus grande partie de l'année 2005, le marché canadien du poulet a connu une tendance à la baisse, ne pouvant s'isoler des conditions du marché avicole mondial. La propagation de la version asiatique de la souche hautement pathogène du virus H5N1 a occasionné d'importantes interruptions, donnant lieu à une chute de -8 % dans le commerce avicole mondial. La situation a également influencé la production, les prix et la consommation.

Les prix canadiens à la production et les prix de gros ont dégringolé en 2005 alors que les prix du poulet au détail ont subi une augmentation marginale avec peu ou pas d'impact sur la consommation par habitant.

Suite à la manifestation de grippe aviaire de 2004 en C.-B., l'allocation de la première période de 2005, soit la période A-63, fut établie avec optimisme à un niveau dépassant de 3,3 % celui de la même période en 2004. Toutefois, les allocations suivantes ont été fixées à des niveaux beaucoup plus bas dans un effort visant à équilibrer l'offre et la demande. Les importations étant bien inférieures au prorata, les allocations des périodes A-67 et A-68, les deux dernières de l'année, étaient de -0,7% et -7,2 % de moins, respectivement, que la production de l'année précédente. Les excellentes conditions d'élevage qui prévalaient dans la période A-68 ont donné lieu à une surproduction importante qui a largement compensé la baisse prévue dans la production. Tenant compte des niveaux élevés d'importations du dernier trimestre, les stocks de fin d'année en entrepôt ont atteint un niveau sans précédent.

Au niveau des politiques, les administrateurs des PPC convenaient en mars de renouveler les efforts pour obtenir les quatre signatures manquantes pour finaliser les modifications proposées à l'Entente opérationnelle. Les signataires de la C.-B. ont signé en décembre alors qu'on attend toujours la signature des signataires de Terre-Neuve. En collaboration avec le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (CCTOV), nous avons, en juillet, commencé à publier un modèle national de prix de gros. En décembre, les PPC se sont penchés sur la création d'un Groupe de travail technique sur les allocations avec, pour mandat, d'élaborer de meilleurs outils d'analyse du marché.

La production

En 2005, la production de poulet au Canada s'est accrue de 3,7 % (ou de 34,8 Mkg) pour atteindre 981,0 Mkg. Il s'agit de la plus importante hausse annuelle depuis 2001. Cette augmentation est en grande partie attribuable à la hausse de 28,3 % (34,0 Mkg) de la production en Colombie-Britannique par rapport à l'an dernier.

Les hausses majeures se sont produites dans les mois de mai, juin et juillet auquel moment la production était entre 12 % et 15 % supérieure à celle de 2004. L'augmentation totale a atteint 29,0 Mkg. Durant ces trois mois et en C.-B. tout particulièrement, l'augmentation de la production résultait de la baisse attribuable à la manifestation de grippe aviaire durant la même période l'année précédente.

L'Î.-P.-É., l'Ontario, le Manitoba, et Terre-Neuve ont aussi déclaré des augmentations de production (versus 2004), soit de 2,2 %, 1,7 %, 1,2 % et de

Périodes de contingents	*2005*	
	de	*à*
A-63	9 janvier	5 mars
A-64	6 mars	30 avril
A-65	1er mai	25 juin
A-66	26 juin	20 août
A-67	21 août	15 octobre
A-68	16 octobre	10 décembre

1,1 %, respectivement. Toutes les autres provinces ont subi une baisse variant entre -0,1 % au Nouveau-Brunswick et -2,2 % en Saskatchewan.

D'autre part, la consommation de poulet par habitant en 2005 a été estimée à environ 31,0 kg, soit 0,6 kg de plus qu'en 2004. Les données préliminaires indiquent que la consommation de bœuf et de porc aurait baissé de 2 et de 5 %, respectivement, par rapport à l'an dernier. Pour l'année 2005, la consommation de boeuf et de porc par habitant est donc estimée à 30,1 et 25,4 kg, respectivement. Dans le cas du dindon, la consommation aurait légèrement augmenté en 2005 alors que celle du veau et de l'agneau était stable. Les données officielles sur la consommation par habitant seront publiées par Statistique Canada en juillet.

Production annuelle (Mkg, poids éviscéré)

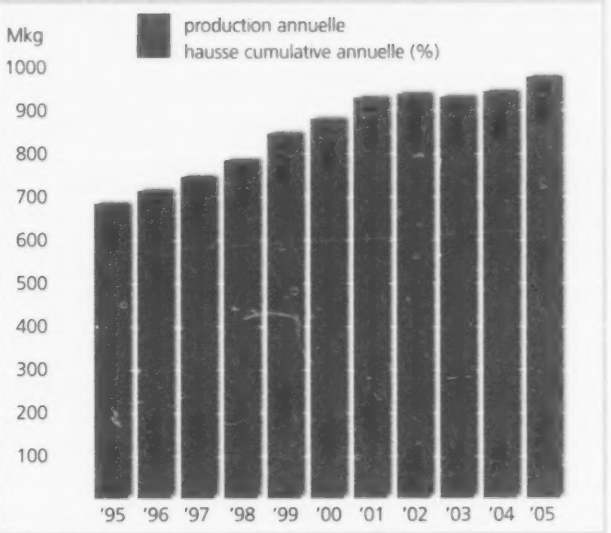

Production provinciale de poulet en 2005
('000 kg éviscéré)

Province	**2005**	*2004*	*Changement %*
Colombie-Britannique	**154 498**	120 466	28,3 %
Alberta	**86 815**	86 946	-0,2 %
Saskatchewan	**32 446**	33 156	-2,1 %
Manitoba	**40 461**	39 980	1,2 %
Ouest	**314 221**	**280 549**	**12,0 %**
Ontario	**325 144**	319 760	1,7 %
Québec	**264 750**	269 120	-1,6 %
Centre	**589 894**	**588 880**	**0,2 %**
Nouveau-Brunswick	**26 754**	26 786	-0,1 %
Nouvelle-Écosse	**33 310**	33 393	-0,2 %
Île-du-Prince-Édouard	**3 657**	3 578	2,2 %
Terre-Neuve-et-Labrador	**13 195**	13 051	1,1 %
Atlantique	**76 915**	**76 807**	**0,1 %**
CANADA	**981 031**	**946 236**	**3,7 %**

Consommation par habitant (kg)

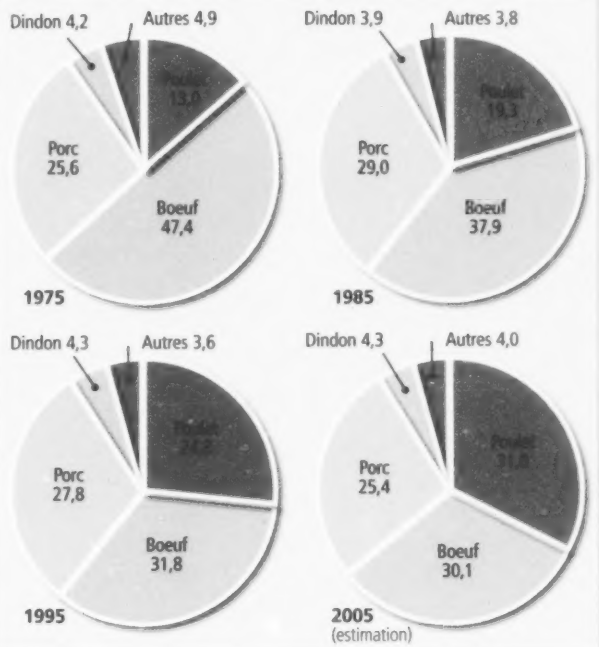

Prix à la production

Au Canada, en 2005, le prix moyen à la production a été de 1,195 $ le kg, 2,8 cents de moins qu'en 2004 et 1 cent de moins qu'en 2003. Le prix vif moyen durant la période A-63, la première de 2005, a été de 1,280 $. Durant les deux périodes subséquentes (A-64 et A-65), le prix vif a chuté à 1,260 $ pour plonger à 1,133 $ dans les périodes A-66 et A-67. Durant la période A-68, le prix à la production a chuté encore une fois pour atteindre 1,121 $ et terminer l'année à 1,122 $ durant la période A-69. Pour l'ensemble de l'année, donc, la baisse totale fut de 15,8 cents. En 2005, le prix moyen à la production au Canada s'est révélé de seulement 9,9 cents (9,1 %) supérieur à ce qu'il était il y a dix ans.

Les prix de gros

Le nouveau modèle de prix de gros hebdomadaires reflète un indice composite du marché et quatre secteurs (poitrines, ailes, poulet entier et cuisses). Le modèle prend appui sur les données relevées à même les factures de huit transformateurs du Canada (six à l'origine) et couvre un pourcentage important du volume du marché de gros canadien.

L'indice moyen composite du marché en 2005 était de 2,73 $, soit 40 cents (-12,7 %) de moins versus 2004. Les secteurs de la viande de poitrine et des ailes étaient aussi plus faibles en 2005 que durant l'année précédente.

Données sur le marché canadien du poulet

Durant la plus grande
du poulet a connu une
conditions du marché

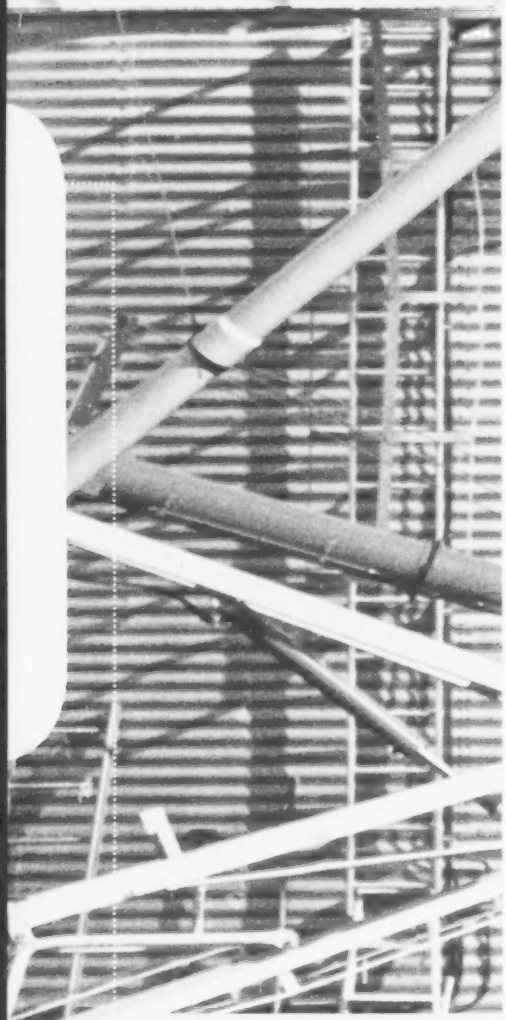

de l'année 2005, le marché canadien du poulet a connu une tendance à la baisse, ne pouvant s'isoler des conditions du marché avicole mondial. La propagation de la version asiatique de la souche hautement pathogène du virus H5N1 a occasionné d'importantes interruptions, donnant lieu à une chute de -8 % dans le commerce avicole mondial. La situation a également influence la production, les prix et la consommation.

Les prix canadiens à la production et les prix de gros ont dégringolé en 2005 alors que les prix du poulet au détail ont subi une augmentation marginale avec peu ou pas d'impact sur la consommation par habitant.

Suite à la manifestation de grippe aviaire de 2004 en C.-B., l'allocation de la première période de 2005, soit la période A-63, fut établie avec optimisme à un niveau dépassant de 3,3 % celui de la même période en 2004. Toutefois, les allocations suivantes ont été fixées à des niveaux beaucoup plus bas dans un effort visant à équilibrer l'offre et la demande. Les importations étant bien inférieures au prorata, les allocations des périodes A-67 et A-68, les deux dernières de l'année, étaient de -0,7% et -7,2 % de moins, respectivement, que la production de l'année précédente. Les excellentes conditions d'élevage qui prévalaient dans la période A-68 ont donné lieu à une surproduction importante qui a largement compensé la baisse prévue dans la production. Tenant compte des niveaux élevés d'importations du dernier trimestre, les stocks de fin d'année en entrepôt ont atteint un niveau sans précédent.

Au niveau des politiques, les administrateurs des PPC convenaient en mars de renouveler les efforts pour obtenir les quatre signatures manquantes pour finaliser les modifications proposées à l'Entente opérationnelle. Les signataires de la C.-B. ont signé en décembre alors qu'on attend toujours la signature des signataires de Terre-Neuve. En collaboration avec le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (CCTOV), nous avons, en juillet, commencé à publier un modèle national de prix de gros. En décembre, les PPC se sont penchés sur la création d'un Groupe de travail technique sur les allocations avec, pour mandat, d'élaborer de meilleurs outils d'analyse du marché.

Périodes de contingents	*2005* *de*	*à*
A-63	9 janvier	5 mars
A-64	6 mars	30 avril
A-65	1er mai	25 juin
A-66	26 juin	20 août
A-67	21 août	15 octobre
A-68	16 octobre	10 décembre

La production

En 2005, la production de poulet au Canada s'est accrue de 3,7 % (ou de 34,8 Mkg) pour atteindre 981,0 Mkg. Il s'agit de la plus importante hausse annuelle depuis 2001. Cette augmentation est en grande partie attribuable à la hausse de 28,3 % (34,0 Mkg) de la production en Colombie-Britannique par rapport à l'an dernier.

Les hausses majeures se sont produites dans les mois de mai, juin et juillet auquel moment la production était entre 12 % et 15 % supérieure à celle de 2004. L'augmentation totale a atteint 29,0 Mkg. Durant ces trois mois et en C.-B. tout particulièrement, l'augmentation de la production résultait de la baisse attribuable à la manifestation de grippe aviaire durant la même période l'année précédente.

L'Î.-P.-É., l'Ontario, le Manitoba, et Terre-Neuve ont aussi déclaré des augmentations de production (versus 2004), soit de 2,2 %, 1,7 %, 1,2 % et de

1,1 %, respectivement. Toutes les autres provinces ont subi une baisse variant entre -0,1 % au Nouveau-Brunswick et -2,2 % en Saskatchewan.

D'autre part, la consommation de poulet par habitant en 2005 a été estimée à environ 31,0 kg, soit 0,6 kg de plus qu'en 2004. Les données préliminaires indiquent que la consommation de bœuf et de porc aurait baissé de 2 et de 5 %, respectivement, par rapport à l'an dernier. Pour l'année 2005, la consommation de boeuf et de porc par habitant est donc estimée à 30,1 et 25,4 kg, respectivement. Dans le cas du dindon, la consommation aurait légèrement augmenté en 2005 alors que celle du veau et de l'agneau était stable. Les données officielles sur la consommation par habitant seront publiées par Statistique Canada en juillet.

Production annuelle (Mkg, poids éviscéré)

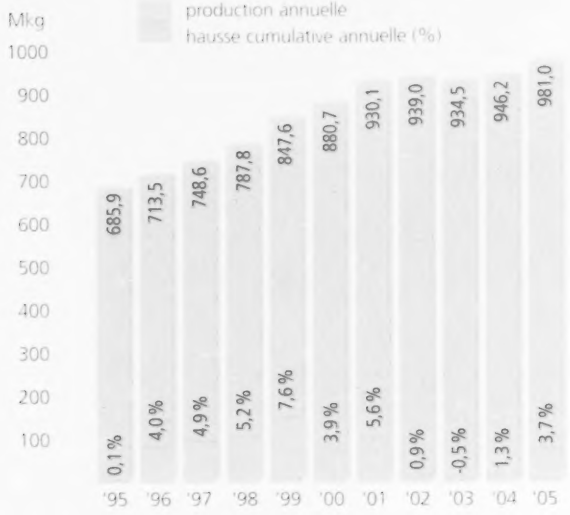

Production provinciale de poulet en 2005
('000 kg éviscéré)

Province	**2005**	*2004*	*Changement %*
Colombie-Britannique	154 498	120 466	28,3 %
Alberta	86 815	86 946	-0,2 %
Saskatchewan	32 446	33 156	-2,1 %
Manitoba	40 461	39 980	1,2 %
Ouest	**314 221**	**280 549**	**12,0 %**
Ontario	325 144	319 760	1,7 %
Québec	264 750	269 120	-1,6 %
Centre	**589 894**	**588 880**	**0,2 %**
Nouveau-Brunswick	26 754	26 786	-0,1 %
Nouvelle-Écosse	33 310	33 393	-0,2 %
Île-du-Prince-Édouard	3 657	3 578	2,2 %
Terre-Neuve-et-Labrador	13 195	13 051	1,1 %
Atlantique	**76 915**	**76 807**	**0,1 %**
CANADA	**981 031**	**946 236**	**3,7 %**

Consommation par habitant (kg)

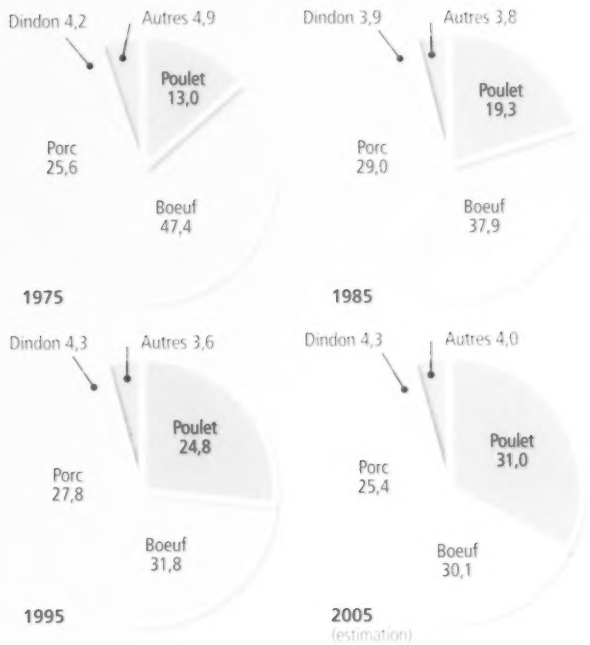

Au Canada, en 2005, le prix moyen à la production a été de 1,195 $ le kg, 2,8 cents de moins qu'en 2004 et 1 cent de moins qu'en 2003. Le prix vif moyen durant la période A-63, la première de 2005, a été de 1,280 $. Durant les deux périodes subséquentes (A-64 et A-65), le prix vif a chuté à 1,260 $ pour plonger à 1,133 $ dans les périodes A-66 et A-67. Durant la période A-68, le prix à la production a chuté encore une fois pour atteindre 1,121 $ et terminer l'année à 1,122 $ durant la période A-69. Pour l'ensemble de l'année, donc, la baisse totale fut de 15,8 cents. En 2005, le prix moyen à la production au Canada s'est révélé de seulement 9,9 cents (9,1 %) supérieur à ce qu'il était il y a dix ans.

Le nouveau modèle de prix de gros hebdomadaires reflète un indice composite du marché et quatre secteurs (poitrines, ailes, poulet entier et cuisses). Le modèle prend appui sur les données relevées à même les factures de huit transformateurs du Canada (six à l'origine) et couvre un pourcentage important du volume du marché de gros canadien.

L'indice moyen composite du marché en 2005 était de 2,73 $, soit 40 cents (-12,7 %) de moins versus 2004. Les secteurs de la viande de poitrine et des ailes étaient aussi plus faibles en 2005 que durant l'année précédente.

Le prix moyen pour le secteur des poitrines a été de 4,37 $ ou 1,31 $ (-23 %) de moins qu'en 2004 et de 44 cents (-9 %) de moins qu'en 2003. En 2005, le prix moyen des ailes a été de 3,52 $ ou 93 cents (-21 %) de moins qu'en 2004 mais 18 cents (5 %) de plus qu'en 2003. Par ailleurs, le prix moyen du poulet entier était de 2,73 $, soit 19 cents (-6 %) de moins qu'en 2004 et 6 cents (2 %) de plus qu'en 2003.

Le prix de la viande brune a été ferme durant la plus grande partie de l'année. L'indice EMI pour les cuisses révélait un prix moyen de 1,93 $ en 2005 ou de 14 cents (8 %) supérieur à 2004 et de 21 cents (12 %) de plus qu'en 2003.

Les prix au détail

Le seul indicateur des prix au détail du poulet frais et congelé, l'Indice des prix à la consommation (IPC) de Statistique Canada, révèle une hausse marginale en 2005. L'IPC pour le poulet a clôturé l'année à 133,3 versus 133,1 en 2004, reflétant une augmentation de 0,2 (0,1 %). Les deux hausses annuelles précédentes ont été beaucoup plus élevées à 9,5 (7, %) et 6,9 (5,9 %) respectivement.

En guise de comparaison, l'indice des prix à la consommation pour l'ensemble des produits, mieux connu sous le nom d'indice du « coût de vie » était de 2,2 % plus élevé en 2005 versus 2004 alors que celui de tous les produits alimentaires était de 2,5 % supérieur. Les prix du poulet au détail ont fluctué toute l'année mais ont, en général, grimpé durant les neuf premiers mois de l'année pour chuter rapidement durant les mois d'hiver et atteindre le seuil le plus bas depuis avril.

L'IPC du poulet a atteint son apogée en octobre s'établissant à 136,5. Par la suite, les prix de détail ont baissé marginalement et l'IPC a terminé l'année à 132,0, un niveau légèrement supérieur à ce qu'il était en début d'année. Comme pour les autres années, l'IPC du poulet a commencé l'année à un niveau plus élevé, mais au contraire des autres années, il n'a pas augmenté de façon appréciable durant les mois d'été. Il a été stable tout au cours de l'année.

(Nota : Statistique Canada surveille les prix au détail du poulet frais entier, des cuisses et des poitrines désossées sans peau, puis calcule l'indice des prix mensuels à la lumière du prix de ces produits.)

Durant l'année, les prix de vente au détail de toutes les autres viandes concurrentielles ont chuté encore plus que celui du poulet. D'ordre général, le prix des viandes a reculé de -0,7 % par rapport au début d'année. Le poulet a connu la plus faible baisse, soit de -0,5 %, suivi du bœuf dont le prix s'est révélé de -0,8 % inférieur à ce qu'il était en début d'année.

C'est le secteur du porc qui a connu la baisse la plus importante en 2005. Les prix ont en effet chuté de -2,9 % tout au cours de l'année, suivi des secteurs du poisson et des fruits de mer où les prix ont baissé de -1,4 % par rapport au début de l'année. Comparativement à 2004, les prix du boeuf et du porc ont augmenté en 2005, les hausses étant plus élevées que l'augmentation dans les prix moyens du poulet : en 2005, l'IPC pour le boeuf et le porc a atteint 141,0 et 126,4, soit 1,8 et 0,6 % de plus que l'année précédente. L'IPC pour le poisson et les fruits de mer en 2005 a baissé de -0,3 % versus 2004.

Les importations

Selon les rapports de Commerce international Canada (CICanada), les importations de poulet au Canada ont totalisé 116,5 Mkg en 2005. Il relève de CICanada de délivrer les permis d'importation de poulet et de produits essentiellement à base de poulet. Conformément aux obligations du Canda en vertu de l'ALÉNA, le contingent tarifaire (CT) désigné aussi par l'expression « importations totales » est automatiquement établi a 7,5 % de la production de poulet de l'année précédente.

En 2005, le CT était de 72 538 098 kg – 2 840 598 kg de plus qu'en 2004. D'après les données préliminaires de fin d'année, les importations de poulet et de produits du poulet en vertu du CT ont totalisé 72 551 635 kg, reflétant un taux d'utilisation de 100,02 %. On s'attend à ce que le CT de 2006 soit d'environ 73,3 Mkg.

En 2005, les morceaux de poulet (non désossés et désossés) ont compté pour 83,6 % de toutes les importations en vertu du CT par rapport à 83,9 % en 2004. Les importations de poulet transformé, de poulet vif et de poulet entier éviscéré représentaient 16,0 %, 0,16 % et 0,23 %, respectivement, de toutes les importations en vertu du CT.

Les États-Unis ont été le plus important fournisseur de produits du poulet importés en vertu du CT, leurs importations totalisant 46,2 Mkg et 106,162 millions de dollars. Les importations du Brésil ont totalisé 24,4 Mkg (33,7 %) et 36,672 millions de dollars. Enfin, l'autre pays d'origine en 2005 était la Thaïlande avec des importations de 1,9 Mkg d'une valeur de 4,985 millions de dollars. La valeur totale de tous les produits importés en vertu du CT a atteint 147,8 millions de dollars, soit 31 millions de moins qu'en 2004.

Prix moyen pondéré à la production au Canada ($/kg)

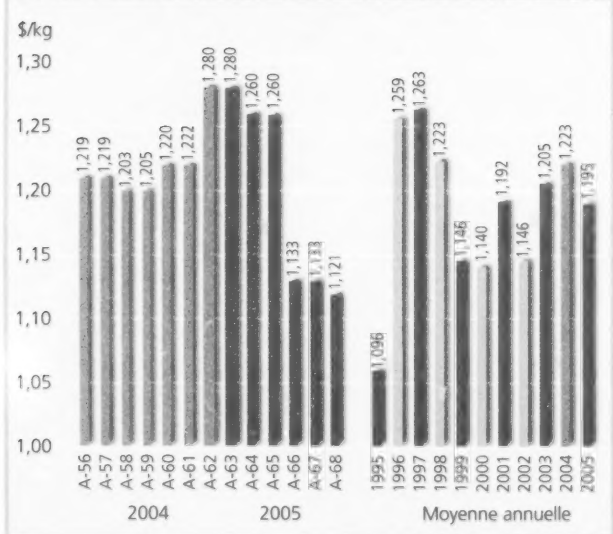

CICanada peut aussi délivrer d'autre permis d'importations dans le cadre des programmes « importations pour réexportation » et « importations pour concurrence ». Le programme « importations pour réexportation » permet l'importation au Canada de poulet et de produits du poulet à des fins de transformation. Tous les produits issus de ces importations doivent être exportés dans les six mois. En 2005, un total de 41,4 Mkg ont été importés dans le cadre du programme, ou 9,4 Mkg (29,5 %) de plus qu'en 2004.

Dans le cadre du programme « importations pour concurrence », les fabricants canadiens peuvent importer du poulet pour produire des produits du poulet transformés qui ne figurent pas à la Liste des marchandises d'importation contrôlée du Canada (LMIC). Cette liste englobe des produits spécialisés comme des repas de poulet congelés. En 2005, les importations totales en vertu de ce programme ont totalisé 2,3 Mkg, 0,9 Mkg de plus que l'année précédente.

En 2005, les PPC ont reçu deux demandes d'importations supplémentaires totalisant 177 840 pour combler des pénuries sur le marché. Un permis d'importations supplémentaires a été délivré par CICanada pour un total de 38 912 kg de morceaux de poulet non désossés. Les PPC ont également reçu six demandes additionnelles des fabricants de produits non inscrits à la LMIC pour de la viande brune qui n'était pas disponible dans le cadre du programme d'expansion du marché des PPC.

Les exportations

D'après une combinaison des données d'AAC sur les exportations et une estimation des exportations du Canada aux États-Unis, effectuée selon les données du USDA, une quantité d'environ 94,1 Mkg de poulet canadien a été exportée en 2005, une hausse de 13 % versus 2004.

Importations et exportations de poulet canadien (Mkg, AAC)

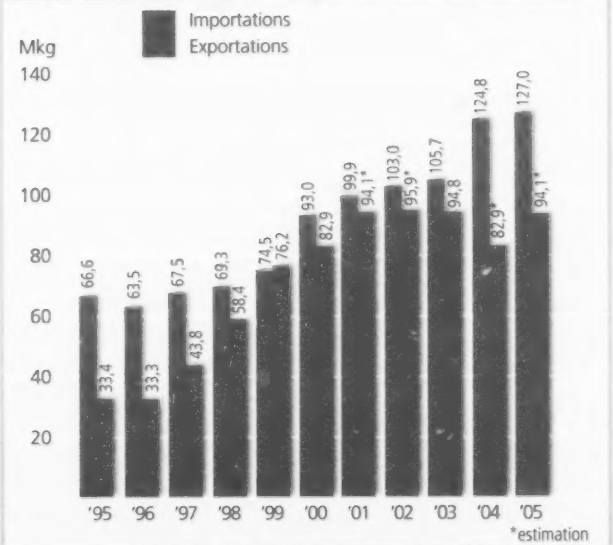

En 2005, la destination la plus importante des exportations canadiennes de poulet a été les États-Unis (31,2 Mkg), une quantité de 3,0 Mkg (11 %) de plus qu'en 2004. Le deuxième marché en importance pour nos exportations en 2005 a été celui de l'Afrique du Sud (12,6 Mkg) soit plus du double que la quantité exportée en 2004. Parmi les autres marchés importants, mentionnons les Philippines (10,2 Mkg) et la Russie (7,2 Mkg).

Nota : les données sur les exportations ne sont pas établies de façon cohérente d'un pays à l'autre et peuvent donc varier sensiblement selon les sources.

Les stocks en entrepôt

Sauf pour deux mois en 2005, les stocks en entrepôt ont été plus élevés que durant les cinq dernières années. Les seules exceptions sont les mois de mai et juin auquel moment les inventaires se sont révélés inférieurs uniquement aux niveaux des mois correspondants en 2002. À la fin de 2005, les stocks en entrepôt avaient augmenté de 5,3 Mkg.

De janvier (33,1 Mkg) à septembre (28,9 Mkg), les inventaires ont en fait baissé de 4,1 Mkg. Par la suite, ils ont augmenté de 9,4 Mkg pour terminer l'année 2005 à un niveau de 38,4 Mkg. Cette hausse importante est attribuable à plusieurs facteurs, en particulier l'utilisation tardive des importations en vertu du CT, l'offre excédentaire du marché du poulet en Amérique du Nord, la surproduction due à d'excellentes conditions d'élevage et l'interruption des exportations en raison d'une baisse de la consommation à cause de la grippe aviaire dans divers coins du monde.

Durant l'année, les inventaires de poulet transformé ont augmenté de 0,9 Mkg dans la catégorie des poitrines désossées et de 3,2 Mkg dans la catégorie « autres » donnant une augmentation totale de 4,1 Mkg. Les inventaires de morceaux de poulet ont augmenté de seulement 0,5 Mkg en dépit d'une hausse de 1,4 Mkg dans les catégories cuisses et quarts (cuisses). Le secteur des poitrines et les autres catégories ont augmenté, respectivement, de 0,2 et de 0,6 Mkg. Au 31 décembre 2005, les inventaires d'ailes, dans la catégorie « morceaux », avaient baissé de 1,4 Mkg par rapport au 1er janvier de la même année.

Inventaires de poulet congelé (Mkg)

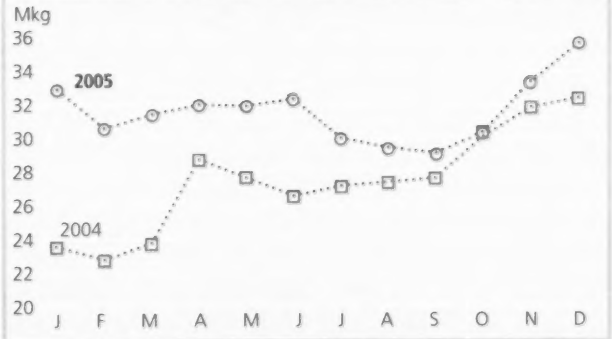

notre pain quotidien

Le CT : s'employer à réduire les importations supplémentaires

, tout comme en 2004, le ministre du Commerce international a décidé de limiter les importations autorisées en excédent du niveau d'accès au marché canadien de 7,5 %. En effet, la méthode d'allocation de 2005 plafonnait les importations supplémentaires spéciales à 1,2 million de kilogrammes.

Dans sa décision, le Ministre stipulait que les autorisations d'importation en excédent du contingent tarifaire (CT) annuel seront faites dans une proportion de 61 % d'importations supplémentaires spéciales et dans une proportion de 39 % d'une récupération auprès des détenteurs traditionnels de parts de contingent et des réserves des transformateurs, des distributeurs et des entreprises de restauration. On procédera de la même façon qu'en 2004 pour satisfaire ces besoins excédentaires, mais les quantités seront plus faibles car en 2005 les besoins excédentaires autorisés ont été davantage restreints. Or, on a constaté en 2005 une hausse importante dans la catégorie « importation à des fins de concurrence », ces importations totalisant 2,3 millions de kilogrammes. Ces importations sont destinées aux fabricants de produits d'importation non contrôlée et elles entrent au Canada en excédent du CT.

La décision a aussi été prise d'établir une réserve pour les produits composés de plusieurs viandes, plafonnant l'allocation au titre de ces produits (p. ex., des tournedos) à 5.7 millions de kilogrammes. Il s'agit d'une recommandation du Comité consultatif sur le contingent tarifaire (CCCT) visant à atténuer la pression exercée sur le CT par des produits ne contenant pas une part significative d'ingrédients autres que de la viande. Même si ces produits sont visés par la règle du 13 %, ce n'était pas l'intention et ils ne font pas l'objet d'une concurrence étrangère. La part du CT consacrée à ces produits sera toujours limitée à la hauteur de l'allocation de 2003 de 5,7 millions de kilogrammes, et elle est répartie au pro rata. En 2005, les demandes ont totalisé 6,8 millions de kilogrammes, l'allocation ayant donc permis de satisfaire 84 % de l'ensemble des besoins exprimés.

Par ailleurs, les PPC poursuivent l'examen de la règle du 13 %, une règle qui définit quels produits ne sont pas assujettis aux mesures canadiennes de contrôle des importations. Le grand nombre de produits de poulet assujettis à cette généreuse règle présente une menace pour l'industrie en entamant le marché des produits de poulet frais. En modifiant la règle du 13 %, on simplifierait grandement l'allocation du contingent tarifaire et on éliminerait le besoin de recourir à des allocations d'importations supplémentaires spéciales.

L'OMC : Hong Kong, est-ce la dernière étape ?

Pour accomplir des progrès et mener à terme le Cycle de Doha pour le développement, les négociateurs à l'OMC

Le commerce : notre pain quotidien

En 2005, tout comme en 2004, le ministre du Commerce international a décidé de limiter les importations autorisées en excédent du niveau d'accès au marché canadien de 7,5 %.

Le CT : s'employer à réduire les importations supplémentaires

En 2005, tout comme en 2004, le ministre du Commerce international a décidé de limiter les importations autorisées en excédent du niveau d'accès au marché canadien de 7,5 %. En effet, la méthode d'allocation de 2005 plafonnait les importations supplémentaires spéciales à 1,2 million de kilogrammes.

Dans sa décision, le Ministre stipulait que les autorisations d'importation en excédent du contingent tarifaire (CT) annuel seront faites dans une proportion de 61 % d'importations supplémentaires spéciales et dans une proportion de 39 % d'une récupération auprès des détenteurs traditionnels de parts de contingent et des réserves des transformateurs, des distributeurs et des entreprises de restauration. On procédera de la même façon qu'en 2004 pour satisfaire ces besoins excédentaires, mais les quantités seront plus faibles car en 2005 les besoins excédentaires autorisés ont été davantage restreints. Or, on a constaté en 2005 une hausse importante dans la catégorie « importation à des fins de concurrence », ces importations totalisant 2,3 millions de kilogrammes. Ces importations sont destinées aux fabricants de produits d'importation non contrôlée et elles entrent au Canada en excédent du CT.

La décision a aussi été prise d'établir une réserve pour les produits composés de plusieurs viandes, plafonnant l'allocation au titre de ces produits (p. ex., des tournedos) à 5.7 millions de kilogrammes. Il s'agit d'une recommandation du Comité consultatif sur le contingent tarifaire (CCCT) visant à atténuer la pression exercée sur le CT par des produits ne contenant pas une part significative d'ingrédients autres que de la viande. Même si ces produits sont visés par la règle du 13 %, ce n'était pas l'intention et ils ne font pas l'objet d'une concurrence étrangère. La part du CT consacrée à ces produits sera toujours limitée à la hauteur de l'allocation de 2003 de 5,7 millions de kilogrammes, et elle est répartie au pro rata. En 2005, les demandes ont totalisé 6,8 millions de kilogrammes, l'allocation ayant donc permis de satisfaire 84 % de l'ensemble des besoins exprimés.

Par ailleurs, les PPC poursuivent l'examen de la règle du 13 %, une règle qui définit quels produits ne sont pas assujettis aux mesures canadiennes de contrôle des importations. Le grand nombre de produits de poulet assujettis à cette généreuse règle présente une menace pour l'industrie en entamant le marché des produits de poulet frais. En modifiant la règle du 13 %, on simplifierait grandement l'allocation du contingent tarifaire et on éliminerait le besoin de recourir à des allocations d'importations supplémentaires spéciales.

L'OMC : Hong Kong, est-ce la dernière étape ?

Pour accomplir des progrès et mener à terme le Cycle de Doha pour le développement, les négociateurs à l'OMC

doivent prendre comme point de départ l'Accord cadre d'août 2004 pour élaborer les modalités à faire adopter à la sixième Conférence ministérielle de l'OMC à Hong Kong. Les modalités, ce sont les détails du cadre. On y précise les pourcentages de réduction ou d'augmentation que doivent respecter les membres de l'OMC sur une période donnée.

On a dû se rendre à l'évidence en 2005 qu'il était fort difficile de faire progresser des négociations de plus en plus complexes et détaillées. Quand les pays doivent se pencher sur des propositions bien précises qui auront un impact véritable sur eux, il est alors beaucoup plus difficile de faire avancer les choses.

Le premier exemple de ces progrès ardus dans les négociations a été l'obligation de transposer tous les tarifs autres que *ad valorem* en des équivalents *ad valorem* (EAV). Les négociateurs en agriculture y ont mis quatre mois pour s'entendre sur une formule de conversion de ces tarifs. Il peut sembler simple de convertir le tarif exprimé en dollars appliqué à un produit en un tarif exprimant en pourcentage le montant en excédent du prix à l'importation, il demeure que les conséquences pour les prochaines étapes des négociations ont incité les pays à établir avec la plus grande prudence la formule EAV. Par exemple, la question n'a pas encore été réglée pour ce qui est du sucre. Une fois tous les tarifs, hormis ceux applicables au sucre, convertis, les négociations devant mener à l'établissement d'une formule générale de réduction des tarifs n'ont pas été plus aisées. Les négociateurs ont dû définir des points de transition pour les étages des fourchettes et les pourcentages respectifs des réductions tarifaires de chacun des étages. Il s'agit de décisions arbitraires qui auront un impact considérable sur les prochaines étapes des négociations.

Ces lents progrès en vue de s'entendre sur des modalités complètes à la sixième Conférence ministérielle de l'OMC à Hong Kong ont obligé les négociateurs à faire face à la réalité. À sa réunion de juillet 2005, le Conseil général de l'OMC devait accoucher d'un projet de modalités complètes en prévision de Hong Kong. On a plutôt décidé de produire une première estimation des modalités. Au bout du compte, il a fallu se contenter de la présentation par le président des négociations en agriculture d'un rapport sur l'évolution des négociations. L'OMC accusait un sérieux retard dans la conclusion d'un accord sur les modalités complètes et **Pascal Lamy**, le nouveau directeur général de l'OMC, a lancé l'idée que l'on discuterait des deux tiers des modalités à Hong Kong.

À l'automne, les ministres se sont activés pour forcer des progrès dans les négociations, la dimension « politique » l'emportant sur la dimension « technique ». Des mini-conférences ministérielles ont eu lieu en Chine (en juillet), à Paris, à Zurich et à Genève. En septembre, au terme des vacances estivales, les négociations se sont intensifiées et à compter d'octobre, on s'y employait à plein temps.

Au début de novembre, il a fallu se rendre à l'évidence que les modalités complètes ne seraient pas prêtes afin d'être approuvées à Hong Kong. Il fallait donc atténuer les attentes quant à la réunion des ministres. On n'a pas réduit le niveau global d'ambition du Cycle de Doha pour le développement mais il fallait procéder au « recalibrage » des attentes de Hong Kong, de faire valoir le directeur général de l'OMC, Pascal Lamy.

La sixième Conférence ministérielle de l'OMC à Hong Kong a engendré une entente mais, comme prévu, les progrès ont été lents et difficiles à venir. Les ministres ont convenu que les modalités complètes devaient être prêtes d'ici le 30 avril 2006 et les listes des engagements des pays, d'ici le 31 juillet 2006. Quant à l'accord final, il devra être conclu au plus tard le 31 décembre 2006. En agriculture, il a aussi été convenu que les subventions à l'exportation devaient être abolies d'ici la fin de 2013. Au titre du soutien interne et de l'accès aux marchés, la déclaration de Hong Kong précise qu'il y aura trois fourchettes pour les réductions des mesures ayant des effets de distorsion des échanges et quatre dans la formule générale de réduction des tarifs.

L'entente définit la structure mais il reste à convenir des chiffres qui permettront de mesurer l'ampleur exacte des réalisations du Cycle de Doha pour le développement. La déclaration de Hong Kong a surtout servi à reconnaître certaines revendications des pays africains producteurs de coton et des pays les moins avancés (PMA) en éliminant toutes les subventions à l'exportation pour le coton et en accordant un accès en franchise de droits et sans contingent aux exportations de coton en provenance des PMA.

Dans le cas des produits sensibles, nous applaudissons le succès remporté par le Canada qui a réussi à négocier le retrait d'une phrase du texte qui aurait compromis l'avenir des industries canadiennes du lait, de la volaille et des œufs. Les PPC ont accepté la stratégie du gouvernement fédéral de négocier des réductions tarifaires appréciables au titre de la formule des tarifs réguliers au profit des exportateurs canadiens sous réserve qu'il n'y ait pas de lien d'établi avec la catégorie des produits sensibles en vertu de laquelle sont régis les produits de poulet canadiens.

Le libellé du texte convenu marque une amélioration importante par rapport à une version antérieure qui proposait que plus l'écart par rapport à la formule générale de réduction des tarifs est grand, plus il faut élargir l'accès aux marchés. Les PPC poursuivront leur collaboration étroite avec le gouvernement canadien pour obtenir un traitement adéquat des produits sensibles dans les négociations menant à la conclusion d'un accord sur les modalités.

En 2005, les PPC ont compté des représentants à plusieurs séances de négociation importantes à Genève et à Hong Kong à la Conférence ministérielle de l'OMC. Nous avons aussi participé à des réunions des Dirigeants agricoles du Groupe de Cairns, de la Fédération internationale des producteurs agricoles, des Dirigeants agricoles de l'Amérique du Nord et de l'Union européenne et au Symposium des organisations non gouvernementales de l'OMC.

Les PPC ont tiré profit de toutes les occasions pour faire valoir leurs arguments aux autres organismes sectoriels canadiens et aux organisations non gouvernementales s'intéressant aux questions commerciales débattues à l'OMC. Les PPC, empruntant une démarche pragmatique, réclament l'amélioration des règles commerciales et des options pour les pays en développement afin de favoriser la pratique d'une agriculture durable.

Enfin, de nombreuses initiatives de communication et de relations gouvernementales ont été entreprises par les PPC en complément de nos activités au plan du commerce. En collaboration avec nos collègues des secteurs du lait, de la volaille et des œufs, nous avons rencontré les conseils de rédaction de grands quotidiens canadiens pour leur expliquer les conséquences possibles des négociations à l'OMC et la grande importance des trois piliers de la gestion de l'offre (planification de la production, prix à la production et contrôle des importations). L'affaiblissement de l'un ou l'autre de ces piliers, par exemple, la réduction des tarifs hors contingent, présenterait un risque grave pour notre industrie.

Aux rencontres avec les conseils de rédaction des quotidiens s'est greffée, en octobre et en novembre, une campagne de publicité justificative, à savoir trois annonces faisant valoir les avantages de maintenir un système efficace de gestion de l'offre au Canada, annonces qui ont paru dans plus d'une centaine de quotidiens du pays. L'objet de tous ses efforts ? Communiquer la contribution positive de l'industrie canadienne du poulet à l'économie canadienne et l'importance de préserver les trois piliers essentiels de la gestion de l'offre.

Le point sur l'Initiative d'affaires en ligne

Les Producteurs de poulet du Canada jouent un rôle important de chef de file lorsqu'il s'agit de fournir des renseignements aux agriculteurs, aux partenaires de l'industrie et aux consommateurs.

Les Producteurs de poulet du Canada jouent un rôle important de chef de file lorsqu'il s'agit de fournir des renseignements aux agriculteurs, aux partenaires de l'industrie et aux consommateurs. La technologie évolue constamment, mais ce qui ne change pas, c'est le besoin d'édifier une culture dans laquelle l'information repose sur des faits et la prise de décisions cible les mesures du rendement.

La première phase de l'Initiative d'affaires en ligne des PPC a débuté en 2004. Les principaux objectifs de cette phase consistaient à établir l'infrastructure et le contenu de base du projet. Essentiellement, les deux principales composantes du projet sont un nouveau site Web qui offre au grand public un large éventail de renseignements à propos des PPC et du poulet, ainsi qu'un portail privé qui donne au personnel, aux administrateurs et aux remplaçants des PPC de même qu'aux offices provinciaux et à d'autres intervenants de l'industrie accès à de l'information, à des documents et à des données.

Le nouveau site Web public des PPC, **www.poulet.ca**, a été lancé à la fin de 2004. La technologie sur laquelle ce nouveau site Web est fondé permet au personnel de gérer plus facilement et de modifier instantanément le contenu, ce qui garantit une présence dynamique sur le Web et des changements fréquents qui encouragent les visiteurs à revenir. Cette technologie permet aussi au personnel de modifier le contenu du site lorsqu'il faut fournir rapidement au public de l'information pertinente, ce qui s'est révélé très utile au moment où l'attention que les médias et le public portaient à la grippe aviaire a atteint des niveaux sans précédent.

Le portail privé des PPC aura des répercussions profondes sur notre façon de faire des affaires. Son objectif principal est d'améliorer et de rationaliser la gestion des données aux PPC. Énormément de temps a été consacré en 2005 à la conception, à l'élaboration, à l'amélioration et à la mise à l'essai du nouveau système, qui deviendra fonctionnel en 2006.

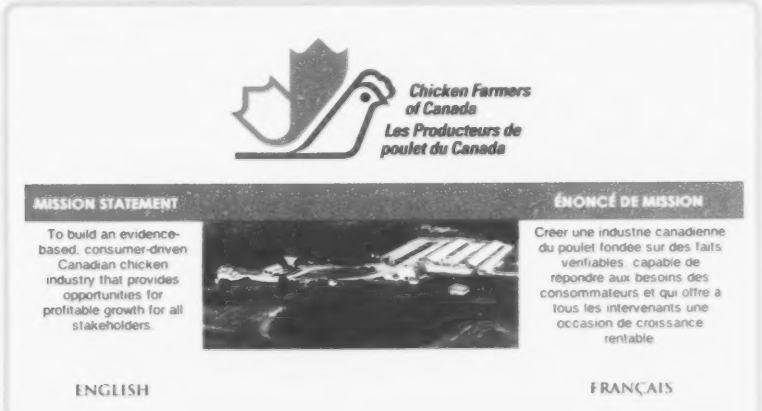

Dans ce contexte, les données signifient échange de données au sein des PPC et entre les PPC et des parties externes, comme les administrateurs et les offices provinciaux. Une base de données centrale des coordonnées des personnes avec qui les PPC font affaire, qui facilite la tenue à jour de toutes ces coordonnées et rend les envois, par courrier et par courriel, ainsi que la gestion des activités, plus efficaces est un exemple d'échange de données au sein des PPC. D'autres modules simplifieront la gestion des données relatives aux mouvements interprovinciaux et à la Politique d'expansion du marché (PEM).

Les données échangées sur papier entre les PPC et leurs intervenants le seront désormais par le truchement d'un système électronique grâce à la mise en œuvre de modules pour le remboursement des dépenses, l'archivage des procès-verbaux des comités et du Conseil d'administration et l'information sur le marché, entre autres. L'architecture de ce système est telle que ceux qui possèdent un navigateur Web et une connexion Internet pourront accéder à l'information à laquelle ils ont droit. Des mesures rigoureuses garantissant la sécurité du système ont été mises en place.

Les utilisateurs de ce nouveau système auront besoin d'une certaine formation au début, mais le fait que le système fonctionne à l'aide d'un navigateur et qu'il est convivial rendra la transition facile.

La première phase de ce projet étant presque terminée, la planification préliminaire pour la phase 2, celle des caractéristiques avancées, a commencé. En fait, certaines caractéristiques qui avaient été prévues pour la deuxième phase ont été intégrées à la première, parce que cela augmentait la fonctionnalité des modules. On s'attend à ce que beaucoup de temps soit consacré à la planification de la phase 2 en 2006. Les domaines ciblés sont la salubrité des aliments, la promotion et l'éducation, ainsi que l'amélioration de l'information sur les marchés.

Salubrité des aliments à la ferme : *Votre propre poulet*, c'est simple

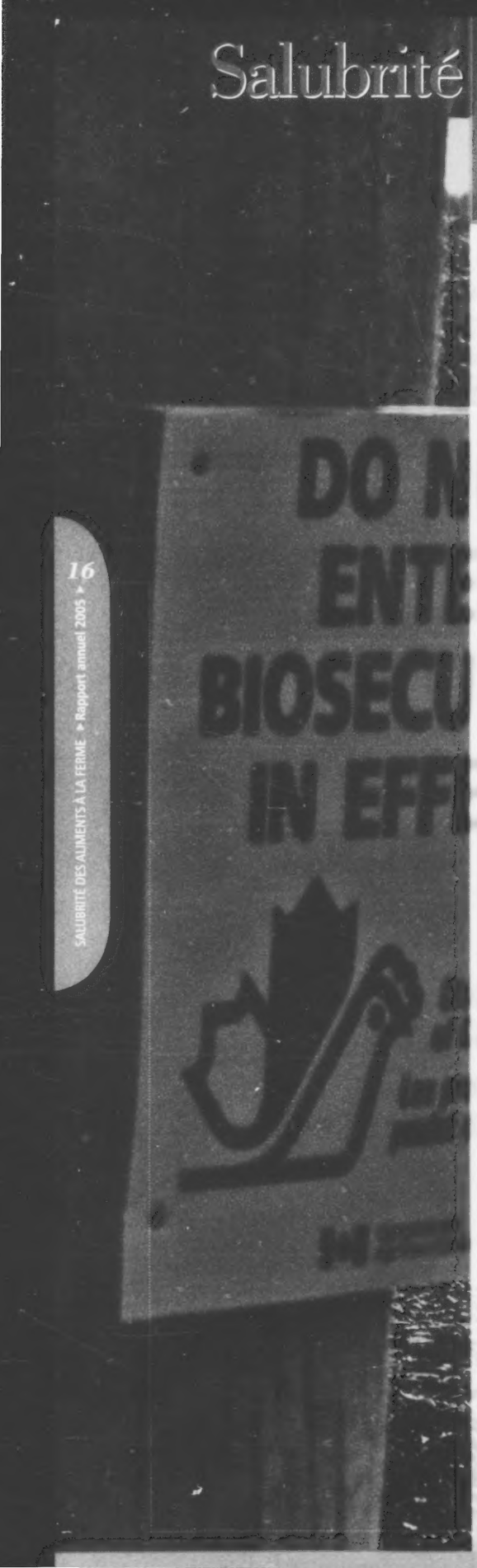

Le programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme (PASAF) des PPC — aussi *Votre propre poulet* — a été conçu pour une mise en œuvre simple et efficace dans toutes les fermes d'élevage de poulet au Canada. *Votre propre poulet* fournit des outils de tenue des dossiers ainsi qu'un cadre normalisé pour guider les producteurs avec des pratiques solides de bonne production et d'élevage.

Les PPC ont pris l'initiative d'élaborer un programme de salubrité des aliments à la ferme en 1996, dérogation notable du scénario habituel de réglementation imposée par les gouvernements. Ce programme innovateur a été mis au point par les producteurs, en collaboration étroite avec le gouvernement et les intervenants de l'industrie. Le Comité sur la salubrité des aliments est responsable du processus de révision et de l'exécution du programme.

Au fur et à mesure que le programme des PPC évoluait, les différences avec d'autres pays et ses avantages pour les pratiques canadiennes sont devenus évidents. Aujourd'hui, le programme souligne nettement les bonnes pratiques de production appliquées dans les fermes canadiennes.

PASAF — Mise en valeur et améliorations

Depuis que le programme accorde l'accréditation à travers le Canada, le Comité sur la salubrité des aliments a initié la révision de *Votre propre poulet* à la fin de 2004 et au début de 2005. Les bienfaits du programme ont été une incitation importante pour sa mise en œuvre d'un bout du pays à l'autre.

Même si au début, la conformité au programme *Votre propre poulet* était volontaire, plusieurs provinces ont pris des mesures pour le rendre obligatoire. L'Alberta était la première, suivie de la Colombie-Britannique, du Manitoba, de l'Ontario et de la Saskatchewan. Par conséquent, près de 70 % des producteurs de poulet ont été évalués et accrédités. Le processus de vérification continue en 2006 au fur et à mesure que les autres provinces adoptent le programme.

Le Comité sur la salubrité des aliments a effectué sa révision en partie à cause de l'éclosion de la grippe aviaire dans la vallée du Fraser, mais aussi pour tenir compte des recommandations des producteurs et des vérificateurs, pour étudier les preuves scientifiques et pour éclaircir certaines sections.

Le Conseil d'administration a ensuite approuvé un nombre d'exigences rigoureuses de biosécurité en janvier 2005 et une série de modifications générales au manuel en mars 2005. Distribués aux producteurs à la fin de 2005, les manuels révisés guideront le processus de vérification au cours de 2006. La portée des changements aux mesures de biosécurité est considérable ainsi que les efforts déployés pour les intégrer dans la nouvelle série de vérifications.

Vois quelques-unes des modifications à *Votre propre poulet* :

- Nouvel accent sur le contrôle de l'accès à la ferme
- Identification et contrôle de vecteurs éventuels de maladies
- Protocole rigoureux de biosécurité concernant les chaussures que tous les visiteurs et les travailleurs doivent suivre
- Mise à jour de la procédure pour notifier l'ACIA et l'office provincial de maladies à déclaration obligatoire

La plupart de ces articles faisaient déjà partie du programme, mais certains ont

maintenant une plus grande priorité ou comporte des protocoles différents. Bon nombre de ces modifications ont été faites en consultation avec Agriculture et Agroalimentaire Canada et l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Le programme continue toujours d'évoluer parallèlement à notre apprentissage.

On a conclu que ces changements au manuel exigeaient des sessions de formation (sous forme de mise à jour) pour les vérificateurs sur place à la ferme. Ces sessions ont eu lieu en novembre et en décembre afin que le programme soit appliqué d'une façon uniforme et que tous les producteurs du Canada soient vérifiés selon les mêmes normes. Par conséquent, la liste de vérifications a été révisée et sera distribuée tôt en 2006.

Le programme national de reconnaissance de la salubrité des aliments à la ferme a été élaboré en coopération avec l'ACIA, les provinces et les territoires, par l'entremise du Sous-comité de salubrité des aliments à la ferme du Comité d'inspection agroalimentaire fédéral-provincial-territorial. Le processus de reconnaissance de l'ACIA a une seule norme pour l'accréditation gouvernementale des programmes de salubrité des aliments à la ferme pour toutes les catégories nationales de produits — un système simple et particulier au Canada.

On a toujours fait connaître la qualité globale du programme de salubrité des aliments conçu pour :

- rationaliser les approches et les exigences de l'industrie, du gouvernement et d'autres intervenants;
- répondre à la demande des consommateurs pour des pratiques démontrables de salubrité des aliments;
- devancer les programmes élaborés par d'autres catégories de produits;
- servir d'outil de gestion des risques pour réduire l'obligation de réparer;
- soutenir la demande du marché;
- aider à démontrer aux consommateurs que les producteurs du Canada élèvent les poulets avec soin.

La mise en œuvre notable de *Votre propre poulet* est le résultat de beaucoup de travail de la part des producteurs et des offices provinciaux de commercialisation pour que le programme soit un succès. Il est maintenant mis en valeur auprès de tous les intervenants et des consommateurs.

Préparation du Manuel de gestion du PASAF

L'ACIA a reconnu l'aspect technique du manuel des PPC en 2002. Cependant, pour obtenir l'accréditation complète, les PPC doivent élaborer, mettre à exécution et vérifier le système de gestion associé au programme de salubrité des aliments à la ferme.

Ce manuel de gestion, outil d'une grande importance pour l'office national et les offices provinciaux, aidera à prouver à l'ACIA que le système de salubrité des aliments des PPC se poursuit comme prévu.

En 2005, les PPC ont mis la dernière main au manuel de gestion, avec l'apport des offices provinciaux de commercialisation. Au début de l'an 2006, l'ACIA en fera l'examen technique qui consistera en une analyse de l'écart pour déterminer si le manuel de gestion des PPC répond aux critères du gouvernement.

Si cette analyse est réussie, les PPC prendront les mesures pour la mise en œuvre complète des protocoles de gestion du PASAF, et pour que le programme soit reconnu pleinement par l'ACIA. Cela signifie une vérification par un tiers d'un organisme accrédité par l'ACIA pour assurer que les PPC satisfont aux critères stipulés dans le manuel de gestion. Cette vérification couvrira le programme en entier, et est différente des vérifications à la ferme.

Votre propre poulet est associé étroitement aux normes actuelles de salubrité des aliments en vigueur partout au Canada. Le but collectif des producteurs est un programme clair et transparent afin de démontrer que, non seulement ils observent ces normes rigoureuses, mais qu'ils les dépassent.

Votre propre poulet, c'est simple

d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme (PASAF) des PPC — aussi *Votre propre poulet* — a été conçu pour une mise en œuvre simple et efficace dans toutes les fermes d'élevage de poulet au Canada. *Votre propre poulet* fournit des outils de tenue des dossiers ainsi qu'un cadre normalisé pour guider les producteurs avec des pratiques solides de bonne production et d'élevage.

Les PPC ont pris l'initiative d'élaborer un programme de salubrité des aliments à la ferme en 1996, dérogation notable du scénario habituel de réglementation imposée par les gouvernements. Ce programme innovateur a été mis au point par les producteurs, en collaboration étroite avec le gouvernement et les intervenants de l'industrie. Le Comité sur la salubrité des aliments est responsable du processus de révision et de l'exécution du programme.

Au fur et à mesure que le programme des PPC évoluait, les différences avec d'autres pays et ses avantages pour les pratiques canadiennes sont devenus évidents. Aujourd'hui, le programme souligne nettement les bonnes pratiques de production appliquées dans les fermes canadiennes.

PASAF — Mise en valeur et améliorations

Depuis que le programme accorde l'accréditation à travers le Canada, le Comité sur la salubrité des aliments a initié la révision de *Votre propre poulet* à la fin de 2004 et au début de 2005. Les bienfaits du programme ont été une incitation importante pour sa mise en œuvre d'un bout du pays à l'autre.

Même si au début, la conformité au programme *Votre propre poulet* était volontaire, plusieurs provinces ont pris des mesures pour le rendre obligatoire. L'Alberta était la première, suivie de la Colombie-Britannique, du Manitoba, de l'Ontario et de la Saskatchewan. Par conséquent, près de 70 % des producteurs de poulet ont été évalués et accrédités. Le processus de vérification continue en 2006 au fur et à mesure que les autres provinces adoptent le programme.

Le Comité sur la salubrité des aliments a effectué sa révision en partie à cause de l'éclosion de la grippe aviaire dans la vallée du Fraser, mais aussi pour tenir compte des recommandations des producteurs et des vérificateurs, pour étudier les preuves scientifiques et pour éclaircir certaines sections.

Le Conseil d'administration a ensuite approuvé un nombre d'exigences rigoureuses de biosécurité en janvier 2005 et une série de modifications générales au manuel en mars 2005. Distribués aux producteurs à la fin de 2005, les manuels révisés guideront le processus de vérification au cours de 2006. La portée des changements aux mesures de biosécurité est considérable ainsi que les efforts déployés pour les intégrer dans la nouvelle série de vérifications.

Vois quelques-unes des modifications à *Votre propre poulet* :

- Nouvel accent sur le contrôle de l'accès à la ferme
- Identification et contrôle de vecteurs éventuels de maladies
- Protocole rigoureux de biosécurité concernant les chaussures que tous les visiteurs et les travailleurs doivent suivre
- Mise à jour de la procédure pour notifier l'ACIA et l'office provincial de maladies à déclaration obligatoire

La plupart de ces articles faisaient déjà partie du programme, mais certains ont

maintenant une plus grande priorité ou comporte des protocoles différents. Bon nombre de ces modifications ont été faites en consultation avec Agriculture et Agroalimentaire Canada et l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Le programme continue toujours d'évoluer parallèlement à notre apprentissage.

On a conclu que ces changements au manuel exigeaient des sessions de formation (sous forme de mise à jour) pour les vérificateurs sur place à la ferme. Ces sessions ont eu lieu en novembre et en décembre afin que le programme soit appliqué d'une façon uniforme et que tous les producteurs du Canada soient vérifiés selon les mêmes normes. Par conséquent, la liste de vérifications a été révisée et sera distribuée tôt en 2006.

Le programme national de reconnaissance de la salubrité des aliments à la ferme a été élaboré en coopération avec l'ACIA, les provinces et les territoires, par l'entremise du Sous-comité de salubrité des aliments à la ferme du Comité d'inspection agroalimentaire fédéral-provincial-territorial. Le processus de reconnaissance de l'ACIA a une seule norme pour l'accréditation gouvernementale des programmes de salubrité des aliments à la ferme pour toutes les catégories nationales de produits — un système simple et particulier au Canada.

En 2005, les PPC ont mis la dernière main au manuel de gestion, avec l'apport des offices provinciaux de commercialisation. Au début de l'an 2006, l'ACIA en fera l'examen technique qui consistera en une analyse de l'écart pour déterminer si le manuel de gestion des PPC répond aux critères du gouvernement.

Si cette analyse est réussie, les PPC prendront les mesures pour la mise en œuvre complète des protocoles de gestion du PASAF, et pour que le programme soit reconnu pleinement par l'ACIA. Cela signifie une vérification par un tiers d'un organisme accrédité par l'ACIA pour assurer que les PPC satisfont aux critères stipulés dans le manuel de gestion. Cette vérification couvrira le programme en entier, et est différente des vérifications à la ferme.

Votre propre poulet est associé étroitement aux normes actuelles de salubrité des aliments en vigueur partout au Canada. Le but collectif des producteurs est un programme clair et transparent afin de démontrer que, non seulement ils observent ces normes rigoureuses, mais qu'ils les dépassent.

L'ACIA a reconnu l'aspect technique du manuel des PPC en 2002. Cependant, pour obtenir l'accréditation complète, les PPC doivent élaborer, mettre à exécution et vérifier le système de gestion associé au programme de salubrité des aliments à la ferme.

Ce manuel de gestion, outil d'une grande importance pour l'office national et les offices provinciaux, aidera à prouver à l'ACIA que le système de salubrité des aliments des PPC se poursuit comme prévu.

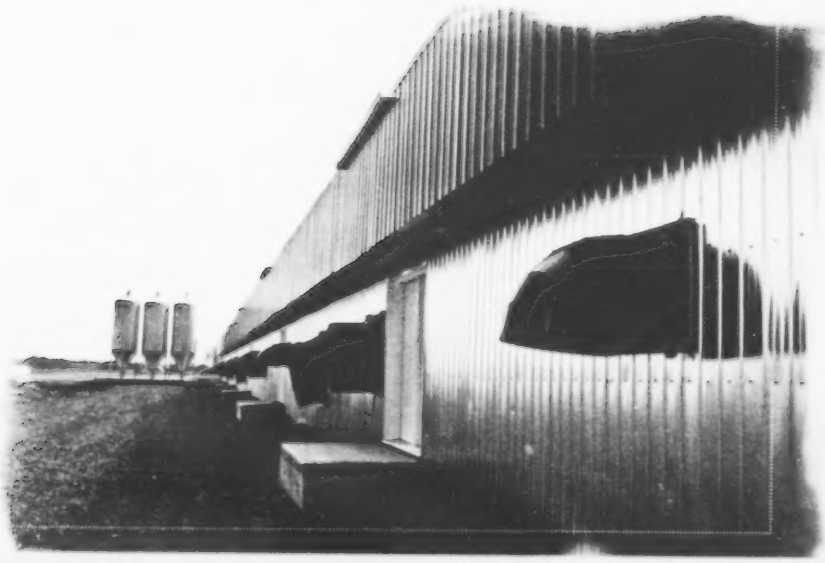

La grippe aviaire : la santé animale et la gestion thérapeutique

de grippe aviaire qui s'est produite en Colombie-Britannique en 2004 a enseigné d'importantes leçons à l'industrie canadienne du poulet. Par conséquent, on a fait beaucoup de travail pour renforcer la stratégie d'intervention en cas de maladies animales. Les efforts déployés tout au long de l'année 2005 attestent des liens qui ont été soit encouragés, soit améliorés entre les intervenants, suite à cette crise.

Dans le cadre de la stratégie, l'on a davantage mis au point des protocoles de prévention et d'atténuation de la maladie. Comme les maladies animales ne concernent pas seulement le secteur du poulet, le gros du travail a été fait collectivement par les quatre organismes avicoles nationaux avec l'apport du Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (CCTOV).

Tôt en 2005, ces cinq organismes ont embauché un coordonnateur de projet de la grippe aviaire pour gérer le dossier de la maladie animale et le faire avancer au cours de l'année. Ceci a répondu au besoin de coordination des activités liées à la capacité d'intervention en matière de grippe aviaire et de communications cohérentes entre toutes les parties. À l'ensemble, on a connu nombre de succès dans ce dossier.

La stratégie en matière de maladie animale a évolué en cette approche de trois étapes :

1. **La première est la prévention, c'est-à-dire d'empêcher les maladies de s'établir dans les troupeaux commerciaux en premier lieu, ce qui comprend les aspects principaux comme la biosécurité et un programme de surveillance de la grippe aviaire.**
2. **La deuxième concerne l'importance de traiter les cas de grippe aviaire signalés dans les premières 24 à 72 heures. Il faut réduire le temps de confirmation de la grippe aviaire au moyen d'analyses en laboratoire, éliminer rapidement les cas confirmés et mettre des lieux précis en quarantaine afin d'empêcher la maladie de se propager.**
3. **La troisième est l'approche globale à la grippe aviaire, qui inclut l'évacuation des oiseaux morts et les plans d'action des provinces.**

La prévention

Tout en admettant qu'un virus peut s'introduire dans les poulaillers et infecter un troupeau par l'entremise de nombreux vecteurs, il est possible de les réduire considérablement avec l'application d'un programme de biosécurité rigoureux à la ferme.

Les programmes de biosécurité s'avèrent un outil efficace d'atténuation des risques. Le programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme des PPC a une composante de biosécurité rigoureuse avec plusieurs outils utiles pour les producteurs. Des modifications ont été faites au programme suite aux leçons apprises durant l'éclosion de grippe aviaire en 2004 en C.-B., et le programme fera partie du processus de vérification de 2006.

L'industrie avicole a aussi collaboré avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) pour créer un programme de surveillance de la grippe aviaire.

Cette démarche arrive en temps opportun. Sous peu, tous les pays devront mettre en œuvre des programmes de surveillance des formes H5 et H7 de la grippe aviaire, conformément

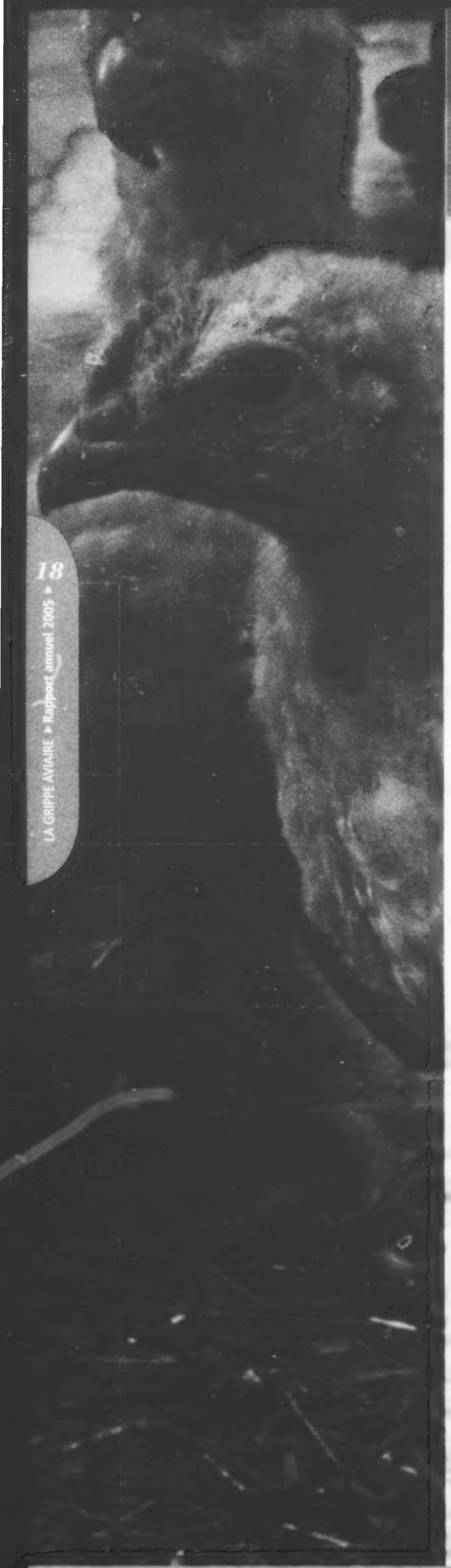

La grippe aviaire, la santé animale et la gestion thérapeutique

L'éclosion de grippe aviaire qui s'est produite en Colombie-Britannique en 2004 a enseigné d'importantes leçons à l'industrie canadienne du poulet. Par conséquent, on a fait beaucoup de travail pour renforcer la stratégie d'intervention en cas de maladies animales. Les efforts déployés tout au long de l'année 2005 attestent des liens qui ont été soit encouragés, soit améliorés entre les intervenants, suite à cette crise.

Dans le cadre de la stratégie, l'on a davantage mis au point des protocoles de prévention et d'atténuation de la maladie. Comme les maladies animales ne concernent pas seulement le secteur du poulet, le gros du travail a été fait collectivement par les quatre organismes avicoles nationaux avec l'apport du Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (CCTOV).

Tôt en 2005, ces cinq organismes ont embauché un coordonnateur de projet de la grippe aviaire pour gérer le dossier de la maladie animale et le faire avancer au cours de l'année. Ceci a répondu au besoin de coordination des activités liées à la capacité d'intervention en matière de grippe aviaire et de communications cohérentes entre toutes les parties. À l'ensemble, on a connu nombre de succès dans ce dossier.

La stratégie en matière de maladie animale a évolué en cette approche de trois étapes :

1. **La première est la prévention, c'est-à-dire d'empêcher les maladies de s'établir dans les troupeaux commerciaux en premier lieu, ce qui comprend les aspects principaux comme la biosécurité et un programme de surveillance de la grippe aviaire.**
2. **La deuxième concerne l'importance de traiter les cas de grippe aviaire signalés dans les premières 24 à 72 heures. Il faut réduire le temps de confirmation de la grippe aviaire au moyen d'analyses en laboratoire, éliminer rapidement les cas confirmés et mettre des lieux précis en quarantaine afin d'empêcher la maladie de se propager.**
3. **La troisième est l'approche globale à la grippe aviaire, qui inclut l'évacuation des oiseaux morts et les plans d'action des provinces.**

La prévention

Tout en admettant qu'un virus peut s'introduire dans les poulaillers et infecter un troupeau par l'entremise de nombreux vecteurs, il est possible de les réduire considérablement avec l'application d'un programme de biosécurité rigoureux à la ferme.

Les programmes de biosécurité s'avèrent un outil efficace d'atténuation des risques. Le programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme des PPC a une composante de biosécurité rigoureuse avec plusieurs outils utiles pour les producteurs. Des modifications ont été faites au programme suite aux leçons apprises durant l'éclosion de grippe aviaire en 2004 en C.-B., et le programme fera partie du processus de vérification de 2006.

L'industrie avicole a aussi collaboré avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) pour créer un programme de surveillance de la grippe aviaire.

Cette démarche arrive en temps opportun. Sous peu, tous les pays devront mettre en œuvre des programmes de surveillance des formes H5 et H7 de la grippe aviaire, conformément

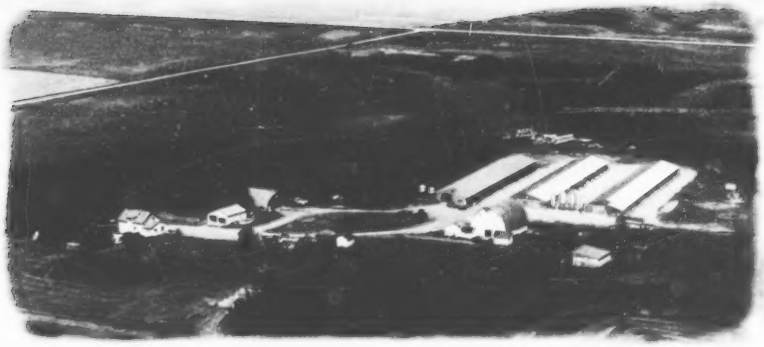

aux nouvelles règles adoptées par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE). L'OIE a repensé les formes de grippe aviaire devant être signalées pour inclure les formes faiblement pathogènes H5 et H7. Les formes hautement pathogènes ont toujours été sur la liste de maladies devant être signalées.

Dans ce contexte, l'ACIA enquête sur la prévalence de grippe aviaire d'origine faiblement pathogène au Canada.

Les objectifs du sondage sont de déterminer la prévalence des formes faiblement pathogènes (H5 et H7) de grippe aviaire au Canada et d'aider à établir les protocoles d'un programme de surveillance permanent. Les résultats de l'enquête préliminaire serviront à analyser les risques pour l'industrie avicole et à formuler des politiques futures de stratégie en matière de maladie animale.

Une réaction rapide

L'éclosion de 2004 a souligné le besoin d'un protocole efficace d'abattage préventif, mesure décisive pour réduire le délai d'intervention immédiate dès la découverte d'une maladie animale contagieuse dans un troupeau de volailles commercial.

D'après ce nouveau protocole, l'ACIA peut se servir des résultats d'analyse de laboratoires agréés faisant partie du réseau de laboratoires fédéral-provinciaux. Auparavant, seuls les résultats d'analyse du laboratoire fédéral pouvaient provoquer des consignes de dépeuplement. Ceci pourrait causer des délais notables pour décider des prochaines étapes. À présent, des laboratoires agréés sont répartis en C.-B., en Alberta, au Manitoba, en Ontario et au Québec.

L'ACIA jouit maintenant d'une certaine souplesse pour ordonner l'abattage intégral d'un troupeau, basé sur les résultats d'analyse préliminaire indiquant un virus de la grippe A (disponibles en une journée), corrélativement à des signes cliniques positifs de grippe aviaire dans un troupeau. Avant que soit élaboré le nouveau protocole, on n'ordonnait pas de dépeuplement tant qu'on n'avait pas obtenu de résultats positifs pour la grippe A ou isolé le virus (ce qui exigeait d'autres analyses pouvant durer plusieurs jours). La rapidité est de toute importance en déterminant la gravité ou le type de maladie qui afflige un troupeau.

Le nouveau protocole a fait ses preuves en mi-novembre 2005, après la découverte de la forme faiblement pathogène H5N2 dans une ferme de canards en C.-B. Tous les oiseaux du secteur témoin ont été abattus. Les exploitations avicoles des secteurs avoisinants ont été mis en quarantaine, mais n'ont pas été touchés par le virus.

Ce protocole d'abattage préventif sera révisé tôt en 2006.

L'industrie canadienne du poulet a aussi travaillé avec l'ACIA pour réviser les indemnisations maximales stipulées dans la *Loi sur la santé des animaux* et, en particulier pour créer un calcul type qui permettra de déterminer la valeur de remplacement équitable des oiseaux que l'on ordonne d'abattre. Les producteurs seront plus disposés à se conformer aux consignes et à signaler les situations dangereuses s'ils sont compensés équitablement pour leurs troupeaux éliminés. Il est dans le meilleur intérêt de tous d'établir un système de compte rendu transparent, reconnu à l'échelle internationale.

Les protocoles d'action

La clé d'une stratégie efficace de gestion thérapeutique est que chaque province ait ses plans d'action. À cette fin, les offices provinciaux ont travaillé pour élaborer ou améliorer les protocoles actuels d'intervention en cas d'urgence. L'une des questions clés est l'élimination. La façon acceptée d'éliminer les oiseaux abattus est le compostage dans le poulailler, mais il faut des plans aux niveaux local, régional et provincial pour disperser le produit final.

Ces plans devront inclure les mesures de l'échelle nationale comme le protocole d'abattage préventif et les plans de communications.

Ces plans devront contenir beaucoup plus de détails sur les protocoles d'action durant une éclosion, et ils seront mis en valeur selon la variété des groupes qui auront travaillé ensemble pour les élaborer dans chaque province. Ces groupes peuvent inclure des représentants des ministères provinciaux de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de l'industrie dont les producteurs, les transformateurs, les fournisseurs et les équipes de capture, ainsi que des gouvernements municipaux et régionaux.

On a fait l'essai des composantes des plans avec une série d'exercices simulés sur table. Cet entraînement est utile pour déterminer les atouts et les faiblesses avant qu'une crise frappe.

La stratégie en matière de maladie animale restera une question prioritaire tout au long de l'année 2006, alors que les PPC et les offices provinciaux continuent de concentrer leurs efforts sur les trois aspects importants s'assurant que l'industrie entière s'acquitte de sa responsabilité de prévenir ou d'atténuer l'impact de la prochaine éclosion.

Soins aux animaux : s'en tenir à des principes simples

Il y a longtemps que les PPC travaillent auprès des intervenants pour assurer la conformité aux recommandations et règlements rigoureux relatifs à la manipulation et aux soins des animaux.

Il y a longtemps que les PPC travaillent auprès des intervenants pour assurer la conformité aux recommandations et règlements rigoureux relatifs à la manipulation et aux soins des animaux. Après tout, il est dans l'intérêt de tous que nos oiseaux soient élevés avec la plus grande prudence et attention.

Le programme des PPC de soins aux animaux

En 2003, les PPC abordèrent l'élaboration d'un programme exhaustif qui démontrerait les soins convenables aux poulets élevés dans les fermes canadiennes. Le Programme de soins aux animaux est basé sur les normes du Code de pratiques préconisées par les intervenants de notre industrie. Les PPC ont mis beaucoup d'effort à créer le meilleur programme possible pour le Canada.

En 2004, on a consulté les offices provinciaux, le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles, l'Association canadienne des surtransformateurs de volailles et l'Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires au sujet de la première version du programme.

Le programme a été révisé en tenant compte des commentaires reçus de ces organismes, et des projets pilotes ont été lancés dans les provinces. Les producteurs qui ont participé à ces projets ont fourni leurs remarques sur l'aspect pratique du programme et la facilité de sa mise en œuvre. Tous les participants doivent comprendre l'importance du programme et de leur contribution pour le rendre plus efficace.

Au cours des deux dernières années, plus de 40 intervenants canadiens qui représentent l'industrie, le milieu universitaire, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ont été consultés au sujet du programme.

Les consultations avec les offices provinciaux et la cohésion avec le Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme des PPC, *Votre propre poulet*, se poursuivront dans les prochaines étapes du Programme de soins aux animaux. L'intégration du Programme de soins aux animaux dans le processus de vérification de *Votre propre poulet* réduira notablement le fardeau administratif, et facilitera la mise en œuvre et le suivi du programme pour les producteurs.

Le Comité des soins aux animaux se donne l'an 2006 comme échéance pour mettre la dernière main au Programme. Il continuera de collaborer étroitement avec les principaux intervenants, y compris la Fédération des sociétés canadiennes d'assistance aux animaux, les spécialistes en bien-être de la volaille et l'Association canadienne des médecins vétérinaires.

Les PPC sont heureux de continuer leur collaboration avec les partenaires de l'industrie pour assurer le maintien des meilleurs soins aux animaux dans les exploitations avicoles canadiennes, et que les consommateurs en soient conscients. Un programme vérifiable et réussi de soins aux animaux aidera les producteurs de poulet du Canada à figurer parmi les dirigeants du monde en matière de soins aux animaux.

Le Code de pratiques

Depuis plus de deux décennies, les PPC soutiennent et contribuent à

la mise au point du *Code de pratiques recommandées pour les soins et la manipulation des animaux d'élevage : poulets, dindons et reproducteurs, du couvoir à l'abattage*.

Le Code est la preuve que tous les intervenants du secteur avicole prennent au sérieux les normes de soins aux animaux à respecter. Ils fournissent les directives qui mettent en valeur les bonnes pratiques de soins aux animaux. Le dernier processus de révision a concentré sur la modernisation de l'industrie et la mise à jour du Code pour le faire concorder avec les pratiques de gestion contemporaines.

Le Conseil de recherches agro-alimentaires du Canada (CRAC) a indiqué la voie à suivre en assumant le rôle de coordination pendant le processus de révision du Code de pratiques. Le Code révisé est publié en ligne sur le site Web du CRAC (**www.carc-crac.ca**), et des copies imprimées sont aussi disponibles.

Plusieurs paliers de gouvernement, l'Association canadienne des médecins vétérinaires, la Fédération des sociétés canadiennes d'assistance aux animaux, le Conseil canadien de protection des animaux et les universitaires spécialisés en comportement animal ont tous participé au processus de révision pour voir à ce que les normes liées au soin et à la manutention des poulets soient incluses dans le Code.

L'innovation grâce à la recherche

La recherche est prioritaire pour le maintien de la santé, de la croissance et de la réussite future de l'industrie du poulet au Canada. En 2001, les PPC ont créé un fonds de recherche pour lequel l'investissement initial a été de deux millions de dollars.

À chaque année, une contribution est faite afin d'arriver au montant final de 10 millions de dollars. Ce montant varie d'une année à l'autre.

En 2005, 185 000 $ ont été transférés dans ce fonds, ce qui porte le total à environ 4,26 millions de dollars. Le fonds confirme notre engagement à long terme envers la recherche dans l'industrie canadienne du poulet. La recherche permet à notre secteur de croître, au pays et à l'échelle internationale, puisque nous répondons à l'évolution des besoins et des préférences des consommateurs.

Le Conseil de recherches avicoles du Canada

Le Conseil de recherches avicoles du Canada a été créé en 2001 par les cinq organisations avicoles nationales du Canada. Le mandat du Conseil a trait à la mise en œuvre de programmes de recherche et de développement avicoles qui répondent aux besoins de l'industrie. **Ian Blenkharn**, de Nouvelle-Écosse, représentait les PPC au Conseil d'administration du Conseil en 2005.

Le Conseil et Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) ont été en mai les hôtes d'un atelier intitulé « La recherche avicole au Canada, ses forces et ses faiblesses », auquel plus de 80 représentants du milieu universitaire, de l'industrie et du gouvernement ont participé. Cet atelier visait à mettre à jour les priorités du Canada en matière de recherche avicole et à fournir des recommandations afin de faire progresser l'avenir de la recherche au Canada.

Recherche environnementale

En 2005, le Conseil de recherches avicoles du Canada a approuvé 199 000 $ pour six projets de recherche sur l'environnement. Les PPC ont versé 75 000 $ pour ces projets.

Les projets relatifs à l'environnement dont le financement a été approuvé sont les suivants :

1. *Élaboration d'un modèle dynamique du bilan du Ca(lcium) et P(hosphore) chez les poules pondeuses.* Chercheur principal : J. France, Université de Guelph
2. *Expositions particulières à leur activité des personnes qui travaillent dans les poulaillers.* Chercheur principal : S. Senthilselvan, Université de l'Alberta
3. *Uniformité de la distribution et potentiel de réduction des émissions d'un applicateur de précision pour l'application de surface et de subsurface de fumier de volaille.* Chercheur principal : C. Lague, Université de la Saskatchewan
4. *Réduction de la pollution causée par la présence de médicaments vétérinaires dans l'écoulement du fumier de volaille.* Chercheur principal : S. Prasher, Université McGill
5. *Émission de gaz ammoniac par la litière de volaille, le fumier de volaille et les bâtiments abritant la volaille selon les conditions climatiques, chaudes ou froides.* Chercheur principal : J. Feddes, Université de l'Alberta
6. *Atténuation des odeurs et de la poussière atmosphérique dans les poulaillers utilisant des systèmes botaniques.* Chercheur principal : M. Dixon, Université de Guelph

Les six projets ont été présentés pour examen (financement de contrepartie 2:1) au programme de subventions de recherche du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (CRSNG/AAC).

Six domaines de recherche prioritaires ont été circonscrits à cet atelier :

- **La salubrité des aliments**
- **Le bien-être des animaux**
- **La santé et les maladies de la volaille**
- **Le remplacement des antibiotiques**
- **Les préoccupations environnementales**
- **Le développement de produits et les produits à valeur ajoutée**

AviMicroNet

En 2004, le Conseil d'administration du Conseil a approuvé le financement de quatre projets de recherche par l'entremise de son Réseau de recherche en microbiologie aviaire (AviMicroNet) pour un montant total de 352 900 $ sur deux ans; les PPC ont fourni 200 000 $. Grâce aux fonds de contrepartie d'autres sources, les fonds du Conseil ont presque quadruplé dans certains cas.

Recherche sur la salubrité et la qualité des aliments

En octobre, le Conseil a lancé un appel aux chercheurs travaillant dans les domaines de la salubrité et de la qualité des aliments (plus précisément, sur l'incidence de la santé et de la maladie de la volaille) et du bien-être des dindons en croissance (avec un accent sur le syndrome de la suralimentation). La date limite pour la réception des demandes était le 16 décembre 2005.

Les membres du Comité consultatif scientifique du Conseil se sont réunis en janvier 2006 pour examiner les propositions reçues. Le Conseil d'administration du Conseil a l'intention de faire les recommandations relatives au financement au début de février.

s'en tenir à des principes simples

que les PPC travaillent auprès des intervenants pour assurer la conformité aux recommandations et règlements rigoureux relatifs à la manipulation et aux soins des animaux. Après tout, il est dans l'intérêt de tous que nos oiseaux soient élevés avec la plus grande prudence et attention.

Le programme des PPC de soins aux animaux

En 2003, les PPC abordèrent l'élaboration d'un programme exhaustif qui démontrerait les soins convenables aux poulets élevés dans les fermes canadiennes. Le Programme de soins aux animaux est basé sur les normes du Code de pratiques préconisées par les intervenants de notre industrie. Les PPC ont mis beaucoup d'effort à créer le meilleur programme possible pour le Canada.

En 2004, on a consulté les offices provinciaux, le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles, l'Association canadienne des surtransformateurs de volailles et l'Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires au sujet de la première version du programme.

Le programme a été révisé en tenant compte des commentaires reçus de ces organismes, et des projets pilotes ont été lancés dans les provinces. Les producteurs qui ont participé à ces projets ont fourni leurs remarques sur l'aspect pratique du programme et la facilité de sa mise en œuvre. Tous les participants doivent comprendre l'importance du programme et de leur contribution pour le rendre plus efficace.

Au cours des deux dernières années, plus de 40 intervenants canadiens qui représentent l'industrie, le milieu universitaire, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ont été consultés au sujet du programme.

Les consultations avec les offices provinciaux et la cohésion avec le Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme des PPC, *Votre propre poulet*, se poursuivront dans les prochaines étapes du Programme de soins aux animaux. L'intégration du Programme de soins aux animaux dans le processus de vérification de *Votre propre poulet* réduira notablement le fardeau administratif, et facilitera la mise en œuvre et le suivi du programme pour les producteurs.

Le Comité des soins aux animaux se donne l'an 2006 comme échéance pour mettre la dernière main au Programme. Il continuera de collaborer étroitement avec les principaux intervenants, y compris la Fédération des sociétés canadiennes d'assistance aux animaux, les spécialistes en bien-être de la volaille et l'Association canadienne des médecins vétérinaires.

Les PPC sont heureux de continuer leur collaboration avec les partenaires de l'industrie pour assurer le maintien des meilleurs soins aux animaux dans les exploitations avicoles canadiennes, et que les consommateurs en soient conscients. Un programme vérifiable et réussi de soins aux animaux aidera les producteurs de poulet du Canada à figurer parmi les dirigeants du monde en matière de soins aux animaux.

Le Code de pratiques

Depuis plus de deux décennies, les PPC soutiennent et contribuent à la mise au point du *Code de pratiques recommandées pour les soins et la manipulation des animaux d'élevage : poulets, dindons et reproducteurs, du couvoir à l'abattage*.

Le Code est la preuve que tous les intervenants du secteur avicole prennent au sérieux les normes de soins aux animaux à respecter. Ils fournissent les directives qui mettent en valeur les bonnes pratiques de soins aux animaux. Le dernier processus de révision a concentré sur la modernisation de l'industrie et la mise à jour du Code pour le faire concorder avec les pratiques de gestion contemporaines.

Le Conseil de recherches agro-alimentaires du Canada (CRAC) a indiqué la voie à suivre en assumant le rôle de coordination pendant le processus de révision du Code de pratiques. Le Code révisé est publié en ligne sur le site Web du CRAC (**www.carc-crac.ca**), et des copies imprimées sont aussi disponibles.

Plusieurs paliers de gouvernement, l'Association canadienne des médecins vétérinaires, la Fédération des sociétés canadiennes d'assistance aux animaux, le Conseil canadien de protection des animaux et les universitaires spécialisés en comportement animal ont tous participé au processus de révision pour voir à ce que les normes liées au soin et à la manutention des poulets soient incluses dans le Code.

grâce à la recherche

est prioritaire pour le maintien de la santé, de la croissance et de la réussite future de l'industrie du poulet au Canada. En 2001, les PPC ont créé un fonds de recherche pour lequel l'investissement initial a été de deux millions de dollars.

À chaque année, une contribution est faite afin d'arriver au montant final de 10 millions de dollars. Ce montant varie d'une année à l'autre.

En 2005, 185 000 $ ont été transférés dans ce fonds, ce qui porte le total à environ 4,26 millions de dollars. Le fonds confirme notre engagement à long terme envers la recherche dans l'industrie canadienne du poulet. La recherche permet à notre secteur de croître, au pays et à l'échelle internationale, puisque nous répondons à l'évolution des besoins et des préférences des consommateurs.

Le Conseil de recherches avicoles du Canada a été créé en 2001 par les cinq organisations avicoles nationales du Canada. Le mandat du Conseil a trait à la mise en œuvre de programmes de recherche et de développement avicoles qui répondent aux besoins de l'industrie. **Ian Blenkharn**, de Nouvelle-Écosse, représentait les PPC au Conseil d'administration du Conseil en 2005.

Le Conseil et Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) ont été en mai les hôtes d'un atelier intitulé « La recherche avicole au Canada, ses forces et ses faiblesses », auquel plus de 80 représentants du milieu universitaire, de l'industrie et du gouvernement ont participé. Cet atelier visait à mettre à jour les priorités du Canada en matière de recherche avicole et à fournir des recommandations afin de faire progresser l'avenir de la recherche au Canada.

Recherche environnementale

Six domaines de recherche prioritaires ont été circonscrits à cet atelier :

- La salubrité des aliments
- Le bien-être des animaux
- La santé et les maladies de la volaille
- Le remplacement des antibiotiques
- Les préoccupations environnementales
- Le développement de produits et les produits à valeur ajoutée

En 2004, le Conseil d'administration du Conseil a approuvé le financement de quatre projets de recherche par l'entremise de son Réseau de recherche en microbiologie aviaire (AviMicroNet) pour un montant total de 352 900 $ sur deux ans; les PPC ont fourni 200 000 $. Grâce aux fonds de contrepartie d'autres sources, les fonds du Conseil ont presque quadruplé dans certains cas.

En octobre, le Conseil a lancé un appel aux chercheurs travaillant dans les domaines de la salubrité et de la qualité des aliments (plus précisément, sur l'incidence de la santé et de la maladie de la volaille) et du bien-être des dindons en croissance (avec un accent sur le syndrome de la suralimentation). La date limite pour la réception des demandes était le 16 décembre 2005.

Les membres du Comité consultatif scientifique du Conseil se sont réunis en janvier 2006 pour examiner les propositions reçues. Le Conseil d'administration du Conseil a l'intention de faire les recommandations relatives au financement au début de février.

Le spectre politique de 2005 : rapport du gouvernement minoritaire

Au cours de l'année écoulée, les Producteurs de poulet du Canada, ainsi que leurs partenaires dans les cinq industries nationales en gestion de l'offre (le GO-5), ont étroitement surveillé et analysé les négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui ont mené à Hong Kong.

Au cours de l'année écoulée, les Producteurs de poulet du Canada, ainsi que leurs partenaires dans les cinq industries nationales en gestion de l'offre (le GO-5), ont étroitement surveillé et analysé les négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui ont mené à Hong Kong.

Les PPC, suivant la démarche proactive visant à influencer ces discussions, et donc à tenter d'assurer l'avenir de la gestion de l'offre au Canada qu'ils ont adoptée, ont élaboré un plan structuré comportant de nombreuses activités. Grâce à ces activités, qui se complétaient les unes les autres, nous avons pu faire tout ce qu'il était possible pour atteindre notre objectif global : assurer le maintien des trois piliers de la gestion de l'offre.

Programme de formation des capitaines de circonscription

Au début de 2005, les PPC, en collaboration avec leurs partenaires de l'industrie de la volaille, ont travaillé avec une firme de relations gouvernementales pour élaborer de la formation et en faire profiter des producteurs choisis partout au pays. Cette formation a eu lieu pendant les deux dernières semaines d'août à Moncton, à Saint-Hyacinthe, à Calgary, à Abbotsford, à London et à Kingston. Selon les commentaires reçus, ces séances ont été une réussite complète.

Pendant les deux premières semaines de septembre, les producteurs de ce groupe ont rencontré le député de leur circonscription respective pour discuter des négociations commerciales à l'OMC ainsi que d'autres questions préoccupantes. Les producteurs ont également encouragé leurs députés à participer aux réunions du caucus avicole, à Ottawa. Ces séances ont eu des suites importantes, près d'une quarantaine de réunions ayant eu lieu et la plupart des députés ayant accepté de jouer un rôle et de prendre des mesures précises à l'appui de la gestion de l'offre.

Réunions stratégiques clés — OMC

Le 2 octobre, les PPC et leurs partenaires du GO-5 ont rencontré l'**honorable Jim Peterson**, ministre du Commerce international. Les partenaires du GO-5 ont fait part au ministre de leurs craintes à propos de la situation des négociations à l'OMC. Ils ont également rencontré l'**honorable Andy Mitchell**, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, et **Steve Verheul**, négociateur en chef du Canada pour l'agriculture. À ces réunions, les membres du GO-5 ont expliqué pourquoi les propositions sur la table à Genève, en particulier celles qui ont trait à l'accès aux marchés, les préoccupent.

Outre ces réunions, les PPC et leurs partenaires du GO-5 ont rencontré d'autres membres clés du personnel ministériel, des secrétaires parlementaires, des porte-parole des partis de l'opposition pour l'agriculture et le commerce et des députés que la gestion de l'offre intéresse. Ces réunions visaient à expliquer ce qui est en jeu aux négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Le caucus avicole

Le caucus avicole a été lancé de nouveau, avec l'aide et l'appui de l'**honorable Don Boudria**, et s'est de nouveau révélé une bonne tribune pour réunir les députés de circonscriptions où l'industrie du poulet et l'industrie des œufs contribuent beaucoup à l'économie locale.

La Chambre des communes s'est penchée plusieurs fois sur la gestion de l'offre et les négociations de l'OMC. Le 7 juin, un débat spécial sur la gestion de l'offre a eu lieu et, le 22 novembre, la Chambre a adopté à l'unanimité une motion donnant des directives précises aux négociateurs de l'agriculture. L'approbation de cette motion était une manifestation éloquente de l'appui de tous les partis.

La motion porte ce qui suit : « Que, de l'avis de la Chambre, dans le cadre des négociations à l'Organisation mondiale du commerce, le gouvernement devrait mandater ses négociateurs pour qu'au terme de la présente ronde de négociations, le Canada obtienne des résultats faisant en sorte que les secteurs sous gestion de l'offre ne soient soumis à aucune réduction des tarifs hors contingents, ni à aucune augmentation des contingents tarifaires, afin que ces secteurs puissent continuer à procurer aux producteurs des revenus du marché justes et équitables. »

Campagne de défense des intérêts

Le GO-5 a lancé le 31 octobre 2005 une campagne nationale de publicité. Une série de trois annonces a été placée

dans de grands hebdomadaires et de grands quotidiens partout au pays. Le GO-5 a également établi un site Web (**www.fermesetaliments.ca**), où les consommateurs et les producteurs pouvaient se renseigner sur le GO-5, manifester leur appui à la gestion de l'offre, obtenir des trucs et des outils pour l'élection de 2006 et consulter des mises à jour sur la situation des négociations à l'OMC.

Des documents visant à galvaniser les producteurs de tout le pays et à obtenir leur appui ont été préparés. Des messages clés et des documents à remettre ont été distribués aux producteurs pour les aider à simplifier le message lorsqu'ils font la promotion de l'industrie à l'échelle locale.

L'objectif de cette campagne de défense des intérêts était de faire connaître le rôle de la gestion de l'offre et d'assurer son avenir au Canada. Les annonces ont très bien réussi à dire clairement aux députés, aux candidats et aux consommateurs que le Canada doit adopter une attitude ferme pendant les négociations de l'OMC.

Gestion de l'offre et réception offerte par les PPC

Le 22 novembre 2005, les Producteurs de poulet du Canada ont été les hôtes d'une réception parlementaire à l'intention des sénateurs, des députés, des hauts fonctionnaires et du personnel politique supérieur.

Cette réception a fourni aux membres du personnel et du Conseil d'administration des PPC l'occasion de rencontrer les ministres, les sénateurs, les secrétaires parlementaires, les députés du gouvernement et de l'opposition ainsi que les hauts fonctionnaires et les membres du personnel politique supérieur dans un cadre détendu et de discuter avec eux des questions du jour.

Parmi les participants se trouvaient plus de 105 députés et sénateurs et une cinquantaine de hauts fonctionnaires et de membres du personnel politique supérieur qui ont rencontré des représentants des PPC et d'autres partenaires de l'industrie. Cette réception a donné aux PPC l'occasion d'accroître leur visibilité à l'échelon politique, et les a donc aidés à sensibiliser davantage les décideurs à l'état actuel des négociations à l'OMC, ainsi qu'à ce qui était en jeu à Hong Kong.

Surveillance de la législation

Pendant l'année écoulée, les PPC ont suivi les projets de loi suivants à la Chambre des communes et au Sénat en raison de leurs incidences éventuelles sur l'industrie du poulet :

- *C-50 (Cruauté envers les animaux) — débats à l'étape des renvois — première lecture — 21 novembre 2005, mais le Parlement a été dissout et une élection a été déclenchée.*
- *C-28 (Aliments et drogues) — a reçu la sanction royale au Sénat le 24 novembre 2005, mais n'est pas encore en vigueur.*
- *C-264 (Lynn Myers — Projet de loi d'initiative parlementaire sur la gestion de l'offre) — première lecture à la Chambre, mais a tourné court en raison du déclenchement de l'élection.*

Le 28 novembre 2005, une motion de défiance a été déposée par le Parti conservateur du Canada, appuyé par le Bloc Québécois et le NPD. Le 29 novembre, le premier ministre a rendu visite à la gouverneure générale et a demandé la dissolution du Parlement et le déclenchement immédiat d'une élection, le jour du scrutin étant fixé au 23 janvier 2006.

Les PPC, ainsi que leurs partenaires en gestion de l'offre, continueront de fournir aux producteurs les outils et les messages dont ils ont besoin pour défendre leurs propres intérêts. Ces messages doivent être transmis clairement, simplement et tout au long de l'année. La gestion de l'offre n'est pas négociable.

Les points saillants des communications

mandats des Producteurs de poulet du Canada consiste à représenter les intérêts des producteurs de poulet, au pays et à l'échelle internationale. Il faut pour cela que les opinions des producteurs de poulet du Canada soient exprimées de façon claire et qu'elles soient facilement accessibles. Travaillant étroitement avec le public et les producteurs pour transmettre des messages simples et précis, les PPC répondent avec diligence aux centaines de demandes d'entrevue et d'autres appels des médias et des consommateurs à propos, en particulier, de la grippe aviaire.

Le dossier de la grippe aviaire a été rouvert en 2005 et, bien qu'un grand nombre de médias aient été au courant des enjeux en raison de la couverture de la flambée de 2004 en Colombie-Britannique, il a encore fallu s'occuper de certaines perceptions fausses et de certains problèmes fondamentaux. Malgré le caractère réactif — plutôt que proactif — de ces occasions, l'obtention de bon résultats et la poursuite d'un dialogue positif peuvent être considérées comme des réussites.

Vers la fin de l'année, plusieurs questions ayant peu, ou n'ayant pas du tout, de relation entre elles, outre un lien quelconque avec la grippe aviaire, en sont arrivées à un point critique.

Premièrement, la « peur généralisée de la pandémie », une préoccupation mondiale depuis 2003, a attiré davantage l'attention cette année, car le virus hautement pathogène H5N1 a été dépisté dans un certain nombre de pays d'Asie et de toute l'Europe.

Deuxièmement, une enquête sur les oiseaux sauvages a recueilli de l'information de base sur la prévalence de la grippe aviaire dans la population sauvage (plus précisément, pour les types H5 et H7). On s'attendait à découvrir la grippe aviaire dans les populations d'oiseaux sauvages.

Troisièmement, le virus faiblement pathogène H5N2 a été dépisté en C.-B. dans deux troupeaux commerciaux de canards pendant des analyses de routine. Aucun signe clinique de maladie n'a été observé et il n'y avait aucun indice de mortalité chez les oiseaux de l'enquête ni dans les troupeaux commerciaux de canards.

La confusion générale à propos de la grippe aviaire et la crainte qu'elle ne modifie la consommation ont amené les PPC à effectuer vers la fin de l'année un sondage sur ce sujet. Comme les sondages précédents réalisés pendant la flambée de 2004, celui-ci a évalué les comportements et les attitudes des consommateurs, déterminé à qui, parmi ceux qui parlent du sujet, ils font le plus confiance, vérifié leurs connaissances générales et mis à l'essai plusieurs messages clés.

Cette enquête a permis de constater que les répondants sont beaucoup mieux renseignés sur la grippe aviaire et son association avec le poulet que par le passé. Elle révèle aussi que l'attitude du public en ce qui concerne la consommation, la confiance en la salubrité du poulet et les activités de communication des PPC est positive.

En deux mots : points saillants des communications

Un des principaux mandats des Producteurs de poulet du Canada consiste à représenter les intérêts des producteurs de poulet, au pays et à l'échelle internationale.

Un des principaux mandats des Producteurs de poulet du Canada consiste à représenter les intérêts des producteurs de poulet, au pays et à l'échelle internationale. Il faut pour cela que les opinions des producteurs de poulet du Canada soient exprimées de façon claire et qu'elles soient facilement accessibles. Travaillant étroitement avec le public et les producteurs pour transmettre des messages simples et précis, les PPC répondent avec diligence aux centaines de demandes d'entrevue et d'autres appels des médias et des consommateurs à propos, en particulier, de la grippe aviaire.

Le dossier de la grippe aviaire a été réouvert en 2005 et, bien qu'un grand nombre de médias aient été au courant des enjeux en raison de la couverture de la flambée de 2004 en Colombie-Britannique, il a encore fallu s'occuper de certaines perceptions fausses et de certains problèmes fondamentaux. Malgré le caractère réactif — plutôt que proactif — de ces occasions, l'obtention de bon résultats et la poursuite d'un dialogue positif peuvent être considérées comme des réussites.

Vers la fin de l'année, plusieurs questions ayant peu, ou n'ayant pas du tout, de relation entre elles, outre un lien quelconque avec la grippe aviaire, en sont arrivées à un point critique.

1. **Premièrement, la « peur généralisée de la pandémie », une préoccupation mondiale depuis 2003, a attiré davantage l'attention cette année, car le virus hautement pathogène H5N1 a été dépisté dans un certain nombre de pays d'Asie et de toute l'Europe.**
2. **Deuxièmement, une enquête sur les oiseaux sauvages a recueilli de l'information de base sur la prévalence de la grippe aviaire dans la population sauvage (plus précisément, pour les types H5 et H7). On s'attendait à découvrir la grippe aviaire dans les populations d'oiseaux sauvages.**
3. **Troisièmement, le virus faiblement pathogène H5N2 a été dépisté en C.-B. dans deux troupeaux commerciaux de canards pendant des analyses de routine. Aucun signe clinique de maladie n'a été observé et il n'y avait aucun indice de mortalité chez les oiseaux de l'enquête ni dans les troupeaux commerciaux de canards.**

La confusion générale à propos de la grippe aviaire et la crainte qu'elle ne modifie la consommation ont amené les PPC à effectuer vers la fin de l'année un sondage sur ce sujet. Comme les sondages précédents réalisés pendant la flambée de 2004, celui-ci a évalué les comportements et les attitudes des consommateurs, déterminé à qui, parmi ceux qui parlent du sujet, ils font le plus confiance, vérifié leurs connaissances générales et mis à l'essai plusieurs messages clés.

Cette enquête a permis de constater que les répondants sont beaucoup mieux renseignés sur la grippe aviaire et son association avec le poulet que par le passé. Elle révèle aussi que l'attitude du public en ce qui concerne la consommation, la confiance en la salubrité du poulet et les activités de communication des PPC est positive.

Par exemple, 93 % des répondants ont dit être tout à fait sûrs (53 %) ou assez sûrs (40 %) que la consommation de poulet canadien est saine et sécuritaire.

Voici certains des autres résultats clés :

- **93 % des Canadiens sont au courant de la grippe aviaire et l'associent fortement au poulet;**
- **41 % des Canadiens pensent pouvoir attraper la grippe aviaire en mangeant du poulet cuit;**
- **62 % des Canadiens disent avoir besoin de plus d'information sur la grippe aviaire;**
- **77 % des Canadiens croient que la probabilité que le virus de la grippe aviaire subisse une mutation et se répande chez l'être humain est très ou assez forte.**

Il est évident que les PPC doivent continuer à informer et à dissiper les mythes, et que ce rôle sera un facteur pour le maintien de la popularité du poulet.

Le 1er juillet n'a pas été un vendredi 13 !

Pour la 13e année consécutive, les Producteurs de poulet du Canada ont de nouveau, à titre de commanditaire national des célébrations de la fête du Canada à Ottawa, servi près de 10 000 sandwichs et salades au poulet au *Super barbecue de poulet canadien*. Comme au cours des années précédentes, les Clubs des garçons et filles du Canada ont reçu 50 cents pour la vente de chacun des articles, de sorte que l'activité a été une réussite à bien des niveaux.

Le sandwich servi en 2005, « Le sandwich au poulet à saveur estivale », a permis à **Tina Lissemore**, de Port Williams, en Nouvelle-Écosse, et à sa famille de gagner le voyage à Ottawa offert pour la fête du Canada par un concours national tenu par les magazines *Canadian Living* et *Coup de Pouce*.

Cette recette et beaucoup d'autres se trouvent maintenant sur le site Web des Producteurs de poulet du Canada.

Éducation et marketing

La campagne de promotion et d'éducation a été prolongée pour une année supplémentaire en 2005, et un sous-comité du Comité d'expansion du marché — composé de spécialistes de la promotion et du marketing de toute l'industrie — a élaboré une proposition pour un plan d'éducation/de marketing à long terme pour toute l'industrie du poulet. Cette initiative respecte le plan stratégique quinquennal des PPC que ceux-ci et leurs intervenants ont élaboré en 2003.

L'objectif du plan d'éducation/de marketing, tout comme celui de l'ensemble du plan stratégique, est d'améliorer la relation entre les consommateurs et le poulet. Le plan d'éducation/de marketing, qui prend appui sur des initiatives de promotion et d'éducation existant à l'heure actuelle, renferme des initiatives conformes aux besoins des intervenants de l'industrie du poulet.

Lorsque ce plan sera approuvé, son élaboration se poursuivra en vue de sa mise en œuvre en 2007.

Promotion et éducation

L'élaboration de nombreuses initiatives des années antérieures s'est poursuivie au cours de la quatrième année de la campagne de promotion et d'éducation. Des ateliers ont eu lieu dans la plupart des provinces pour le Programme des ambassadeurs à l'éducation, ce qui a mis fin au premier cycle de formation sur les techniques de présentation et les relations avec les médias à l'intention des producteurs et du personnel des offices provinciaux.

Compte tenu des leçons apprises pendant la flambée de GA de 2004 en C.-B., cette campagne a été perçue comme une priorité essentielle pour 2005. Un plus grand nombre de messages des PPC ont été entendus parce qu'on a fourni aux producteurs et au personnel les outils dont ils ont besoin pour répondre aux demandes des médias, être les porte-parole de leur collectivité et s'occuper activement des enjeux clés. Cette formation fournit une perspective locale sans pareil et les enjeux acquièrent une touche personnelle.

Les PPC ont également mis au point deux ressources pour les diététistes et d'autres professionnels de la santé, ressources qui ont été distribuées pendant la conférence annuelle, à Toronto, des Diététistes du Canada et la conférence professionnelle de l'Association canadienne du diabète qui a eu lieu à Edmonton, à l'automne.

Une de ces ressources montre comment inclure le poulet dans une alimentation saine, pour la gestion du poids, le diabète et de la cardiopathie. L'autre ressource est un journal, dans lequel les patients peuvent noter ce qu'ils mangent pour partager ensuite cette information avec leur diététiste ou leur professionnel de la santé. La demande est stable pour ces deux articles.

Les PPC ont également poursuivi l'établissement de relations avec les éducateurs et les décideurs du secteur agricole en parrainant la Conférence nationale de sensibilisation à l'agriculture qui a eu lieu en novembre à Edmonton. Cette conférence visait à rassembler des gens ayant un intérêt commun pour les programmes de sensibilisation en agriculture, notamment des éducateurs, des représentants d'organismes des gouvernements fédéral et provinciaux, des administrateurs du programme L'agriculture dans la classe et des représentants de l'industrie.

Il est encore essentiel pour atteindre les buts fixés dans le plan stratégique quinquennal des PPC de transmettre les messages clés des PPC et de leurs membres à diverses clientèles cibles. Le message est simple : Les Producteurs de poulet du Canada sont fiers d'élever du poulet salubre, sécuritaire et nutritif que les consommateurs adorent.

Application et suivi

Vérification du système

, le personnel a procédé à une vérification des offices provinciaux ainsi que des installations de transformation afin d'assurer leur conformité aux politiques des PPC pour les périodes A-58 à A-65. Le rapport de vérification des périodes A-58 à A-61 a été présenté et approuvé par les administrateurs des PPC en 2005, alors que le rapport des périodes A-62 à A-65 sera présenté au début de 2006.

Redevances en raison de la commercialisation à outrance

Suite à la vérification des périodes A-58 et A-59, des redevances de commercialisation à outrance totalisant 39 041 $ ont été imposées à trois offices provinciaux. Le rapport a été présenté et approuvé par les administrateurs en mars 2005 et les redevances ont été perçues en avril de la même année.

Des redevances de commercialisation à outrance d'un montant de 57 140 $ ont été imposées à un office provincial suite à la vérification des périodes A-62 et A-63. Le rapport a été présenté et approuvé par les administrateurs en novembre 2005 et les redevances ont été perçues en décembre de la même année.

En décembre 2005, les administrateurs ont convenu de rembourser un montant de 30 379 $ en redevances imposées à un office en 2004. En effet, l'office n'a pu recouvrer les redevances imposées à l'un de ses producteurs bien qu'il ait déployé les meilleurs efforts pour percevoir les redevances payables conformément à l'Accord fédéral-provincial.

En 2003, les administrateurs des PPC ont établi que les redevances imposées à un office provincial pouvaient être réglées en versant un montant initial, le solde en capital et intérêts étant payable sur une période de trente mois. En 2005, nous avons reçu le solde des redevances imposées en 2003, soit 75 727 $.

Expansion du marché

Durant les périodes de vérification A-56 à A-65, neuf transformateurs primaires n'ont pas respecté leurs engagements en matière d'expansion du marché et ont été sujets à des redevances totalisant 1 270 247 $. Six de ces neuf transformateurs ont réglé leurs redevances totalisant 1 029 809 $. Un transformateur primaire a refusé de verser ses redevances totalisant 59 549 $ et a présenté une demande d'examen judiciaire à la Cour fédérale. La cause est toujours en suspens.

Des redevances d'expansion du marché totalisant 180 889 $ pour les périodes A-64 et A-65 ont été imposées à l'endroit de deux transformateurs primaires. Ceux-ci ont demandé un réexamen de la décision de l'office. L'affaire est en suspens.

Les PPC ont aussi perçu une somme de 53 000 $ en redevances d'expansion du marché qui ont été imposées à un transformateur en 2004.

Toujours en 2004, un transformateur primaire a versé un montant de 414 946 $ sous contestation, logé une plainte auprès du CNPA et demandé que la plainte soit mise en suspens. En 2005, le transformateur concerné a retiré sa plainte auprès du CNPA et avisé les PPC qu'il retirait également la « contestation » de son paiement.

Mouvement interprovincial

Les PPC font un suivi du mouvement du poulet vif dans les marchés interprovincial et d'exportation et présentent un rapport hebdomadaire à chaque office provincial.

Transferts de contingents inter-périodes

En 2005, les PPC ont reçu six demandes visant des transferts de contingents inter-périodes totalisant 606 036 kilogrammes en poids vif comparativement à trois demandes en 2004 totalisant 154 500 kilogrammes en poids vif.

La politique régissant les transferts de contingents inter-périodes prévoit suffisamment de souplesse pour répondre aux besoins du marché. Les demandes répondent aux besoins à court terme du marché entre deux périodes spécifiques de contingents. Les transferts de contingents inter-périodes ne peuvent servir à redresser les calendriers d'abattage ou influencer l'utilisation du contingent durant une période donnée.

Colombie-Britannique	1 035 000	—	—	—
Alberta	238 000	—	10 116 000	—
Saskatchewan	—	2 093 000	—	10 420 000
Manitoba	820 000	—	304 000	—
Ontario	24 895 000	26 164 000	21 232 000	18 650 000
Québec	26 164 000	24 371 000	18 650 000	21 232 000
Nouveau-Brunswick	—	—	—	—
Nouvelle-Écosse	4 728 000	370 000	4 884 000	—
Île-du-Prince-Édouard	—	4 882 000	—	4 884 000
Terre-Neuve-et-Labrador	—	—	—	—
Total	**57 880 000**	**57 880 000**	**55 186 000**	**55 186 000**

Application et suivi

En 2005, le personnel a procédé à une vérification des offices provinciaux ainsi que des installations de transformation afin d'assurer leur conformité aux politiques des PPC pour les périodes A-58 à A-65.

Vérification du système

En 2005, le personnel a procédé à une vérification des offices provinciaux ainsi que des installations de transformation afin d'assurer leur conformité aux politiques des PPC pour les périodes A-58 à A-65. Le rapport de verification des périodes A-58 à A-61 a été présenté et approuvé par les administrateurs des PPC en 2005, alors que le rapport des périodes A-62 à A-65 sera présenté au début de 2006.

Redevances en raison de la commercialisation à outrance

Suite à la vérification des périodes A-58 et A-59, des redevances de commercialisation à outrance totalisant 39 041 $ ont été imposées à trois offices provinciaux. Le rapport a été présenté et approuvé par les administrateurs en mars 2005 et les redevances ont été perçues en avril de la même année.

Des redevances de commercialisation à outrance d'un montant de 57 140 $ ont été imposées à un office provincial suite à la vérification des périodes A-62 et A-63. Le rapport a été présenté et approuvé par les administrateurs en novembre 2005 et les redevances ont été perçues en décembre de la même année.

En décembre 2005, les administrateurs ont convenu de rembourser un montant de 30 379 $ en redevances imposées à un office en 2004. En effet, l'office n'a pu recouvrer les redevances imposées à l'un de ses producteurs bien qu'il ait déployé les meilleurs efforts pour percevoir les redevances payables conformément à l'Accord fédéral-provincial.

En 2003, les administrateurs des PPC ont établi que les redevances imposées à un office provincial pouvaient être réglées en versant un montant initial, le solde en capital et intérêts étant payable sur une période de trente mois. En 2005, nous avons reçu le solde des redevances imposées en 2003, soit 75 727 $.

Expansion du marché

Durant les périodes de vérification A-56 à A-65, neuf transformateurs primaires n'ont pas respecté leurs engagements en matière d'expansion du marché et ont été sujets à des redevances totalisant 1 270 247 $. Six de ces neuf transformateurs ont réglé leurs redevances totalisant 1 029 809 $. Un transformateur primaire a refusé de verser ses redevances totalisant 59 549 $ et a présenté une demande d'examen judiciaire à la Cour fédérale. La cause est toujours en suspens.

Des redevances d'expansion du marché totalisant 180 889 $ pour les périodes A-64 et A-65 ont été imposées à l'endroit de deux transformateurs primaires. Ceux-ci ont demandé un réexamen de la décision de l'office. L'affaire est en suspens.

Les PPC ont aussi perçu une somme de 53 000 $ en redevances d'expansion du marché qui ont été imposées à un transformateur en 2004.

Toujours en 2004, un transformateur primaire a versé un montant de 414 946 $ sous contestation, logé une plainte auprès du CNPA et demandé que la plainte soit mise en suspens. En 2005, le transformateur concerné a retiré sa plainte auprès du CNPA et avisé les PPC qu'il retirait également la « contestation » de son paiement.

Mouvement interprovincial

Les PPC font un suivi du mouvement du poulet vif dans les marchés interprovincial et d'exportation et présentent un rapport hebdomadaire à chaque office provincial.

Transferts de contingents inter-périodes

En 2005, les PPC ont reçu six demandes visant des transferts de contingents inter-périodes totalisant 606 036 kilogrammes en poids vif comparativement à trois demandes en 2004 totalisant 154 500 kilogrammes en poids vif.

La politique régissant les transferts de contingents inter-périodes prévoit suffisamment de souplesse pour répondre aux besoins du marché. Les demandes répondent aux besoins à court terme du marché entre deux périodes spécifiques de contingents. Les transferts de contingents inter-périodes ne peuvent servir à redresser les calendriers d'abattage ou influencer l'utilisation du contingent durant une période donnée.

Mouvement interprovincial du poulet vivant (en kg poids vif)

Province	*(2005) Vers*	*De*	*(2004) Vers*	*De*
Colombie-Britannique	1 035 000	—	—	—
Alberta	238 000	—	10 116 000	—
Saskatchewan	—	2 093 000	—	10 420 000
Manitoba	820 000	—	304 000	—
Ontario	24 895 000	26 164 000	21 232 000	18 650 000
Québec	26 164 000	24 371 000	18 650 000	21 232 000
Nouveau-Brunswick	—	—	—	—
Nouvelle-Écosse	4 728 000	370 000	4 884 000	—
Île-du-Prince-Édouard	—	4 882 000	—	4 884 000
Terre-Neuve-et-Labrador	—	—	—	—
Total	**57 880 000**	**57 880 000**	**55 186 000**	**55 186 000**

En 2005, le mouvement interprovincial de poulet vivant entre l'Ontario et le Québec a augmenté de façon importante puisqu'un nombre plus élevé de producteurs ont vendu leur production à des transformateurs hors-province. Durant les mois de novembre et décembre 2005, une nouvelle usine de transformation à ses débuts en Saskatchewan a expédié du poulet vivant vers des installations hors-province. En 2004, du poulet vivant de la Saskatchewan a été expédié à des transformateurs hors-province étant donné une grève de trois mois dans la seule usine provinciale de transformation.

KPMG s.r.l.
Comptables agréés
Bureau 2000
160, rue Elgin
Ottawa, (Ontario) K2P 2P8
Canada

Téléphone (613) 212-KPMG (5764)
Copieur (613) 212-2896
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Au ministre de l'Agriculture et Agroalimentaire Canada,
au Conseil national des produits agricoles,
aux membres des Producteurs de poulet du Canada,

Nous avons vérifié le bilan de Les Producteurs de Poulet du Canada (« PPC ») au 31 décembre 2005 ainsi que les états des résultats et de l'évolution du solde des fonds de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction des PPC. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière des PPC au 31 décembre 2005, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Les chiffres correspondants au 31 décembre 2004 ont été vérifiés par un autre cabinet de comptables agréés.

KPMG s.r.l.

Comptables agréés

Ottawa, Canada

Le 10 février 2006

Bilan

31 décembre 2005, avec chiffres correspondants de 2004

	2005	2004
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	**860 119 $**	98 728 $
Encaisse affectée (note 6)	**875 956**	—
Placements à court terme (note 3)	**3 528 500**	2 615 348
Débiteurs (note 4)	**950 609**	1 408 849
Charges payées d'avance	**31 720**	50 707
	6 246 904	4 173 632
Placements (note 3)	**8 802 149**	8 729 360
Immobilisations (note 5)	**205 081**	222 622
	15 254 134 $	13 125 614 $
Passif et solde des fonds		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	**675 409 $**	607 910 $
Produits reportés (note 6)	**875 956**	—
	1 551 365	607 910
Solde des fonds		
Investi en immobilisations	**205 081**	222 622
Affectations d'origine interne – Fonds de promotion	**2 640 066**	1 568 173
Affectations d'origine interne – Fonds de recherche	**4 257 475**	4 028 509
Non grevés d'affectations	**6 600 147**	6 698 400
	13 702 769	12 517 704
Engagements (note 7)		
	15 254 134 $	13 125 614 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

David MacKenzie, *Administrateur, Comité des finances*

Jacob Middlekamp, *Administrateur, Comité des finances*

Martin Howlett, *Administrateur, Comité des finances*

État des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2005, avec chiffres correspondants de 2004

	Fonds de fonctionnement	Fonds de promotion	Fonds de recherche	**2005**	2004
Produits					
Redevances et frais de services	5 858 912 $	— $	— $	**5 858 912 $**	5 646 574 $
Intérêts et autres produits	287 235	76 994	143 966	**508 195**	369 651
Redevances de commercialisation à outrance et d'expansion des marchés	—	1 224 338	—	**1 224 338**	703 452
	6 146 147	1 301 332	143 966	**7 591 445**	6 719 677
Charges					
Amortissement des immobilisations	68 849	—	—	**68 849**	54 101
Conseil de recherches avicoles du Canada	—	—	100 000	**100 000**	100 000
Comités	140 387	—	—	**140 387**	158 268
Communications	435 220	—	—	**435 220**	451 086
Administrateurs et représentants	1 199 914	—	—	**1 199 914**	1 003 464
Cotisations	127 535	—	—	**127 535**	118 522
Bureau	440 710	—	—	**440 710**	505 994
Frais professionnels	329 273	—	—	**329 273**	338 971
Activités de promotion	—	20 512	—	**20 512**	12 142
Salaires, avantages sociaux et déplacements	1 982 164	—	—	**1 982 164**	1 814 033
Études spéciales	187 878	208 927	—	**396 805**	286 759
Commerce	495 838	—	—	**495 838**	290 527
Traduction	99 328	—	—	**99 328**	92 159
Initiative d'affaires en ligne	108 475	—	—	**108 475**	507 811
Éradication de la grippe aviaire	26 692	—	—	**26 692**	215 666
Mauvaises créances – billet à ordre	434 678	—	—	**434 678**	600 000
	6 076 941	229 439	100 000	**6 406 380**	6 549 503
Excédent des produits sur les charges	69 206 $	1 071 893 $	43 966 $	**1 185 065 $**	170 174 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

État de l'évolution du solde des fonds

Exercice terminé le 31 décembre 2005, avec chiffres correspondants de 2004

	Fonds de fonctionnement	Fonds de promotion	Fonds de recherche	**2005**	2004
Solde au début de l'exercice	6 921 022 $	1 568 173 $	4 028 509 $	**12 517 704 $**	12 347 530 $
Excédent des produits sur les charges	69 206	1 071 893	43 966	**1 185 065**	170 174
Transferts interfonds (note 8)	(185 000)	—	185 000	**—**	—
Solde à la fin de l'exercice	6 805 228 $	2 640 066 $	4 257 475 $	**13 702 769 $**	12 517 704 $
Composition					
Investi en immobilisations	205 081 $				
Non grevés d'affectations	6 600 147				
	6 805 228 $				

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

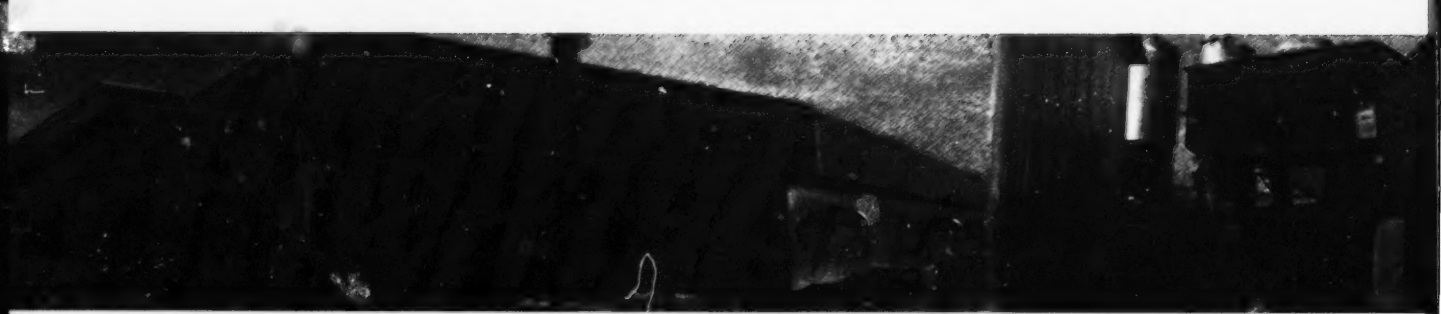

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2005

1. ACTIVITÉS DE L'ORGANISME

(a) Objectif de l'Organisme :

Les Producteurs de poulet du Canada (« PPC »), constitué en société conformément à *la Loi sur les offices des produits agricoles*, est un organisme qui a été créé pour assurer la commercialisation ordonnée des poulets au Canada. L'Organisme est exonéré d'impôts en vertu de l'article 149(1)(e) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

(b) Redevances et frais de services :

Les PPC perçoivent des redevances auprès des producteurs agricoles fondées sur les distributions de poulets sur les marchés interprovinciaux et d'exportation et perçoit des frais de services relatifs aux marchés intraprovinciaux.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada relatifs aux organismes sans but lucratif et reflètent l'application des principales conventions comptables suivantes.

(a) Comptabilité par fonds :

Les ressources sont classées dans des fonds, pour des fins comptables et de présentation, qui correspondent à des activités et des objectifs précis. Ainsi, des comptes séparés sont gardés pour le Fonds de fonctionnement, le Fonds de promotion et le Fonds de recherche qui sont des fonds grevés d'affectations d'origine interne.

Le Fonds de fonctionnement présente les activités d'exploitation et d'administration ainsi que toutes les opérations concernant les immobilisations.

Le Fonds de promotion présente le recouvrement des redevances de commercialisation à outrance et d'expansion des marchés et les charges qui se rapportent à la promotion et la commercialisation des poulets, tel qu'indiqué dans la Politique d'expansion du marché et dans la Politique d'application et de suivi.

Le Fonds de recherche présente les intérêts gagnés sur les ressources détenues pour la recherche et les charges des projets de recherche se rapportant à l'industrie des poulets au Canada.

(b) Constatation des produits :

Les PPC comptabilisent les produits selon la méthode du report.

Les redevances sont constatées comme produits au cours de l'exercice où elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

(c) Placements :

Les placements à court terme sont présentés au coût ou à la valeur marchande, selon le moins élevé des deux.

Les placements à long terme sont comptabilisés au coût, déduction faite de l'amortissement des escomptes ou des primes, et ils sont réduits en cas de perte de valeur permanente.

(d) Immobilisations :

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire selon la durée de vie utile prévue des immobilisations. Les périodes d'amortissement sont les suivantes :

Actif	Durée de vie utile
Matériel de bureau	10 ans
Matériel informatique	3 ans
Améliorations locatives	Durée du bail

(e) Utilisation d'estimations :

Pour préparer des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatées au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations. Les estimations sont révisées chaque année, ce qui donne lieu à des ajustements. Ceux-ci sont présentés dans les états financiers dans la période où ils sont identifiés.

3. PLACEMENTS

	2005		2004	
	Coût	**Valeur marchande**	*Coût*	*Valeur marchande*
Placements à court terme	**3 528 500 $**	**3 545 115 $**	2 615 348 $	2 623 981 $
Obligations d'épargne du Gouvernement du Canada	**6 612 312**	**6 566 455**	8 041 719	8 197 813
Effets du Crédit agricole du Canada	**999 366**	**982 972**	687 641	701 447
Obligations de la Fiducie du Canada pour l'habitation	**1 190 471**	**1 182 896**	—	—
	8 802 149	**8 732 323**	8 729 360	8 899 260
	12 330 649 $	**12 277 438 $**	11 344 708 $	11 523 241 $

Les placements à court terme sont composés d'obligations du Gouvernement du Canada d'un montant de 3 528 500 $ (2004 – Bons du trésor 952 378 $ et obligations 1 662 970 $), venant à échéance au cours du prochain exercice. Les taux d'intérêt pour ces titres de placement sont de 5,75 % (2004 – 1,75 % à 6,00 %).

État de l'évolution du solde des fonds

Exercice terminé le 31 décembre 2005, avec chiffres correspondants de 2004

	Fonds de fonctionnement	Fonds de promotion	Fonds de recherche	**2005**	2004
Solde au début de l'exercice	6 921 022 $	1 568 173 $	4 028 509 $	**12 517 704 $**	12 347 530 $
Excédent des produits sur les charges	69 206	1 071 893	43 966	**1 185 065**	170 174
Transferts interfonds (note 8)	(185 000)	—	185 000	**—**	—
Solde à la fin de l'exercice	6 805 228 $	2 640 066 $	4 257 475 $	**13 702 769 $**	12 517 704 $
Composition					
Investi en immobilisations	205 081 $				
Non grevés d'affectations	6 600 147				
	6 805 228 $				

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

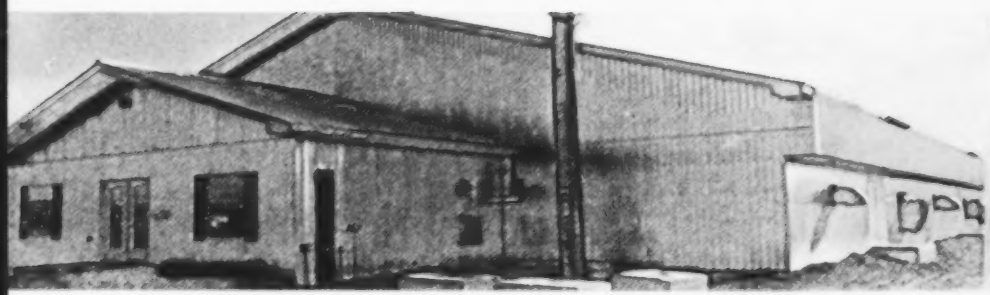

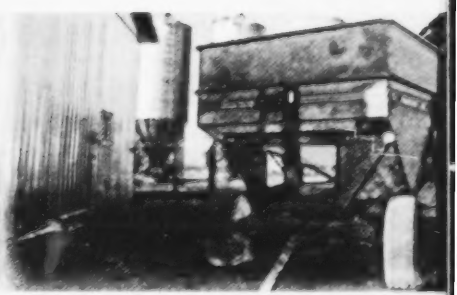

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2005

1.

(a) Objectif de L'Organisme :

Les Producteurs de poulet du Canada (« PPC »), constitué en société conformément à *la Loi sur les offices des produits agricoles*, est un organisme qui a été créé pour assurer la commercialisation ordonnée des poulets au Canada. L'Organisme est exonéré d'impôts en vertu de l'article 149(1)(e) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

(b) Redevances et frais de services :

Les PPC perçoivent des redevances auprès des producteurs agricoles fondées sur les distributions de poulets sur les marchés interprovinciaux et d'exportation et perçoit des frais de services relatifs aux marchés intraprovinciaux.

2.

Ces états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada relatifs aux organismes sans but lucratif et reflètent l'application des principales conventions comptables suivantes.

(a) Comptabilité par fonds :

Les ressources sont classées dans des fonds, pour des fins comptables et de présentation, qui correspondent à des activités et des objectifs précis. Ainsi, des comptes séparés sont gardés pour le Fonds de fonctionnement, le Fonds de promotion et le Fonds de recherche qui sont des fonds grevés d'affectations d'origine interne.

Le Fonds de fonctionnement présente les activités d'exploitation et d'administration ainsi que toutes les opérations concernant les immobilisations.

Le Fonds de promotion présente le recouvrement des redevances de commercialisation à outrance et d'expansion des marchés et les charges qui se rapportent à la promotion et la commercialisation des poulets, tel qu'indiqué dans la Politique d'expansion du marché et dans la Politique d'application et de suivi.

Le Fonds de recherche présente les intérêts gagnés sur les ressources détenues pour la recherche et les charges des projets de recherche se rapportant à l'industrie des poulets au Canada.

(b) Constatation des produits :

Les PPC comptabilisent les produits selon la méthode du report.

Les redevances sont constatées comme produits au cours de l'exercice où elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

(c) Placements :

Les placements à court terme sont présentés au coût ou à la valeur marchande, selon le moins élevé des deux.

Les placements à long terme sont comptabilisés au coût, déduction faite de l'amortissement des escomptes ou des primes, et ils sont réduits en cas de perte de valeur permanente.

(d) Immobilisations :

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire selon la durée de vie utile prévue des immobilisations. Les périodes d'amortissement sont les suivantes :

Actif	Durée de vie utile
Matériel de bureau	10 ans
Matériel informatique	3 ans
Améliorations locatives	Durée du bail

(e) Utilisation d'estimations :

Pour préparer des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatées au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations. Les estimations sont revisées chaque année, ce qui donne lieu à des ajustements. Ceux-ci sont présentés dans les états financiers dans la période où ils sont identifiés.

3.

	2005		2004	
	Coût	Valeur marchande	Coût	Valeur marchande
Placements à court terme	3 528 500 $	3 545 115 $	2 615 348 $	2 623 981 $
Obligations d'épargne du Gouvernement du Canada	6 612 312	6 566 455	8 041 219	8 197 814
Effets du Crédit agricole du Canada	999 366	982 972	987 447	991 447
Obligations de la Fiducie du Canada pour l'habitation	1 190 471	1 182 896	—	—
	8 802 149	8 732 323	8 729 666	8 899 261
	12 330 649 $	12 277 438 $	11 344 814 $	11 523 242 $

Les placements à court terme sont composés d'obligations du Gouvernement du Canada d'un montant de 3 528 500 $ (2004 – Bons du trésor 952 378 $ et obligations 1 662 970 $), venant à échéance au cours du prochain exercice. Les taux d'intérêt pour ces titres de placement sont de 5,75 % (2004 – 1,75 % à 6,00 %).

3. PLACEMENTS (suite)

Les obligations et les effets représentent des instruments d'emprunt produisant des rendements en intérêts comparables à ceux du marché au moment de leur achat. Les obligations et les effets seront réalisés à leur valeur nominale et les échéances s'échelonneront au cours des cinq prochaines années (2004 – cinq années). Les taux d'intérêt pour ces valeurs s'échelonnent de 3,5 % à 5,75 % (2004 – 3,70 % à 6,00 %).

(a) Risque lié aux placements :
Le risque maximum auquel s'expose les PPC correspond au coût des placements. Les placements en instruments financiers comportent également le risque que l'une des parties à un instrument financier ne puisse faire face à ses obligations.

(b) Concentration du risque :
Il y a concentration du risque lorsqu'une portion importante du portefeuille est constituée de placements dans des titres présentant des caractéristiques semblables ou sensibles à des facteurs économiques, politiques ou autres similaires. La direction est d'avis que la concentration du portefeuille actuel ne représente pas de risque excessif.

4. DÉBITEURS

Les débiteurs sont composés de redevances et des frais de services à recouvrer des organismes provinciaux et des intérêts courus sur les placements détenus.

5. IMMOBILISATION

	2005			*2004*
	Coût	**Amortissement cumulé**	**Valeur comptable nette**	*Valeur comptable nette*
Matériel de bureau	**275 202 $**	**191 703 $**	**83 499 $**	97 913 $
Équipement informatique	**185 868**	**124 346**	**61 522**	51 303
Améliorations locatives	**97 316**	**37 256**	**60 060**	73 406
	558 386 $	**353 305 $**	**205 081 $**	222 622 $

Le coût et l'amortissement cumulé au 31 décembre 2004 s'élevaient respectivement à 543 692 $ et à 321 070 $.

6. ENCAISSE AFFECTÉE ET PRODUITS REPORTÉS
En 2005, les PPC ont reçu une somme de 875 956 $ à titre de règlement intégral et définitif d'un recours collectif relatif aux vitamines. Les PPC sont engagés, au cours des prochaines années, à utiliser les sommes reçues dans le but de diminuer le coût des vérifications à la ferme dans le cadre du programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme des PPC, d'améliorer ou d'accroître la biosécurité à la ferme et d'allouer des fonds aux activités de recherche et de développement pour les protocoles et méthodes permettant d'alléger et de limiter les épidémies de maladies animales d'origine étrangère au Canada.

7. ENGAGEMENTS EN VERTU DE BAUX

Les PPC se sont engagés en vertu de baux échéant à diverses dates et portant sur la location de locaux et de matériel de bureau. Les versements pour les paiements minimums exigibles en vertu des baux pour les prochains exercices se répartissent comme suit :

2006	131 892 $
2007	131 892
2008	119 071
2009	114 576
2010	57 288
	554 719 $

8. TRANSFERTS INTERFONDS

Au cours de l'exercice, le Conseil d'administration a approuvé le transfert de 185 000 $ (2004 – 250 000 $) du Fonds de fonctionnement au Fonds de recherche dans le but éventuel d'accumuler 10 000 000 $ dans le fonds de recherche.

9. RÉGIME DE RETRAITE

Les PPC ont un régime de retraite à cotisations déterminées à l'intention de ses employés. La cotisation correspond à un pourcentage fixe du revenu annuel de l'employé. La cotisation des PPC au titre de ce régime s'élève à 54 278 $ (2004 – 51 140 $).

10. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La valeur comptable de l'encaisse, de l'encaisse affectée, des placements à court terme, des débiteurs, et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de l'échéance relativement brève de ces instruments.

La valeur marchande des placements à long terme, lesquels se composent d'obligations et d'effets, est fondée sur les cours publiés et elle est présentée à la note 3.

11. ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE

L'état des flux de trésorerie n'a pas été présenté car il n'apporterait aucun complément d'information d'importance.